VOL. XXXII—No 26 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 20 OCTOBRE 1944 — PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

Drew cause un tort immense au parti progressiste-conservateur

par André LAFLECHE

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

Pas un dollar à la province de Québec, dit en substance le colonel Drew. Le président national du parti conservateur répudie les déclarations du premier ministre de l'Ontario. Le rôle du Canada d'après l'ambassadeur canadien à Washington.

OTTAWA—Chose étonnante, le calme s'établit sur le front électoral d'une façon presque parfaite. Depuis quelque temps, c'est le silence qui règne. Il n'est plus question des projets de M. Mackenzie King. Sans doute, il y a déjà une dizaine de jours de cela, le ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, M. C. D. Howe, a-t-il pris sur lui de dire à des auditeurs ontariens qu'il n'y aurait pas d'élections générales tant qu'on annoncerait des "listes de pertes" et "tant que mon fils et vos fils ne seront pas de retour au pays." On ne sait pas ce que le premier ministre a pensé de la déclaration de son collègue. Mais les jours passent et on ne parle de rien. Comme il faut une soixantaine de jours entre la dissolution des Chambres et le jour du scrutin, ce dernier sera forcément remis après le Jour de l'An. Il serait, en effet, parfaitement inconcevable de tenir des élections générales pendant la période des Fêtes. La chose ferait plus de tort que de bien au parti libéral si l'on allait prendre les électeurs à la gorge et les obliger à s'occuper d'élections pendant une période toute consacrée, par une longue tradition, aux réjouissances familiales.

Chez les conservateurs

Le lieutenant-colonel George Drew commence-t-il à se rendre compte de tout le mal que ses violentes déclarations contre la province de Québec ont faites à son parti? Comme premier ministre de l'Ontario il s'est permis de soulever une campagne de racisme et d'isolement. Pas un dollar à la province de Québec, a-t-il dit en substance. Pas un dollar à une province dont l'Assemblée législative a osé se prononcer contre la conscription pour outre-mer. Pas un dollar à une province qui a encore le courage, dans un âge de matérialisme et d'égoïsme, d'élever des familles nombreuses, d'avoir des enfants qui feront plus tard une population saine, vraiment canadienne d'éducation

[Suite à la neuvième page]

Québec pourrait boycotter l'Ontario

QUEBEC — M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, aux Communes, a déclaré samedi soir à St-Grégoire, que "le Québec pourrait bien boycotter les produits manufacturés de l'Ontario à cause des déclarations injurieuses du colonel Drew".

M. René Chaloult, député de Québec-Comté à l'Assemblée législative, a également porté la parole à cette assemblée.

De Gaulle a rencontré le général Giraud

Beaucoup de Français réclament le retour de Giraud.

PARIS—Le général Henri-Honoré Giraud et le général Charles de Gaulle ont conféré samedi dernier pour la première fois depuis le retour en France de l'ancien commandant en chef de l'armée française. Un porte-parole du ministère de la Guerre a dit que l'entrevue avait été cordiale, mais il n'a pas révélé quel en avait été l'objet. On se demande si le général Giraud reprendrait un rôle militaire ou politique actif. Dans les cercles officiels, on dit qu'il n'y aura pas de décision prise avant la prochaine réunion du cabinet. Les journaux français n'ont pas annoncé la nouvelle de l'entretien entre les deux généraux.

Le général Giraud vivait dans la retraite à Oran depuis qu'on lui avait retiré le commandement de l'armée française. On peut maintenant se demander si le général Giraud ne prendrait pas commandement de l'armée française sur le front du Rhin. Certains généraux, des modérés au sein des groupes de résistance et les éléments de droite des forces françaises de l'intérieur, auraient fait pression pour que l'on confie un poste militaire important au général Giraud. Il s'agit dans la plupart des cas d'anciens officiers de l'armée qui ont aidé à organiser "l'armée secrète" pendant que le général Giraud se trouvait encore commandant en chef à Alger. D'aucuns prétendent même que c'est sur les instructions de Giraud que fut organisée cette armée qui s'est plus tard fondue avec les éléments communistes dans les forces françaises de l'intérieur.

Les évêques protestants inquiets du nombre de divorces

LONDRES — Les évêques de l'Eglise anglicane ont adopté une résolution dans laquelle ils expriment leur alarme devant l'accroissement du nombre des divorces en Grande-Bretagne en guerre. Ils demandent que l'on fasse connaître davantage au peuple tous les avantages découlant du mariage chrétien. L'évêque de Bristol, auteur de la résolution, a dit qu'il y avait 3,396 causes de divorces pendantes dans les cours britanniques au début de cette année. La moyenne était de 550 divorces. "Il ne s'agit pas seulement d'une question religieuse, mais aussi d'une question nationale. Le divorce est un chancre qui ronge la vie nationale jusque dans ses plus profondes racines", a-t-il dit.

ELOGE DES ALLIES

NEW-YORK — S. E. le cardinal Elia Dalla Costa, archevêque de Florence, a insisté sur l'importance de l'unité nationale et fait l'éloge des Alliés et Italiens morts à la guerre, ajoutant qu'avec leur sang, ils ont libéré l'Italie du joug nazi. L'archevêque a adressé la parole à l'issue d'une grand'messe solennelle pour les victimes de la guerre.

UNE DETTE DE 209 MILLIARDS

WASHINGTON — L'intérêt annuel de la dette nationale des Etats-Unis est maintenant de plus de 4 milliards de dollars.

Un appel à la clémence

LONDRES — L'archevêque d'York a demandé aux chrétiens de ne pas avoir recours à une vengeance aveugle contre les Allemands.

"Mais nous n'avons pas le droit de leur pardonner facilement. Nous ne pouvons pas laisser impunis des crimes tels que ceux causés par la destruction de l'usine de Lubin, l'asphyxie ou la tuerie de dizaines de milliers de personnes et la destruction des villages de Lidice et d'Oradour".

Il a dit aussi que les Allemands qui s'étaient rendus coupables de telles atrocités devraient être punis et que l'Allemagne devait être désarmée afin de l'empêcher de déclarer une autre guerre.

M. l'abbé Arcade Martin est décédé lundi matin

Le vénérable prêtre était âgé de 92 ans. Il fut curé de St-Joseph de 1902 à 1934.

M. l'abbé A. Martin, ancien curé de St-Joseph, de 1902 à 1934, auparavant curé de St-Eustache, de 1887 à 1902, et retiré depuis le 8 septembre 1934, à St-Joseph, Man., est décédé le lundi matin 16 octobre, en la ville de St-Boniface, dans sa 92ème année.

Les Cloches de St-Boniface, numéro de juillet 1932, nous donne des détails intéressants sur le regretté défunt, qui célébrait alors son jubilé d'or sacerdotal. Nous en reproduisons les paragraphes suivants:

Biographie

"M. l'abbé Arcade Martin est né le 24 février 1853 à St-Jacques le Mineur, diocèse de Montréal. Il fit ses études au Collège de Montréal et sa théologie au Séminaire de la Métropole. Il fut ordonné par Mgr Fabre, le 29 juin 1882. Le nouveau prêtre fut successivement vicaire à Laprairie, à St-Roch (comté de Montcalm), de nouveau à Laprairie et à St-Jean d'Iberville. Un jour que Mgr Taché se trouvait à Montréal, M. Martin, ayant appris les besoins spirituels des missions de l'Ouest, s'offrit à lui. L'archevêque de St-Boniface fut heureux de l'accepter, et en 1887 M. Martin faisait le voyage de la Rivière Rouge avec Mgr Taché, M. Joseph-Antoine Messier et M. Bernier, décédé à Oak Lake où il était curé.

"Mgr Taché était si peu embarrassé pour placer M. Martin, que le lendemain même de son arrivée à St-Boniface, il le nommait

[Suite à la deuxième page]

LE "TIMES" APPUIE LE PRESIDENT ROOSEVELT

NEW-YORK — Le *Times* de New-York qui a combattu le président Roosevelt lors de l'élection de 1940 annonce officiellement qu'il appuiera le président dans la campagne actuelle.

La "Pravda" en veut à Dewey

MOSCOU — L'observateur politique de la "Pravda", organe officiel du Comité soviétique central, dit que Thomas E. Dewey, le candidat des républicains à la présidence des Etats-Unis, fait entrer la question polonaise dans sa campagne électorale, et l'accuse "d'appuyer les réclamations des impérialistes polonais".

"Nous ne sommes pas surpris, dit la "Pravda", des basses et provocantes activités de la clique polonaise qui, au lieu de vouloir faire de la Pologne un pays paisible, veulent en faire le foyer de troubles et le point de départ d'aventures".

La "Pravda" prétend que les réactionnaires polonais aux Etats-Unis profitent de la campagne électorale pour leurs intrigues.

"Il faut observer que certains chefs politiques des Etats-Unis, loin de démasquer ces provocateurs, les appuyent et même jettent de l'huile sur le feu.

"C'est de ce ton qu'est le discours que Dewey a prononcé le jour de Pulaski. D'accord avec la clique, il a parlé pour les impérialistes polonais".

Coldwell condamne les paroles de Drew

ALEXANDRIA, Ont., — M. M. J. Coldwell, leader de la C.C.F., dans un discours qu'il a prononcé ici, a déclaré que les récents discours du colonel Drew, premier ministre de l'Ontario, ont été aussi dangereux pour le bien-être du peuple canadien que l'a été tout ce que l'on a pu entendre dans la province de Québec au cours de la dernière campagne électorale qui s'y est déroulée.

"Ces discours de M. Drew, a-t-il précisé, détruisent l'unité nationale et sont une incitation à des haines de race et de religion".

M. Coldwell a ajouté: "Le parti conservateur-progressiste de Lower Bay Street, à Toronto, n'a rien de constructif à offrir à la nation canadienne. Il souffle sur les braises de l'animosité des races et des religions dans une vaine tentative qu'il fait pour retarder aussi longtemps que possible sa défaite certaine".

Il a aussi reproché à M. Drew de chercher à se faire du capital politique sur le dos des enfants canadiens.

Le Comité de la Survivance française se réunit à Québec

MM. Raymond Denis et Camille Fournier deviennent membres du Comité Permanent.

QUEBEC—La huitième session annuelle du Comité de la Survivance française s'est tenue la semaine dernière, à l'Université Laval, à Québec. Le président, M. Adrien Pouliot, a souhaité la bienvenue aux délégués venus de toutes les régions françaises du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Il a souligné dans son allocution d'ouverture le développement pris par le Comité depuis deux ou trois ans et l'acuité des problèmes qui seront soumis à l'attention des membres au cours de la session.

Procès verbal

Le secrétaire, l'abbé Paul-Emile Gosselin, a donné lecture du procès-verbal de la session tenue l'an dernier à Québec également. Il a aussi présenté le rapport du travail accompli au cours de l'année par le Comité. Celui-ci a poursuivi les entreprises commencées: collaboration aux cours d'été en faveur du personnel enseignant dans les écoles acadiennes des Maritimes, organisation des Semaines de la Fierté Nationale et de la Mutualité, publication du calendrier et des tracts du Comité, envoi de livres français dans diverses régions du Canada et des Etats-Unis, maintien du lien français entre les divers groupements de notre race par des visites, articles de journaux et de revues, travail de revendication de nos droits, propagande patriotique dans les milieux scolaires, etc.

[Suite à la deuxième page]

Les catholiques et les grandes unités scolaires

Nous reproduisons dans "La Liberté et le Patriote" de cette semaine le texte complet du bref qui fut présenté par les catholiques de langue anglaise et les Canadiens français de la Saskatchewan relativement au projet du gouvernement d'introduire dans cette province le système des grandes unités scolaires. Dès que les circonstances nous le permettront nous publierons dans notre journal le texte du mémoire que l'Association d'Education du Manitoba a présenté à la Législature manitobaine qui étudie en ce moment les problèmes scolaires de la province.

Godbout dénonce Drew

"Jamais encore, a déclaré M. Godbout, un homme public ne s'était permis d'injurier de la sorte la population de toute une province de la Confédération canadienne; et il est inconcevable que le chef civil de la province de Québec n'ait pas encore élevé la voix pour venger les siens. Le colonel Drew, a continué M. Godbout, s'oppose à ce que le peuple de sa province contribue de quelque façon au paiement des allocations familiales en dehors du territoire de l'Ontario. Si la province de Québec avait adopté cette attitude dans le passé, aucune des grandes entreprises nationales du pays n'aurait évidemment pu être réalisée. Le colonel Drew voudrait-il nous dire comment il entend faire fonctionner son fameux plan d'immigration si ce n'est avec les fonds fédéraux provenant des taxes imposées aux citoyens de toutes et chacune des provinces de la Confédération?"

M. Drew formule de nouvelles accusations

Il répond à M. Godbout par de nouvelles accusations.

TORONTO— Le premier ministre de l'Ontario, le colonel George Drew, a dit samedi dernier que la déclaration faite par M. Adélard Godbout, chef de l'opposition dans la province de Québec, au sujet de son attitude sur les allocations familiales fédérales, "est certainement une des déclarations les plus surprenantes jamais faites par un homme soi-disant responsable dans ce pays".

Voici certains passages de la déclaration de 650 mots du colonel Drew:

"Quand M. Godbout m'accuse d'être un fauteur de désunion dans la nation, il ignore le fait que mes remarques portaient justement sur ce qu'a fait M. Godbout lui-même et l'Assemblée législative de Québec contre l'unité nationale. C'est lui qui, en mai dernier, fit planer la menace d'une guerre civile qui aurait éclaté, selon lui, si le gouvernement canadien avait alors suivi la volonté de la grande majorité des Canadiens telle qu'elle avait été exprimée au plébiscite.

"C'est lui qui a dit que 'si le gouvernement canadien appuyait nos hommes outre-mer, en y envoyant les recrues dont on y avait besoin comme renforts il y aurait des combats de rue'. C'est lui qui a prétendu que, même après le plébiscite, les recrues ont été gardées au pays pour la seule raison qu'il était un ami du premier ministre du Canada. C'est lui qui a pris la responsabilité d'assurer aux déserteurs de sa province qu'ils seraient exemptés du service militaire, s'ils suivaient ses instructions.

La motion Chaloult

"Mais plus provocatrice que toutes ces déclarations, il y a une résolution que l'Assemblée législative du Québec a adoptée le 26 avril dernier et qui a reçu l'appui de M. Godbout et de tous les dé-

[Suite à la deuxième page]

Le C.C.T. est en faveur de l'étatisation de la radio

QUEBEC—L'étatisation de tout le système radiophonique du pays et son contrôle par le gouvernement fédéral ont été demandés dans une résolution par la convention du Congrès canadien du travail, qui tient présentement ses assises au Château Frontenac.

Cette motion, qui n'apparaissait pas au catalogue des résolutions préparé à l'avance pour l'usage des congressistes a été l'une des premières à être étudiées au cours de ces congrès. Elle a été adoptée sans aucune discussion. Elle suggère que le gouvernement fédéral nationalise complètement la radio, à titre de service public. Elle recommande que notre gouvernement prenne exemple sur le gouvernment anglais, dans la constitution de son réseau d'Etat, la BBC.

Education

Une autre résolution réclamant des facilités éducationnelles pour tous les jeunes Canadiens a été adoptée également d'emblée. Elle se lit comme suit:

"Que l'éducation, les manuels d'études y compris, soit gratuite depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, les frais devant être assumés par chaque gouvernement provincial:

"Que des cours du soir pour les adultes soient organisés dans tous les endroits où le besoin s'en fait sentir; que des gratifications aux élèves méritants les aident à poursuivre leurs études;

"Que l'on paie aux instituteurs des salaires convenables qui puissent se comparer à ceux des ouvriers spécialisés et des professionnels. Qu'ils soient assurés de la stabilité de leur position, qu'ils aient la liberté d'association et le droit de signer des contrats collectifs et celui de briguer les suffrages pour les charges publiques sans crainte d'être congédiés;

"Les instituteurs devraient pouvoir recevoir des cours pour les maintenir à la hauteur de leur tâche;

"L'école obligatoire devrait être imposée au moins jusqu'à l'âge de 16 ans, et l'école du soir au moins deux ans de plus;

"Que les facilités d'éducation à la campagne soient élevées au niveau de celles des villes, et que le fédéral aide les provinces qui ne peuvent maintenir un niveau suffisamment élevé de l'éducation;

"Qu'un système standardisé d'éducation soit établi par le gouvernement fédéral, et que l'application en soit confiée aux municipalités;

"Que les Indiens d'origine soient admis dans les écoles publiques sur le même pied, avec les mêmes privilèges que les autres écoliers."

LETTRE AU CLERGE SUR LE 7e EMPRUNT

QUEBEC — Dans une lettre-circulaire adressée aux membres du clergé du diocèse de Québec, S. Exc. Mgr Plante, auxiliaire de Québec, les prie d'exposer aux fidèles, dans toutes les églises, dimanche le 22 octobre, les raisons pour lesquelles ils doivent contribuer au succès du 7e emprunt de la Victoire.

PIE XII EXPRIME DE VIFS REGRETS

CITE du VATICAN — Le Pape Pie XII a parlé dimanche par la radio, au Congrès Eucharistique à Buenos-Aires. Il a exprimé ses regrets de ce que le monde n'ait pas obéi au message de paix qu'il lui adressait, il y a dix ans, lors d'un autre Congrès tenu à Buenos-Aires.

MORT D'UN ANCIEN AMBASSADEUR NAZI

CITE du VATICAN — Diego von Bergen, ancien ambassadeur allemand près le Saint-Siège, est mort à Wiesbaden, Allemagne, le 7 octobre dernier, d'après des informations reçues au Vatican.

Von Bergen fut accrédité auprès du Saint-Siège comme ministre prusse, en 1915, et comme ambassadeur allemand, en 1916. De 1930 jusqu'à sa retraite en 1943, il était le doyen du corps diplomatique.

BOMBE DE 12,000 LIVRES

LONDRES — Le ministre de l'Air a annoncé que la R.A.F. avait détruit des barrages, des murs maritimes, et des abris de sous-marins au moyen d'une nouvelle bombe de 12,000 livres qui est décrite comme "sans aucun doute l'arme aérienne la plus destructive qu'on ait jamais employée".

Fêtes impressionnantes pour l'investiture de Mgr Baudoux

S. Exc. Mgr P. F. Pocock préside la cérémonie d'investiture. Le sermon de circonstance est prononcé par M. J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre, Man.

PRUD'HOMME—Le mercredi 11 octobre s'est déroulée dans le paisible village de Prud'homme, Sask., l'impressionnante cérémonie d'investiture de Mgr Maurice Baudoux, P.D., en présence de plusieurs prêtres et de nombreux fidèles de la paroisse et des centres environnants. S. Exc. Mgr P. F. Pocock, évêque de Saskatoon, après lecture des Lettres apostoliques, en latin, en français et en anglais, par M. l'abbé Ouellette, bénit les vêtements et revêtit le nouveau dignitaire. Cette cérémonie terminée, l'évêque fit une courte allocution en français et en anglais dont voici la substance.

Mgr M. Baudoux vient d'être honoré de la prélature romaine. Le dignitaire a bien mérité cet honneur. Il s'est toujours acquitté de ses devoirs d'état avec un zèle apostolique, il a toujours répondu avec empressement aux ordres de ses supérieurs. Durant la vacance du siège épiscopal de Saskatoon, il a dirigé les intérêts de cette Eglise avec sagesse, prudence et entente parfaite. La direction du diocèse, pendant l'interim, ne pouvait être déposée en de meilleures mains. Rome a donc reconnu ses qualités de coeur et d'esprit.

Je félicite sincèrement le nouveau dignitaire. Je tiens aussi à féliciter Mgr Bourdel qui a si profondément influencé la vie du nouveau prélat. Aussi l'honneur dont est l'objet Mgr M. Baudoux rejaillit sur Mgr J.-B. Bourdel.

Grand'messe

Après l'investiture, Mgr M. Baudoux chanta la grand'messe. S. Exc. Mgr Pocock assista au trône. La liturgie fut observée dans ses menus détails. Vêtements liturgiques, autel liturgique, chant grégorien, laissèrent une agréable impression. Tout avait été préparé avec soin. Les cérémonies et le chant furent exécutés avec maitrise.

Sermon

A l'évangile, M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys, Man., donna le sermon de circonstance. Il fut clair, solide et au point.

Nous publierons au complet le texte du sermon prononcé par M. l'abbé Sabourin dans le numéro de la semaine prochaine.

Vers la fin de la messe, Son Excellence accorda, au nom du Pape, une indulgence de cent jours à tous ceux qui étaient présents.

[Suite à la neuvième page]

UN RAPPORT A ETE SOUMIS AU PAPE

NEW-YORK — S. E. le cardinal Elia Della Costa, archevêque de Florence, a soumis à Sa Sainteté Pie XII un rapport sur les atrocités allemandes et sur la destruction de Florence.

L'Association de l'Ontario a terminé son congrès

OTTAWA — L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario a terminé, vendredi soir, son dixième congrès général, auquel ont pris part plus de 400 délégués, prêtres et laïcs. A la séance d'ouverture, M. le maire Lewis, d'Ottawa, a souhaité la bienvenue aux congressistes, et M. Adélard Chartrand, président de l'Association, a prononcé le discours d'ouverture, et a ensuite donné sa démission, qu'il avait consenti à différer jusqu'au congrès.

La réunion a ensuite constitué les divers comités du congrès, puis on a adopté le procès verbal du dernier congrès.

BERWICK - ON - TWEED, Angleterre—Sir William Beveridge a été élu député libéral à la Chambre des Communes pour Berwick-on-Tweed.

La Société des Nations serait établie à Québec

WASHINGTON — La ville de Québec a de grandes chances d'être choisie comme siège de l'organisme d'après-guerre créé par les Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité et recommandé dans le rapport de la conférence de Dumbarton Oaks.

Cette suggestion a été faite dans plusieurs capitales et, a-t-on appris ici, elle rallie les suffrages d'une forte partie de l'opinion internationale.

Les diplomates américains, qui ont beaucoup apprécié Québec au cours des deux conférences Churchill-Roosevelt approuvent cette idée.

Cependant, les diplomates, d'une façon générale, sont en faveur de l'abandon de Genève comme siège permanent d'organisations internationales, probablement à cause de sa proximité des théâtres de guerre et aussi, parce que cette ville rappelle la faillite de la Société des Nations.

Les diplomates russes, dit-on, préféreraient Vienne et proposeraient d'internationaliser ce qui restera de l'Autriche quand les Alliés auront terminé leur travail de réorganisation de l'Europe.

Québec a l'avantage d'être à la fois une ville du Nouveau-Monde et d'avoir conservé l'atmosphère du vieux continent. C'est un point stratégique des routes aériennes internationales situé près de Washington et pas très loin des grandes puissances du monde.

On rapporte que la délégation britannique à Dumbarton Oaks est en faveur de Québec à cause de sa situation géographique, de ses saisons variées et de ses avantages nombreux comme on a pu s'en rendre compte aux deux grandes conférences internationales.

Cette question sera soulevée quand les nations invitées à assister à la conférence mondiale se réuniront à Dumbarton Oaks, probablement au début de l'an prochain.

LE DIMANCHE DES MISSIONS



Photo d'une grande affiche qui fut distribuée aux Etats-Unis par la Société Nationale de la Propagation de la Foi, à l'occasion du dimanche des Missions.

L'ANGLETERRE PRODUIT 70 P.C. DE SES BESOINS

OTTAMA — La Grande-Bretagne qui avant la guerre produisait seulement 40 p.c. de ses approvisionnements de vivres, produit 70 p.c. de ses besoins maintenant, a déclaré Anthony Hurd, célèbre agriculteur britannique.

La superficie en blé a été augmentée de 1,000,000 à 3,000,000 d'acres.

UNE PREDICTION DU PAPE PIE XII

ROME — "L'amour de l'Eglise et celui de la Patrie sont associés", a dit, la semaine dernière, le Pape Pie XII aux anciens élèves du Collegium Germanicum Hungaricum, fondé en 1552 par saint Ignace pour les étudiants de langue allemande.

Le Pape a prédit que l'Allemagne, après la guerre, sera dans un terrible besoin tout aussi bien spirituel que matériel.

"Dans de telles conditions, seul un prêtre au coeur plein d'un amour inépuisable, pourra travailler avec fruit à une tâche vraie et simple", a continué Pie XII.

Les anciens élèves étaient au nombre de vingt-cinq et comprenaient des Yougoslaves, des Luxembourgeois, des Hollandais, des Hongrois, des Lithuaniens et des Italiens de langue allemande. Il n'y avait pas d'Allemands. Les nazis ont travaillé à les détourner des associations du Vatican.

L'abbé Maheux en faveur d'un manuel unique

TORONTO — M. l'abbé Arthur Maheux, président du comité qui étudie la question d'un manuel d'histoire du Canada unique, a déclaré ici devant les membres de la "Canada and Newfoundland Education Association", qu'il faut que toutes les provinces du Canada adoptent le même manuel d'histoire du Canada. Il a ajouté que cela n'était pas essentiel mais que ce serait extrêmement utile à la cause de l'unité nationale.

Faisant rapport des résultats du travail du comité qu'il dirige, il a dit qu'une faute grave des manuels d'histoire que l'on utilise dans les écoles secondaires c'est qu'ils ne définissent pas clairement ce que c'est que de vivre de façon démocratique.

"Le citoyen d'une démocratie, a-t-il ajouté, a certains droits et certaines responsabilités. En décrivant la croissance d'un gouvernement démocratique l'historien se doit de montrer la nécessité de ces privilèges et de ces devoirs, nécessité essentielle au fonctionnement de l'Etat démocratique".

M. l'abbé Maheux a aussi critiqué les différences que l'on trouve entre les textes des manuels anglais et des manuels français. Il a dit qu'il croyait qu'un étranger aurait des vues bien différentes de ce qu'a été le passé de notre pays, selon qu'il en lirait l'histoire dans une manuel anglais ou dans un manuel français.

M. l'abbé A. Martin est décédé lundi matin

[Suite de la première page]

curé de St-Eustache, où il demeura jusqu'en 1902. Il fut alors nommé par Mgr Langevin curé de la paroisse de St-Joseph, y remplaçant M. le curé Campeau qui devint curé de St-Eustache.

"C'est sous M. Martin que l'église fut agrandie et mise presque à neuf, que le couvent a été construit et les Religieuses appelées (les Soeurs de Notre-Dame des Missions) en 1909."

M. l'abbé Martin était le doyen du clergé de St-Boniface depuis plusieurs années.

Curé toujours à la disposition de ses paroissiens,—on lui rendit le témoignage public qu'il s'éloigna rarement de son presbytère, —M. l'abbé Martin est resté toute sa vie le bon Pasteur dont toutes les activités sont constamment vouées au soin spirituel des âmes dont il avait la charge. Il remit sa paroisse à son archevêque, en 1934,—il avait 82 ans d'âge,— et mena dès lors une vie de retraite et de prière, tout près de son ancien presbytère, au milieu même de ses chers paroissiens de St-Joseph.

Un service eut lieu à la cathédrale de St-Boniface le mercredi 18 octobre. S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, officia. M. l'abbé E. Rocan remplissait les fonctions de prêtre-assistant, M. l'abbé S. Caron, celles de diacre et M. l'abbé A. Laurin, celles de sous-diacre. On remarquait au choeur, S. Exc. Mgr A. Béliveau, Nosseigneurs W.-L. Jubinville, M. Kessler, J.-C. St-Amant, H. Bernard, un grand nombre de prêtres séculiers et de religieux. L'inhumation s'est faite à St-Joseph, jeudi matin. Mgr Jubinville a chanté le service.

(Communiqué)

Bing en Angleterre



Bing Crosby a fait un voyage en Angleterre récemment pour donner des concerts aux troupes alliées.

M. JOHN BRACKEN ET LES FERMIERS

ALLISTON — M. John Bracken, chef national du parti progressiste-conservateur, a annoncé ici un programme permanent pour assurer aux cultivateurs des prix raisonnables pour leurs produits. Ce programme remplacerait les prix minima suggérés par le gouvernement pour la période d'après-guerre.

M. Bracken a qualifié le plan gouvernemental "d'impropre, impraticable et trop lourd", ajoutant que son programme à lui augmenterait de 20 p.c. les prix payés aux fermiers et leur assurerait ainsi une juste part du revenu national.

M. Bracken dit ensuite que les fermiers, depuis toujours, achètent ce dont ils ont besoin à prix forts et revendent leurs produits à des prix insuffisants. Il ajouta que son plan s'appliquerait progressivement à tous les produits de la ferme, à commencer par les plus courants.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

	G.	P.
Audet	11	4
Western Fur	10	5
Cusson Lumber	9	6
Huot	9	3
Lavallée	8	7
Nash Taxi	7	8
Dufault Sheet Metal	7	8
Lévêque	6	9
Couture Motors	6	9
Gillis & Warren	6	6
La Coopérative	5	10
Marion	3	12

Haute partie simple — Thérèse Couture 298; Fred Williams 330.

Hautes 3 parties individuelles— R. Gordon, 188-210-187—585; F. Williams, 194-176-330—700.

Haute partie d'équipe—Couture Motors, 1018.

Hautes 3 parties d'équipe— 960-959-950—2869.

SECTION "B"

	G.	P.
St. Bon. Creamery 2	11	4
Athletics	10	5
St. Bon. Creamery 1	9	6
Lions	9	6
L'Heureux	8	4
Martin Paper 3	7	8
Martin Paper 2	7	8
Muller	7	8
Chouinard	6	9
Midgets	5	10
City Council	5	7
Martin Paper 1	3	12

Haute partie simple — Raye Blanchette, 212; Fred Suter, 328.

Hautes 3 parties individuelles— R. Blanchette, 181-204-212—597; A. Marcoux, 216-231-239—686.

Haute partie d'équipe—Martin Paper 3, 1062.

Hautes 3 parties d'équipe—St. Bon. Creamery 2, 995-976-858—2829.

PRETRES AUTRICHIENS PENDUS

ZURICH, Suisse — On rapporte d'Autriche, que trois prêtres ont été pendus à Klagenfurt, Autriche, sous l'accusation de s'être livrés à des activités anti-nazies.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 21 au 28 octobre 1944.

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)

SAMEDI 21 OCT.
10.30—Les Variétés françaises.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson.
7.00—Ici, l'on chante
11.00—Je me souviens.

DIMANCHE 22 OCT.
10.30—Le Français sur le vif.
10.45—Causerie.
11.00—L'Heure Dominicale.

LUNDI 23 OCT.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 24 OCT.
1.15—Radio-journal.
3.45—Artistes de demain.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 25 OCT.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

JEUDI 26 OCT.
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital. Montréal.
4.15—La Chanson Française.
5.30—Un homme et son péché.
6.00—Le Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

VENDREDI 27 OCT.
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

SAMEDI 21 OCT.
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Les Alouettes Eveready.
12.15—Radio-journal
12.30—La revue des hebdomadaires.
12.45—Chansonnettes.
1.00—Musicana (NBC).
1.15—Intermède.
1.30—Opéra.
4.00—Intermède.
4.02—Concert.
4.45—Musique.
5.00—Radio-Epargne.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Chronique sportive.
5.50—Intermède.
6.00—Sérénade estivale.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—L'Heure Dominicale.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Variétés franç.
8.30—Groupe instrumental.
9.00—Radio-journal.
9.10—Vieux airs.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique, danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

DIMANCHE 22 OCT.
11.00—La France Combattante.
11.15—Radio journal
11.30—Causerie.
11.45—Chant.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Chronique littéraire.
12.15—Intermède.
12.30—Le théâtre de Radio-Collège.
1.15—Une fable de La Fontaine.
1.30—Musique.
1.45—L'assurance-chômage.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Airs d'opéras.
4.00—La boite aux questions.
4.30—Entrée des artistes.
5.00—Les yeux sur l'Europe.
5.15—Radio-journal.
5.30—Musique.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Les gars de la Marine.
7.00—Le 7e Emprunt de la Victoire.
8.00—Joe Badeloque.
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Récital.
9.30—Concerto de Bach.
10.00—Musique
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

LUNDI 23 OCT.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Musique de danse.
1.15—Chansonnettes.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
1.45—Récital de piano.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois...
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—Chronique des programmes.
5.15—Radio journal.
5.25—Causerie.
5.30—Causerie.
5.45—Mélodies du soir
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée.
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—"Horizon 1944".
8.00—Concert.
8.30—Musique.
9.00—Radio-journal.
9.15—"Le mauvais amour.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MARDI 24 OCT.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland.
1.15—Chansonnettes.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
1.45—Récital de piano.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.15—L'heure du thé.
4.30—Les amis de l'Art
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—Chronique sur programmes de la soirée.
5.15—Radio journal.
5.25—Causerie.
5.30—Causerie.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Romance.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'or.
8.00—L'Heure de concert.
9.00—Radio journal.
9.15—Causerie de R.-A. Benoit.
9.30—Deux pianos.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Oeuvres musicales contemporaines.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MERCREDI 25 OCT.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la chanson
1.15—Chansonnettes.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
1.45—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.15—L'Heure du thé.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—La Chronique sur les programmes de la soirée.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Emprunt de la Victoire.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée
7.00—La chanson de ma vie.
7.30—Le mot s.v.p.
8.00—Théâtre.
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

JEUDI 26 OCT.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland
1.30—La Femme aujourd'hui
1.45—Récital de piano.
2.00—Music-hall.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.15—Radio-Collège.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada...
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Causerie.
5.45—Musique.
5.55—Oeuvres de charité can.-françaises.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Quatuor Alouette.
7.00—7e Emprunt.
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concert-promenade.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.15—Nouvelles.

VENDREDI 27 OCT.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la Chanson.
1.15—Chansonnettes.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
1.45—Récital de piano.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Causerie.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Les soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée du Commanda.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—Préparons l'avenir.
8.00—L'heure de la valse.
8.30—"Horizon 1944".
9.00—Radio-journal.
9.15—Radio-Parents.
9.45—A communiquer.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Variations.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

M. Drew formule de nouvelles accusations

[Suite de la première page]

putés de la province de Québec, moins quatre. Cette résolution contenait ces mots: "Cette Chambre réaffirme son opposition irréductible à l'envoi outre-mer des recrues de la mobilisation".

Cette résolution a été un coup de poignard dans le dos de toutes les unités militaires du Québec combattant alors en Italie ou sur le point d'aller combattre en France. Ces unités étaient déjà désespérément à court de renforts. Cette résolution fut une dénégation de l'appui que l'on doit à tout homme combattant dans l'armée canadienne outre-mer, parce que si ce qu'a dit M. Godbout est exact, c'est à cause de l'opposition officielle du Québec que le gouvernement du Canada a manqué à son devoir d'appuyer nos combattants.

Québec et la guerre

M. Drew a ajouté que, tout en prétendant rendre hommage à l'héroïsme des gens du Québec, qui se battent si magnifiquement dans les armées de terre, de mer et de l'air du Canada, il tenait à dire "que tout cet héroïsme ne sert qu'à souligner le fait que le nombre d'hommes du Québec qui sont au combat est pitoyablement petit en proportion de la population du Québec".

Le chef conservateur-progressiste ontarien a continué: "Si le reste du Canada doit porter une part disproportionnée du fardeau que nous impose la nécessité de gagner cette guerre, au moins que la voix du reste du Canada soit entendue quand des unités canadiennes engagées dans un combat mortel sur le champ de bataille ne reçoivent pas de renforts parce que 80,000 hommes bien entraînés sont gardés ici au Canada de par la volonté d'une seule province.

Droits et devoirs

"Que M. Godbout aille visiter les unités du Québec qui sont aujourd'hui en France et qu'il découvre ce qu'elles ont à dire avant de m'accuser de créer de la désunion par mes déclarations qui disent simplement qu'à l'égalité des droits dans l'Etat doit correspondre l'égalité du devoir de protéger l'Etat dans ses heures de péril".

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique dans un estimé préliminaire dit que la production du miel pour 1944 sera de 36,215,800 livres, soit huit pour-cent de moins que l'an dernier mais huit pour-cent de plus que la moyenne 1933-43 qui était de 33,462,000 livres.

Le Comité de la Survivance française se réunit à Québec

[Suite de la première page]

Cours d'été

Le Comité a collaboré pour la première fois aux cours d'été organisés par l'Association d'Enseignement postscolaire de l'Ouest en faveur de nos compatriotes. Deux conférenciers distingués ont visité pendant l'été quelques centres français des Prairies et y ont donné des cours très appréciés sur notre littérature et sur la coopération. Le T. R. Père G.-Henri Lévesque a traité ce dernier sujet à Gravelbourg, Edmonton et Falher. Monsieur Séraphin Marion a entretenu ses auditoires de St-Boniface, Prud'homme et Gravelbourg de littérature canadienne-française.

La radio

Le travail du Comité au cours de l'année écoulée a porté sur la question du français à la radio. Le problème se pose avec acuité dans toutes les provinces du Canada, même dans certaines parties du Québec. Des améliorations considérables ont été obtenues à date en ce qui concerne l'Abitibi et le Madawaska grâce à la collaboration de Radio-Etat et des postes privés.

Rapport financier

M. le notaire Henri Boisvert, trésorier du Comité, a présenté le rapport financier. Le fond patriotique créé par le Comité, il y a deux ans, s'est légèrement accru. Dans l'ensemble, les ressources financières du Comité restent largement inférieures aux possibilités d'action qui s'offrent à lui.

Délégués

Les délégués de l'Acadie sont Messieurs Calixte Savoie, de Moncton, Henri Blanchard, de Charlottetown, et Benoit Michaud. Sont venus de l'Ouest, M. Camille Fournier, de St-Boniface, et M. Laurent Roy, de Régina. L'Ontario est représentée par les RR. PP. Cornellier, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, Arthur Joyal, O.M.I., secrétaire de l'Association d'Education de l'Ontario, l'honorable juge J.-A.-S. Plouffe, de North Bay, et M. Jean-Jacques Tremblay, d'Ottawa. La délégation américaine est formée de M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.H., M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, et M. Eugène Jalbert, avocat conseil de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Elections au Comité de la Survivance française

Les membres du Comité de la Survivance ont élu leur bureau pour l'année 1945-46:

Président d'honneur, Hon. Cyrille-F. Delâge, de Québec; vice-président d'honneur, M. F.-G.-J. Comeau, de la Nouvelle-Ecosse; président, M. Adrien Pouliot, de Québec; 1er vice-président, Me Roger Duhamel, de Montréal; 2e vice-président, M. le Dr L.-O. Beauchemin, de l'Alberta; secrétaire général, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, de Québec; trésorier, M. le notaire Henri Boisvert, de Québec; directeurs: M. Victor Doré, de Québec; R. P. Arthur Joyal, O.M.I., d'Ottawa; M. l'abbé Adrien Verrette, de Plymouth, N.H.; M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières; Rév. Frère Antoine Bernard, C.S.V., de Montréal; M. le Dr Roméo Blanchet, de Québec.

Au cours de la session, les délégués ont été les hôtes de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Le président de la St-Jean-Baptiste, M. Rodolphe Laplante, a souhaité la bienvenue au Comité et mis en relief les liens étroits qui unissent la Société et le Comité.

Le Comité a accueilli deux nouveaux membres: M. Raymond Denis, de Montréal, et M. Camille Fournier, vice-président de l'Association d'Education canadienne-française du Manitoba.

Problèmes financiers

Les problèmes financiers du Comité ont retenu assez longuement l'attention des membres. Les revenus ont augmenté avec l'intérêt que l'on porte dans les milieux français du Canada et des Etats-Unis à l'oeuvre du Comité mais ils sont loin de suffire aux besoins de cette oeuvre.

Echos de la France Combattante

Le cercle St-Boniface et Winnipeg informe ses adhérents, sympathisants et les lecteurs de ses Echos, que le Comité régional de la France Combattante, dont il dépend, ayant pris charge de la publicité et propagande concernant le mouvement, il se voit obligé, par esprit-de-corps et de discipline et respect de la hiérarchie, de suspendre ses communiqués. Le cercle désire remercier d'abord "La Liberté et le Patriote", pour sa généreuse hospitalité et coopération. Ensuite ses membres et généreux donateurs et donatrices. Il les invite à maintenir les contacts établis et leur encouragement, par correspondance avec son secrétariat. Le chroniqueur des Echos désire joindre ses remerciements au journal, à tous et chacun.

C. B.

* * *

Nos membres et sympathisants sont priés d'assister à la soirée récréative qui aura lieu le samedi soir 21 octobre, à la Légion Canadienne, 134, rue Marion. Il y aura musique, rafraîchissements, tirage de la tombola.

Cercle St-Boniface et Winnipeg France Combattante.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Le Dimanche des Missions

Le 22 octobre

"Le grand Dimanche des Missions approche, le jour de la Foi et de l'Amour . . . La charité missionnaire a comblé les tranchées de la haine; elle est un des seuls liens qui n'ait pas encore été rompu dans le monde."

Ce sont presque les dernières paroles de S. Exc. Mgr Costantini, dans son "Message missionnaire" au monde catholique, pour le 22 octobre prochain. Arrêtons, un instant, notre attention au sens que donne le Président du Conseil supérieur de la Propagation de la Foi, à ce "grand Dimanche" qu'il appelle "le jour de la Foi et de l'Amour", et qui doit alors être célébré dans des dispositions d'âme particulières, c'est-à-dire dans un "esprit missionnaire" et avec un "coeur missionnaire", pourrions-nous affirmer; un esprit qui veut s'éclairer et se renseigner sur ce problème, et qui cherche à s'intéresser souvent aux questions et aux choses des Missions; un coeur capable de cet "Amour universel" dont parle "Rayonner", le Bulletin de la Ligue Missionnaire des Etudiants. "L'amour universel, y est-il dit, est notre apanage à nous, chrétiens. Le chrétien est celui qui pratique les enseignements du Christ; et que nous enseigne le Christ, sinon l'amour universel?"

"Le jour de la Foi", parce que tout disciple de Jésus doit se souvenir que "le Christ a été lui-même le premier missionnaire; le premier à faire connaître l'esprit et les voies de Dieu au monde, et nous devons suivre son exemple". Le Dimanche des Missions nous aide donc à mieux comprendre, chaque année, "que les missions sont une partie vitale de l'Eglise et qu'elles constituent le développement croissant du corps mystique du Christ au cours des siècles et dans l'espace des nations" . . . que "les missions, selon une autre belle expression de S. Exc. Mgr Antoniutti, sont la jeunesse perpétuelle de l'Eglise. Elles signifient hardiesse, élan, activité, dévouement, générosité, conquête . . ."

Vaste sujet dont on peut s'entretenir fréquemment, et c'est pour nous remettre cette obligation et ce devoir devant les yeux, que le Pape des Missions, S. S. Pie XI, établissait ce "grand Dimanche", en l'année 1926. C'est dans le but spécial de mieux "faire connaître la beauté, la grandeur, le développement ainsi que les besoins des missions". N'a-t-on pas proclamé, avec beaucoup de justesse que "le travail missionnaire, c'est la lutte du ciel contre l'enfer, de la lumière contre les ténèbres, de l'amour contre la haine, de la charité contre la violence?"

Or, c'est la prière pour les Missions et pour les Missionnaires qui traduit cette Foi vive et éclairée que tout chrétien doit posséder.

Le dimanche des Missions a été fixé avant la fête du Christ-Roi, pour que nos prières s'adressent avec toute la ferveur possible, au Coeur de Jésus lui-même, demandant au Divin Rédempteur "une diffusion toujours plus étendue de son Evangile", et priant sans cesse pour le succès de l'apostolat missionnaire en pays infidèles. Mettons toute la foi de nos âmes, dans la prière par excellence du "Notre Père qui êtes aux cieux . . ." redisant avec une conviction de plus en plus profonde: "Que votre règne arrive!"

"Jour de l'Amour": Il y a bien des manières de reconnaître que le Dimanche des Missions, c'est véritablement "le jour de l'Amour". Tout d'abord, n'est-ce pas en toute vérité que l'on nous enseigne que "la charité c'est la vertu propre de l'Eglise catholique"; car nous dit S. Jean: "Dieu est charité". Or, Jésus, divin Fondateur de la sainte Eglise, Fils de Dieu, est Dieu comme son Père; le petit catéchisme nous l'apprend.

Impossible de retracer les faits et les actes intéressants de la vie héroïque des Missionnaires catholiques,—Prêtres, Frères et Soeurs,—sans noter l'amour de Jésus avec la grâce de Dieu, ou bien les grâces et les mérites de Jésus avec l'amour du bon Dieu, comme mobile inspirateur et soutien secret de tous les coeurs, de toutes les volontés et de toutes les âmes qui se dévouent et s'immolent totalement en faveur des païens. "Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis." (S. Jean, XV, v. 13)

Quant à nous, pour rendre témoignage de la présence de cette charité du Christ dans nos âmes et dans nos vies, le Dimanche des Missions nous demande une offrande, "cette offrande fruit de vos économies, don de votre générosité, trésor inestimable de votre charité" (S. Exc. Mgr Antoniutti) en faveur de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi dans le monde. Ce petit sacrifice d'un plaisir de surplus, cet acte de renoncement que l'on saura s'imposer d'un coeur fraternel et heureux, tel doit être le rayonnement de notre amour pratique et constant pour les Missionnaires, nos frères dans la foi; de notre charité surnaturelle pour la conversion des âmes.

"En résumé, je cite le Bulletin 'Rayonner', le Dimanche des Missions nous est fixé par le Pape, pour tourner tous les yeux, toutes les pensées
sur les mille millions de païens qui font pitié . . .
sur la grande armée de Missionnaires qui peinent . . .
sur le Pape des Missions qui prie et qui pleure . . .
sur le Christ des Missions qui veut régner sur toutes les âmes."

"Pourquoi encore le Dimanche des Missions?

"Pour faire connaître les Missions; faire penser aux Missions; faire aimer les Missions; faire donner aux Missions; faire prier pour les Missions; faire aller aux Missions."

Léonide PRIMEAU, ptre,
Directeur diocésain des Oeuvres des Missions.

LE SENATEUR BOUCHARD ET LORD HAW-HAW

Autant la presse française du Canada a été unanime à réprouver la sortie du sénateur Bouchard au sénat contre ses compatriotes, autant les journaux de langue anglaise se sont accordés pour l'approuver. Quelques-uns cependant ont fait exception. Le *Canadian Register*, entre autres, a publié un article de grand bon sens où après avoir montré M. Bouchard posant au martyr alors qu'il a été comblé d'honneurs et s'est amassé une belle fortune, il le met en garde contre le rôle de lord Haw-Haw dans lequel il s'engage. L'Ecole Sociale Populaire a publié cet article dans sa collection *Social Bulletin*".

POUR LES VICTIMES DE CHOCS MENTAUX

HALIFAX — Le docteur Walter Leslie, psychiatre de Montréal, a déclaré que le gouvernement songe à l'établissement d'un centre spécial dans la région d'Halifax pour les militaires victimes de la guerre qui ont besoin de traitements mentaux ou nerveux.

Le septième Emprunt

Lundi prochain s'ouvrira dans tout le pays la campagne en faveur du septième Emprunt de la Victoire. L'objectif a été fixé, cette fois, à $1,300,000,000.

Il est à souhaiter que non seulement l'objectif minimum sera atteint mais qu'il sera considérablement dépassé, comme ce fut le cas, d'ailleurs, pour le sixième emprunt.

En effet, même si la victoire en Europe semble prochaine, les besoins n'en sont certes pas diminué. Le ministre des Finances déclarait au mois de juin dernier, dans le discours qu'il prononçait relativement au Budget du gouvernement, que son Ministère devrait emprunter la somme de $3,200,000,000 pour rencontrer ses obligations durant l'exercice financier de 1944-45.

Quoique la situation militaire des Alliés se soit améliorée, en Europe particulièrement, la guerre n'est pas finie. Les récentes victoires remportées par les Nations Unies en France, la réduction du plan d'entraînement des aviateurs au Canada, les préparatifs pour la célébration d'une paix prochaine, ont pu créer cette idée fausse. Il est temps de la rejeter.

La guerre n'est pas finie! L'Allemagne n'a pas encore cédé sous la pression de nos armées. L'eût-elle fait qu'il n'y aurait qu'une partie du conflit de fini. Il resterait la bataille du Pacifique. Même si notre effort de guerre prend alors de nouvelles modalités, il demeure à peu près certain que le Canada continuera de fournir sa part en hommes et en matériel de guerre.

D'autre part, la situation européenne n'offre rien de rassurant. Nos relations avec notre ennemi d'hier, la Russie, demeure encore pour plusieurs un mystère qui ne s'éclaircira peut-être que sur de nouveaux champs de bataille. Là encore il importe d'être prêts. Si tu veux la paix, prépare la guerre.

Même si nous n'approuvons pas l'attitude que le gouvernement a prise dans ce conflit, il y va de notre intérêt de contribuer par nos souscriptions à l'Emprunt de la Victoire. Elles hâteront sans aucun doute la venue de la paix, et elles permettront à notre pays de rencontrer les obligations gigantesques qu'il a contractées.

L'emprunt constitue, en plus, le meilleur moyen de combattre l'inflation. Il réduit en effet le total de l'argent en circulation.

Enfin le motif de l'intérêt personnel, s'il ne doit pas prédominer dans notre empressement à souscrire au septième emprunt, doit lui servir d'appui. L'achat d'obligations de la Victoire constitue un placement de tout repos.

Aucun Canadien ne voudra refuser de saisir la double occasion que lui offre le septième emprunt de la Victoire: celle de fournir au gouvernement l'argent nécessaire pour la poursuite de la guerre, et celle de réaliser des économies dont il aura besoin lors de la cessation des hostilités.

La sincérité de la Russie

Quoique la Russie ait dissous le Komintern pour se gagner la confiance des Alliés, à un moment où elle avait un besoin urgent de leur aide et de leur coopération, elle n'en continue pas moins d'une façon qui touche à la désinvolture, sa propagande de bolchevisation en Europe.

Aussi il ne faut pas se surprendre du peu d'empressement que témoignent les pays balkaniques à rompre avec leur alliée d'hier, l'Allemagne hitlérienne. Le joug communiste leur apparaît aussi insupportable, sinon plus, que la dictature naziste.

Derrière toutes les déclarations fantaisistes de Staline se cache la terrible réalité: l'Europe de demain sera sous la domination complète de la Russie communiste. Celle-ci a placé ses agents dans tous les pays balkaniques qui ont rompu actuellement avec l'Allemagne.

L'Espagne qui a échappé à l'emprise russe, grâce à l'intervention providentielle de Franco, n'est pas soustraite aux agissements des communistes. La radio de Moscou lance des appels fréquents aux rouges espagnols, soi-disant républicains, pour les inciter à se révolter contre le gouvernement légitime. C'est là façon de la Russie de respecter la liberté des autres pays à se choisir la forme de gouvernement qu'ils croient le plus conforme à leurs besoins et à leurs aspirations.

L'U.R.S.S. de demain reste le grand danger en Europe. Si les Alliés veulent demeurer fidèles aux principes de la Charte de l'Atlantique ils devront imposer leurs volontés à la Russie dès maintenant. Sinon nous aurons une autre guerre.

L. L.

On ne peut aimer sans souffrir; on ne peut souffrir sans aimer.

LA POESIE DE L'AUTOMNE



A la poésie de l'automne en forêt se mêlent les cris des bûcherons, le bruit des haches qui font leur trouée au coeur de l'arbre. Cette année, pour répondre aux besoins de l'industrie, il faudra diriger vers les forêts canadiennes au moins 60,000 hommes pour la coupe du bois. Des scènes comme celle que vous voyez ici deviendront familières sous peu.

Billet du vendredi

Un livre sur la C.C.F.

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Si, de façon générale, les partis politiques tendent à flatter le peuple en période électorale, il n'en est pas de même, au Canada, de la C.C.F. Elle l'entoure de prévenances, l'encense et complimente, le flagorne douze mois l'an, élections ou non. Il faut voir à l'oeuvre ses apôtres. A les entendre, les travailleurs sont et seront toujours victimes. Du moins jusqu'à l'avènement de la C.C.F., qui pour eux ne saurait tarder. La terre devrait être pour l'homme une sorte de paradis. Elle ne l'est pas, à cause des abus des capitalistes, de leur exploitation systématique des petites gens. Qu'on en finisse avec le capital détenu par quelques puissants, qu'on permette à la C.C.F. de prendre à Ottawa les rênes du pouvoir, et quel Canada heureux ne verrons-nous pas? Nous nageons ainsi en pleine utopie, ayant parcouru *Un Canada nouveau* (1), ouvrage écrit en collaboration par MM. David Lewis et Frank Scott, respectivement secrétaire et président national du mouvement C.C.F. Au vrai, le livre n'est pas sans mérites. Entre autres choses, il renseigne de façon assez satisfaisante sur les principes, l'histoire et la constitution de la *Cooperative Commonwealth Federation*. Indubitablement, ses auteurs possèdent de l'expérience et de la culture. Et probablement aussi une somme appréciable de candeur. A moins qu'ils ne tablent sur celle du lecteur. Quoi qu'il en soit, ils mettent de l'atmosphère dans leur bouquin, et le programme qu'ils proposent ne manque pas de séduction.

★

Ces messieurs commencent par gagner la sympathie du lecteur en lui soumettant certains faits brutaux, que personne ne conteste. Ceux-ci, par exemple: en 1932, 750,000 Canadiens se trouvent sans emploi, 500,000 d'entre eux dépendent de l'Etat pour leur subsistance; le gouvernement se dit incapable de trouver un million de dollars pour des travaux publics; les gueux crèvent de faim, mais d'autre part il se jette des tonnes d'aliments. En 1942, dix ans plus tard, le gouvernement canadien dépense $13 millions par jour, le rationnement devient nécessaire et la main-d'oeuvre manque partout. Comment expliquer ces contrastes? Par la guerre et l'économie dirigée qu'elle entraîna. Et les doctrinaires de la C.C.F., d'ajouter: "L'économie dirigée, fondée sur une volonté nationale, une et consciente, est l'indispensable créatrice de la prospérité". Avec raison, MM. Lewis et Scott ajoutent que le système de contrôle ne doit pas relever de czars comme ceux que l'on connaît, prêtés par des compagnies industrielles auxquelles ils ne sauraient rester étrangers, au moins susceptibles de ne pas trop leur nuire. Mais la réglementation outrée, prônée par la C.C.F., n'est pas le seul point discutable de son programme. Le chapitre sur l'étatisation laisse de plus grandes inquiétudes encore. Car la C.C.F. est la super-étatisatrice. Ses chefs réclament la nationalisation de toutes les entreprises de quelque importance. Parce que "la lutte fondamentale se livre aujourd'hui entre les 99 p.c. qui veulent s'emparer de la puissance économique et l'autorité politique que domine, en fait, un centième de la population". L'état de choses connu doit se modifier au bénéfice de la masse, et la modification ne peut s'accomplir que par la nationalisation.

★

Malheureusement, on se demande comment s'opèrera le changement? MM. Lewis et Scott ne le disent pas. Ils ne donnent aucun détail sur les méthodes qu'ils entendent appliquer. Ils se gardent de nous mettre en présence d'une industrie nationalisée, fonctionnant d'après leurs principes. Comment alors faire confiance à une idéologie qui, à propos d'une aventure aussi hasardeuse que celle recommandée, ne laisse rien prévoir quant aux résultats possibles? Sous un autre angle, le livre touche à des idées qui méritent examen. Ainsi cette prétention que la conscription de la richesse matérielle doit précéder celle des hommes, parce que, pour reprendre le mot de J. S. Woodsworth, la vie a plus d'importance que la nourriture, et le corps plus d'importance que le vêtement. Dans d'autres domaines, la C.C.F. préconise les coopératives, de production et de consommation; des mesures de protection pour l'agriculteur et l'ouvrier; un plus grand souci de la santé publique. Autant de choses excellentes, on l'admettra. Mais tout cela ressemble étrangement au chocolat vanillé qui doit faire passer la pillule. Dans l'ensemble la C.C.F. n'est pas sans attraits. Les succès remportés par elle, dans diverses parties du pays, disent d'ailleurs la fascination qu'elle peut exercer à l'occasion. Mais son programme reste trop incomplet et trop flou. Ceux qui l'élaborèrent semblent eux-mêmes redouter les conclusions auxquelles il invite. Personne n'embarquera de gaieté de coeur dans leur bateau peinturé à neuf, mais dont on ne sait s'il peut tenir la mer. Le livre de MM. Lewis et Scott est cependant à lire, parce qu'il jette quelque clarté sur un mouvement d'idées resté obscur à la plupart.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Bernard Valiquette, Montréal.

VANCOUVER — 3,000 des ouvriers qui travaillent aux avionneries de la Colombie britannique recevront, d'ici la fin d'octobre, leur avis de congédiement. C'est ce qu'ont annoncé les autorités provinciales.

Les Catholiques de la Saskatchewan et les grandes unités scolaires

REGINA—Voici le texte complet du bref qui fut présenté au Gouvernement provincial de la Saskatchewan au nom de l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan, de l'Association Catholique des Commissaires d'écoles franco-canadiens et de la "Catholic School Trustees' Association of Saskatchewan" relativement au projet des grandes unités scolaires dans la Saskatchewan. Le mémoire fut présenté le 10 octobre par M. M. Hall, de Saskatoon; le texte nous est parvenu le 19 octobre, c'est pourquoi nous n'avons pu le traduire à temps.

A BRIEF ON CATHOLIC AND FRENCH VIEWS ON EDUCATION IN SASKATCHEWAN

With Particular Reference To The Larger Unit of Administration

We are here as citizens vitally interested in education to discuss some fundamental principles in regard thereto which we think need restatement and emphasis at this time when far-reaching changes are being proposed. We wish to thank the Honourable, The Minister of Education for arranging this appointment and you, Mr. Premier and Members of your Government, for giving us this opportunity of presenting the Catholic viewpoint in relation to the Larger Unit of Administration.

A meeting was held in Saskatoon on Thursday, September 28th last, attended by His Excellency Archbishop Monahan, of Regina, and Their Excellencies the Bishops of Saskatoon and Prince Albert and the Rt. Rev. Abbot-Ordinary of Muenster; the Executives of The Catholic School Trustees' Association of Saskatchewan, The Franco-Canadian School Trustees' Association, and Association Catholique Franco-Canadienne, and distinguished Catholic Educationalists.

The views which we present to you are the considered and unanimous convictions of the meeting put forward on behalf of all Catholics of the Province.

At the meeting the question of the Larger Units of Administration was probed and tested and the implications arising therefrom weighed on the only scale which we think ought to be used in the consideration of the question, namely, the balance to be maintained between State's rights to assist the Parent in the education of the Child and the Parent's natural rights as well as those of the Child in regard to education.

Catholics and the Catholic Hierarchy are and have been opposed to many phases of the existing and proposed Larger Unit legislation not from any selfish motive but solely because the legislation proposes changes which interfere with fundamental rights of parents in regard to their children, and because rights which Catholics hold as inalienable in all men are being assumed by the State.

The meeting was deeply conscious of and entirely in sympathy with the desire to improve Education and Educational facilities in the Province and was of the opinion that many if not all of the benefits expected from the adoption of the Larger Unit of Administration could be secured without violating further the rights of parents if certain objectionable features in the proposed legislation were eliminated.

The consensus of the meeting was stated and expressed in the following resolution which was passed unanimously.

"Resolved that the Executives of the Catholic School Trustees' Association of Saskatchewan, the Franco-Canadian School Trustees' Association and Association Catholique Franco-Canadienne and all others here present are opposed to the proposed plan for the establishment of the Larger Unit or administration because

(a) It does not sufficiently guarantee safeguards of the natural right of the parent to educate his child.

(b) It will in nearly all cases cause existing Catholic and French communities to become minorities in the Larger Unit with corresponding diminution of rights.

"It is further resolved, in the event that the Larger Unit of Administration is enacted for the Province, that we stress and insist that the powers and duties of the Divisional Board be limited to:

(a) The entire financial administration of the division and a general supervision and control over the schools of the division;

(b) Providing the division with adequate schools and equipment and maintaining the same;

(c) Providing special instruction in agriculture, manual arts, household economics, physical training, music, art, dramatics or other branches of the public or high school course throughout the schools of the division, provided, however, that any district may by resolution of its Trustees refuse such instruction on ethical grounds;

(d) The fixing and payment of salaries of all teachers and other employees;

(e) Providing high school instruction at convenient points in the division;

(f) The employment of physicians, dentists and nurses for the examination and treatment of pupils;

(g) Furnishing pupils with text books and other supplies free of charge or at a fixed cost;

(h) Providing pupils with luncheon at the noon hour, either free or at a fixed price;

(i) In general to do and perform all the administrative acts and functions arising out of the financial administration of the division and the proper supervision thereof.

"And that the Local School Board of each District in the division retain the residue of powers now possessed by such Boards, particularly the following:

(a) The right and duty to nominate a duly qualified teacher or teachers for the District for appointment to the school of the District by the Division Board;

(b) The right to pass resolutions pursuant to sections 201 to 204 of The School Act providing for Religious instruction and the teaching of French as in said sections provided;

(c) The right to belong to any trustees' association organized in the Province and to have the fees for membership in such organization paid by the Division and to send one of their number or the secretary to attend a trustees' convention at the expense of the Division.

Our insistence that the right to nominate the teacher or teachers required by the Local School District and that the residual powers of the present District be retained by the District stems directly from the correct answer to the question "Whose is the Right to Educate?"

Education is essentially a social and not a mere individual activity. Man is born into three societies distinct from one another yet harmoniously combined by God: two, namely the family and the State, belong to the natural order; the third, the Church, to the supernatural order.

Education which is concerned with man as a whole necessarily belongs to all these three societies, in due proportion, corresponding, according to the disposition of Divine Providence, to the co-ordination of their respective ends.

Until comparatively modern times education was pre-eminently and rightfully the Church's affair, not only in her Monasteries and Cathedral Schools, but in all her institutions for the education of lay fold, song and chantry schools, grammar schools and universities.

It is the inalienable right as well as the indispensable duty of the Church to watch over the entire education of her children, in all institutions, public and private, not merely in regard to the religious instructions there given, but in regard to every other branch of learning and every regulation insofar as religion and morality are concerned.

No one free from prejudice can have a reasonable motive for opposing or impeding the Church in this her work, of which the world today enjoys the precious advantages.

This is fundamentally true because of rights of the family and of the State, even the rights of individual, regarding a just liberty in the pursuit of science, of methods of science and all sorts of profane culture, not only are not opposed to this preeminence of the Church, but are in complete harmony with it. The reason for this harmony is that the supernatural order not only does not destroy the natural order, but elevates the natural and perfects it, each affording mutual aid to the other, and completing it in a manner proportioned to its respective nature and dignity.

The Church's mission of education is in wonderful agreement with that of the family, for both proceed from God in a remarkably similar manner. God directly communicates to the family, in the natural order, fecundity, which is the principle of life, and hence also the principle of education for life, together with authority, the principle of order.

The family therefore holds directly from the Creator the mission hence the right to educate the offspring, a right inalienable because inseparably joined to the strict obligation, a right anterior to any right whatever of civil society and of the State, and therefore inviolable on the part of any power on earth.

The function of the civil authority residing in the State is two-fold, to protect and to foster, but by no means to absorb the family and the individual or to substitute itself for them.

Accordingly in the matter of education, it is the right, or to speak more correctly, it is the duty of the State to protect in its legislation, the prior rights, already described, of the family as regards the Christian education of its offspring.

It also belongs to the State to protect the rights of the child itself when the parents are found wanting either physically or morally in this respect, whether by default, incapacity or misconduct, since their right to educate is not an absolute and despotic one, but dependent on the natural and Divine Law, and therefore subject alike to the authority and jurisdiction of the Church and to the vigilance and administrative care of the State in view of the common good. In such cases the State does not put itself in the place of the family, but merely supplies deficiencies and provides suitable means, always in conformity with the natural rights of the child.

The offspring is that of the parents and not of the State; a child is a human being and a member of domestic society before it can be considered a citizen because it comes into existence through its parents and not through the State; indeed it is only through the medium of the family that it becomes a member of Society.

The doctrine that children belong to the State before belonging to their parents, proclaimed by Danton in the Convention of 1791, negatives all the previous Christian conceptions of the family and of the rights of individuals. It has been carried to its logical conclusion in Hitler's Germany. Here we see the principle of the supremacy of the State carried to its inevitable destiny. Education became an instrument of propaganda for the Nazi party. Controlling all schools, they indoctrinated the children of the nation—torn from parental control—with their soul-destroying philosophy of race-idolatry and hate. We are now paying a terrible price for the acceptance by Germany and other States of this doctrine.

The Catholics of Saskatchewan with their Bishops and Clergy are extremely apprehensive lest, and under the form of an intended and well-intentioned improvement in the administration of educational affairs, the germ of this disastrous doctrine becomes implanted in our educational system to grow and in time to strangle the freedom not only of the child and of its parents but of society itself.

And so we oppose denuding the Local School Board of its right as parents and representing parents to immediately control the selection of its teacher or teachers. Our opposition is not as Catholics only but on behalf of all parents, for all parents, regardless of Creed possess the same natural rights and duties.

But as Catholics we have additional reasons for demanding that the teacher or teachers be nominated by the Local Board, and as French-speaking Catholics we have a further fundamental and valid reason for our attitude in this regard.

Small as they are, the rights given by Sections 201 to 204 of The School Act are extremely important and significant to all of us.

As Catholics we stand unequivocally against all secularization of education, whether it be in the form prevalent in Germany or Russia or in the mitigated form here in our Country. Education, if it is a life or even a preparation for life, must prepare for all of that life. For religion enters into every nook and cranny of life. Religion itself is a life. And man is a religious being. Education, then, unless it chooses to neglect a large and most important part of life, must necessarily include training in religious belief and conduct. Catholics can never be content with any vague, sentimental, ethical culture plan of religion. To the Catholic the Incarnation of the Son of God is the most important event in world history. To put Him on a par with mere men, however great, to treat of Him in school as we treat of Moses or Aristotle or Lincoln and no more, is not merely to be false to religion, it is to be false to truth. The Church that Christ founded, the lessons that He taught, are not things to be spoken of in a hushed voice in closing or after hours. Christ must enter into our educational scheme. It is His life which is the golden thread that must run through the fabric of Catholic educational theory. Christ Himself is the foundation stone that gives to

[Suite à la neuvième page]

SAINT-BONIFACE

Partie de cartes de la chorale des Dames de Ste Anne

Mercredi dernier, Mme J.-L. Trudeau, 260, rue Dumoulin, recevait les membres de la chorale des Dames de Ste-Anne, pour une partie de cartes, à sa résidence.

Les heureuses gagnantes des prix furent les suivantes: 1er prix (don de Mme Benoit Trudeau), Mme Eda Pelletier; 2ème prix (don de Mme J.-E. Cossette), Mme Benoit Trudeau. Prix d'entrée (don de Mme Decloux), Mme Arthur Lemoine. Prix d'assistance au choeur de chant (don de la Congrégation), Mmes G.-H. Bérubé, Decloux et F. Boisselle.

Mme Benez, directrice, offrit à Mme Cossette, bibliothécaire, un don d'appréciation pour services rendus à la chorale.

Au cours de la soirée Mmes J. Trudeau et J. Poitras présentèrent une très intéressante saynète, tandis que Mme E. Pelletier récita une de ses bonnes déclamations.

Nos félicitations bien sincères aux artistes de la soirée et nos remerciements les plus chaleureux à Mme Trudeau pour sa gracieuse hospitalité.

LE COL. RAINVILLE, DE NOUVEAU PRESIDENT

OTTAWA — Le colonel G.-H. Rainville, de Montréal, a été de nouveau nommé président national de la campagne de l'emprunt de la victoire pour l'armée canadienne.

L'armée espère dépasser le total souscrit lors du sixième emprunt, soit plus de $25,000,000 dont $10,000,000 l'avaient été par des militaires outre-mer.

RAFLE AU PROFIT DU H.M.C.S. ST-BONIFACE

Le mardi 10 octobre, le nom du gagnant du bon de marchandise de la valeur de $25.00, donné comme prix d'une rafle en faveur du balayeur de mines de St-Boniface (H.M.C.S. St. Boniface) fut tiré par l'échevin Armand Pambrun, devant les membres du conseil de ville, avant leur assemblée, et devant quelques autres personnes.

M. C. F. Aitken, de 544, avenue Rathgar, Winnipeg, fut le gagnant.

Les recettes de cette rafle s'élevèrent à $135.00.

ELECTIONS CHEZ LES CANADIENS DE NAISSANCE

Les Canadiens de Naissance, de St-Boniface, Assemblée No 127, La Vérendrye, ont tenu le 11 octobre leurs élections annuelles pour le terme de 1944-45. En voici les résultats: Président, M. A. Plamondon; 1er vice-président, A. Perron; 2e vice-président, A. Pelland; chapelain, E. Guilbault; historien, A. Pichette; sergent d'armes, H. Lévesque; garde intérieur, V. Fontaine; garde extérieur, J. Hébert; secrétaire, J.-S. Desautels; trésorier, C. Royal.

Au Club La Vérendrye les élections ont donné les résultats suivants: Président, Aug. Pichette; vice-président, A. Trudeau; gérant, A. Plamondon; secrétaire, J. Desautels; trésorier, C. Royal; conseillers, V. Fontaine et A. Perron.

Cinq échevins se présenteront de nouveau

Cinq échevins de St-Boniface brigueront de nouveau les suffrages aux prochaines élections municipales qui se tiendront dans cette ville le 17 novembre. Les nominations se feront le mardi 7 novembre.

M. J.-A. Pambrun se présentera de nouveau dans le quartier no 3, M. J.-B.-T. Hébert, dans le quartier no 2, M. J. Pynoo, dans le quartier no 1, M. W. A Leslie, dans le quartier no 4, et M. A. Ross, dans le quartier no 5.

C. A. Bailey élu candidat créditiste pour le comté fédéral de St-Boniface



Le vendredi soir 13 octobre, les créditistes du comté fédéral de St-Boniface tenaient une convention pour se choisir un candidat qui briguera les suffrages aux prochaines élections fédérales.

La convention composée de délégués de la ville et de la campagne, choisit unanimement comme candidat, C. A. Bailey, agent de la succursale de la Coopérative de blé de Headingly. Celui-ci a été très actif à répandre la doctrine créditiste dans la province depuis au delà de trois ans. Tous ceux qui l'ont connu sont unanimes à remarquer son profond esprit chrétien, sa loyauté à toute épreuve, son affabilité et son honnêteté.

(Communiqué)

A la Chapelle Ste-Marie

Dimanche dernier, M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché de St-Boniface, directeur diocésain de la Propagation de la Foi, a fait le sermon aux deux messes. Il nous a dit que le nombre des païens dans le monde entier est bien supérieur à celui des catholiques. Il nous a encouragés à collaborer au travail des missionnaires par nos prières et nos sacrifices et nous a engagés fortement à souscrire généreusement à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

La saison des vacances est terminée et les activités paroissiales recommencent. Nous essaierons de les rendre aussi intéressantes que possible pourvu que les paroissiens veuillent bien nous prêter leur concours, et nous sommes assurés qu'ils ne nous le refuseront pas.

L'habitude de jouer aux cartes est passée dans nos moeurs, donc nous jouerons aux cartes, le vendredi 20 octobre prochain, à 8 h. 30 p.m., dans la salle du sous-sol de la chapelle.

Nous espérons que nos amis viendront en grand nombre à l'inauguration de nos parties de cartes et que les dames organisatrices des deux quartiers nord et leurs aides n'auront qu'à se louer de l'accueil qu'elles recevront lorsqu'elles se présenteront dans nos foyers pour vendre des billets.

A vendredi, le 20 octobre, à la chapelle Ste-Marie.

La secrétaire du comité.

Partie de cartes à la paroisse St-Emile

Le dimanche 29 octobre les Dames de Ste-Anne de la paroisse St-Emile organiseront la première partie de cartes de la saison. Cette soirée sera donnée au profit de la paroisse.

Nous invitons tous les paroissiens et leurs amis à y prendre part. De beaux prix seront offerts.

Local pour le comité des oeuvres paroissiales

L'ouverture du local mis à la disposition des dames de la paroisse eut lieu le dimanche 15 octobre au numéro 200, de l'Avenue Provencher.

A cette occasion le comité central et un groupe de dames, qui ont répondu à l'appel par la voie du bulletin, s'y rendirent pour entendre le rapport des oeuvres paroissiales pour l'année 1943-44. Les élections pour le nouveau terme eurent lieu également. La secrétaire du comité fit le rapport des activités de l'année qui vient de s'écouler, et Mme F. Simons, celui du bureau du service volontaire, Mme E. Gagnon, celui du service de récupération (Salvage Corps), Mme Henry Lane, celui de la clinique de l'école Provencher, Mme J.-C. Mouard, remplaçant Mme J. Baxter, directrice de cette organisation, celui de la Croix-Rouge.

Mme J.-Arthur Lane agissait comme secrétaire du comité de nomination. Les dames dont les noms suivent furent choisies: Mmes J.-C. Mouard, J.-B.-T. Hébert, J. Poitras, L. LaRivière, L. Trudeau, L. Aubin. Le résultat des élections fut le suivant: Mme A.-J.-H. Dubuc, présidente pour un second terme; Mme J.-C. Mouard et Mme J.-B.-T. Hébert, vice-présidentes; Mme J.-Arthur Lane, secrétaire pour un second terme; Mme Alfred Leclerc, trésorière pour un second terme; conseillères, Mmes P. Toussaint, Henry Lane, L. LaRivière, A. Séguin, J. Allésia.

On nomma trois autres dames conseillères, et les dames élues furent: Mmes M. André, A. Paquin, El. Stinson. Mme A.-J.-H. Dubuc, présidente, remercia sincèrement les dames de l'avoir élue pour une 2ème année, se disant fière de pouvoir se dévouer au développement des oeuvres avec la collaboration de chacune. Ce nouveau comité devra ajouter à chaque district de nouvelles dames capitaines afin de faciliter la tâche. Nous comptons donc sur la bonne volonté de toutes celles qui ont des moments libres à donner pour ce travail. Serait-il possible à ces personnes de donner leur nom à la dame conseillère, (mentionnée plus haut) ou à Mme F. Simons, directrice la plus rapprochée de sa demeure, du bureau du service bénévole?

Au sujet du service de récupération (Salvage Corps), on avise toutes les ménagères que le camion passera par les rues le jeudi 27 octobre pour recueillir les objets de rebut dont elles veulent disposer.

• • •

Mme J.-B.-T. Hébert qui était en charge du "Community Chest", remercie toutes les dames qui lui ont rendu service en passant dans chaque demeure pour recueillir les offrandes.

Mme J.-A. LANE,
secrétaire.

Mariage

STEWART-COUTURE

Le samedi 14 octobre fut célébré le mariage de Mlle Thérèse Couture, fille de M. et Mme Napoléon Couture, de Clandeboye, Man., avec M. Alexandre Stewart, fils de M. et Mme Alexander Stewart, de St. James.

La mariée portait un costume tailleur gris avec accessoires rouge foncé. Elle avait une parure de cou en vison. Son corsage était composé de roses blanches.

Mlle Hélène Couture, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle avait un ensemble deux pièces bleu Alice. Les accessoires étaient bruns, et son corsage était de roses Talisman et d'asters blancs.

Le garçon d'honneur était M. William Doran.

Après le mariage une réception eut lieu à la résidence des tantes de la mariée, Mlles Poirier, à 170, rue Masson.

Les nouveaux époux résideront aux Broadway Court Apts., Winnipeg.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

CONSIDERATIONS SUR LE ROSAIRE

I. Un peu d'histoire

Nul n'ignore l'origine miraculeuse et céleste de nos principales prières du Rosaire; le Pater, et l'Ave dans sa principale partie, nous sont venus par l'Evangile lui-même. Jusqu'au XIIe siècle les fidèles se sont plu à réciter intégralement ces prières apportées directement du ciel.

C'est du Moyen-Age que datent les changements qui sont intervenus dans la suite. A cette époque l'Eglise ajouta, au salut de l'Archange Gabriel, la prière de Sainte Elisabeth: "Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de votre sein est béni." Saint Bernardin de Sienne y apposa le mot "Jésus". L'Eglise composa ensuite sa partie propre avec le "Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs". Pas longtemps après un Franciscain y mit le dernier mot avec le "Maintenant et à l'heure de notre mort."

Et voilà formée cette couronne de perles que Saint Dominique, au XIIIème siècle, fera réciter comme prière favorite de la Vierge.

L'illustre Dominicain fut en effet le premier à réciter le Rosaire en entier. Avant lui existait déjà l'usage de réciter un certain nombre de prières au moyen de petites pierres, de clous ou de globules enfilés les uns à la suite des autres. Le nombre des globules était généralement indéterminé et laissé au bon désir de chacun. Saint Dominique, le premier choisit un nombre de 150 grains pour les "Ave Maria". Il les partagea en quinze dizaines et chacune de ces dizaines devait être précédée du "Pater" et suivie du "Gloria". Enfin à chaque dizaine encore il assigna une méditation sur l'un des Mystères du Sauveur.

Ce n'est pas le caprice qui poussa Saint Dominique à disposer le Rosaire de la façon dont nous l'avons aujourd'hui. A une époque ou l'hérésie des Albigeois menaçait l'Eglise en massacrant les chrétiens, Saint Dominique s'employait en vain à dominer le fléau. Alors la Sainte Vierge lui apparut un jour qu'il était à l'invoquer. Elle lui présenta un Rosaire et lui dit: "Sache, mon fils, la Salutation angélique est le moyen dont la Trinité s'est servi pour régénérer le monde; cette prière est le fondement de la nouvelle alliance. Voulez-vous gagner à Dieu ces coeurs endurcis? Prêchez cette prière sous la forme que je vous enseigne. Non, si cette rosée céleste ne tombe pas sur cette terre ingrate, elle demeurera à jamais inféconde." Dans la suite cette prière fut fort encouragée par l'Eglise, par les Papes tout particulièrement, surtout par S. S. Léon XIII.

II. Le Rosaire au Juniorat

Fidèles aux traditions de Notre Mère la Sainte Eglise, aux vieilles traditions familiales et à celles de leur "Alma Mater", les Junioristes n'oublient point de réciter leur chapelet. Les Ave appris sur les genoux d'une mère ne s'oublient pas.

Ce chapelet, ils le portent sur eux; ils le récitent ensemble à la chapelle, ils le reprennent en leur particulier dans la dernière prière offerte, le soir, près de leur lit. On peut en voir encore, dans la demi-obscurité de la veilleuse, tourner des grains d'Avé sur leurs doigts silencieux.

Le chapelet, ils le disent pour des parents qu'ils aiment, pour leurs maîtres, pour les païens, dans leurs difficultés; en ces temps de calamités surtout, ils le récitent pour demander la paix, sachant bien qu'aujourd'hui, comme par le passé, le Rosaire remportera des victoires.

Petites Notes

A l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Josaphat Daigneault, un groupe d'amis et de parents organisèrent en leur honneur, samedi soir, une soirée-surprise à leur résidence, 139, rue Horace, Norwood.

De jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires.

Mmes G. LaRivière et A. Richard présidaient à la table du thé. On comptait 22 invités.

• • •

Mlle Cécile Lambert est partie mardi dernier pour un séjour de quelques mois chez sa tante, Mme Claire Lambert, de Quesnel, C.B.

• • •

Shower

En l'honneur de Mlle Gratia Châle, dont le mariage sera célébré demain, Mme W. T. Holden et sa fille, Mme J. Châle, ont organisé un shower d'articles divers, jeudi, à la résidence de Mme Holden, 59, avenue Ferndale.

Mlle Eveline Châle, soeur de la future épouse, présenta les cadeaux.

Il y eut 29 invités.

• • •

Mme A.-G. Proulx, de 163, rue Bertrand, a reçu la nouvelle que son mari, le sergent (Bennie) Proulx, est arrivé sain et sauf outre-mer.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Adventures of Mark Twain	I
Sunny	I
Fugitive from Sonora	I
Wing and a Prayer	II
Christmas Holiday	II
Suspicion	II
Bathing Beauty	II
The Falcon in Mexico	II
Address Unknown	III
Storm Over Lisbon	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

On ne peut aimer sans souffrir et souffrir quand on aime, ce n'est plus souffrir.

LES 1,000 HEURES DE VOL DU "MARS"

PEARL HARBOR — Le "Mars", le plus gros hydravion au monde, a amerri ici cette semaine en complétant ses 1,000 heures de vol entre Pearl Harbor et San Francisco. Durant ce temps, il a parcouru plus de 200,000 milles et transporté 1,000,000 de livres de marchandises.

Le gros avion est arrivé ici cette semaine avec ses 25 voyageurs habituels, 4,000 livres de courrier et 15,000 livres de marchandises.

Retraites fermées

23-27—Femmes de la paroisse de St-Joseph. R. P. Dieudonné Masse, O.F.M.

27-30—Hommes et jeunes gens qui travaillent en ville. Organisée par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

30-3 nov.—Hommes et jeunes gens. R. P. Jobin, O.M.I.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Sainte-Agathe

Le comité de l'Association Sportive de notre paroisse invite très cordialement parents et amis des paroisses voisines à une grande partie de cartes, qui aura lieu dimanche prochain au soir, le 22 octobre.

On vous promet une agréable soirée; des prix nombreux et de valeur, un programme varié, un succulent goûter, etc.

Venez en foule! Bienvenue à tous!

Le soldat Léon Courcelles est etourné à Montréal, dernièrement, après avoir passé un congé e deux semaines chez ses parents, M. et Mme Thélesphore ourcelles.

Baptême

M. et Mme Aimé Robert sont eureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une lle, le 3 octobre, à l'hôpital de la Iiséricorde. Elle fut baptisée ous les noms de Marie-Florepauline. Parrain et marraine, M. t Mme Louis-Edouard Dumesnil, rands-parents de l'enfant.

Saint-Charles

Souper annuel

Dimanche prochain, le 22 ocobre, notre souper annuel d'acon de grâces aura lieu dans la alle paroissiale à 6 h. p.m. La résidente de l'organisation, Mme amille LaFlèche, ainsi que ses ides, Mmes H. Lamarre, J. Isister et Sinclair, de même que 'autres dames et demoiselles, ont très actives dans la préparation de ce grand repas de famille, et tous les paroissiens et les mis des paroisses environnantes ont cordialement invités à venir faire honneur.

• • •

Le jour même d'action de grâes, le 9 octobre dernier, sur invitation du R.P. Hilland, .M.I., autrefois de St-Charles et aintenant curé de Little Briin, notre curé, le R.P. Riffel, .M.I., ainsi que quelques paroisens se rendaient prendre le souper d'action de grâces chez le R.P. Hilland. Tous sont revenus enchantés et satisfaits de leur petit voyage.

• • •

Dimanche dernier, notre Père Curé avec un grand nombre de paroissiens se rendaient à St-François-Xavier pour prendre le souper d'action de grâces chez ces bons vosins.

• • •

Il nous fait plaisir de saluer l'arrivée de deux nouvelles familles dans la paroisse: celle de MM. Joyal et Guay, autrefois du Sacré-Coeur de Winnipeg. Bienvenue chez nous, et espérons que plusieurs autres familles canadiennes-françaises suivront leur exemple.

Elie

En visite

M. et Mme Théo. Roy partaient le vendredi 6 octobre pour rendre visite à leurs enfants à Fort William, Ont. De là ils iront à Détroit et à Saganaw, Michigan, E.-U., puis à Montréal, P.Q., où ils passeront l'hiver.

• • •

La semaine dernière, Mme Arcelie Aquin ainsi que MM. Louis et Edwin Aquin se rendirent à St-John, Dakota-Nord, E.-U., pour assister aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Russel Shaver, décédé subitement le 9 octobre.

Scarth

Décès

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Adolphe Henuset, de Pipestone, survenue le 11 octobre, à l'âge de 84 ans. Le regretté défunt laisse 2 enfants: 1 fille, Mme E. Gilliard, de Virden, et 1 fils, M. Armand Henuset, de Pipestone, ainsi que de nombreux petits-enfants. Ses funérailles eurent lieu le 14 dernier à Grande-Clairière.

• • •

M. et Mme M. Gonty et M. et Mme E. Sylvestre se rendirent à Minot, E.-U., pour affaires, la semaine dernière.

• • •

M. et Mme T. Kernel et leur fils, Paul, rendirent visite à M. et Mme F. Delmaire, ainsi qu'à M. et Mme J. Delmaire, à Wauchope, Sask., dimanche dernier.

• • •

M. Julien Chatel, de St-Boniface, est en visite dans la famille Isidore Kernel.

Remerciements

Les familles Gilliard et Henuset tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par visites à la maison, assistance aux funérailles, offrandes de fleurs ou de messes pour leur père.

St-Pierre-Jolys

Baptême

Joseph-Aimé-André, né le 15 octobre, fils de Xavier Chouinard et de Marie-Ange Delorme. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Chalas, oncle et tante de l'enfant.

Blessé en France



Le soldat Louis-E. Clément, fils de M. et Mme Eugène Clément, de Laurier, Man., qui a été blessé en France. Né à Laurier en 1924, il y reçut son éducation. Il fit son entraînement à Fort Osborne, Fort Garry, à Calgary, à Windsor et en Nouvelle-Ecosse. Il fut envoyé outre-mer au mois de juin 1940.

Laurier

Nous annonçons pour dimanche prochain, 22 octobre, une partie de cartes dont les bénéfices seront consacrés à l'achat de produits pharmaceutiques dont les enfants de France ont grandement besoin.

Mariages

TUCKER-DESROCHES

Le 5 octobre, à 9 heures du matin, M. le Curé bénissait le mariage de Mlle Gertrude Desroches fille de M. et Mme Valmore Desroches, avec M. Louis Tucker, fils de M. et Mme Basile Tucker, de Ste-Rose du Lac. La musique et le chant donnaient à la cérémonie un caractère très intime

Après la messe, un diner fut servi chez les parents de la mariée. Ensuite les jeunes époux partirent en auto pour Winnipeg.

GADAL-BERTHELET

Le mardi 17 octobre, à 7 heures du matin, Mlle Irène Berthelet, fille de M. et Mme Alfred Berthelet, unissait sa destinée à celle de M. Lucien Gadal, fils de M. et Mme Justin Gadal, de Ste-Rose du Lac. M. le Curé bénit leur mariage et aussitôt après une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Les jeunes mariés partirent par le train de 9 heures à destination de l'Ontario.

Letellier

Mariage

FILLION-HOULE

Le mercredi 11 octobre, M. le Curé bénissait le mariage de M. Charles Fillion, de St-Jean-Baptiste, et de Mlle Yvette Houle, de Letellier.

Les témoins étaient MM. Xavier Sarrasin et Joseph Houle.

M. Côme Fillion et Mlle Lucille Houle étaient garçon et fille d'honneur. Louise Dumontier était bouquetière.

Pendant la messe nuptiale des cantiques appropriés furent chantés par Mme L. Landry, de Ste-Elisabeth, Mme Antonin Jutras, Mlles Aline Bissonnette et Marguerite Parent; Mme Albert Breton accompagnait à l'orgue.

A la suite de la cérémonie, il y eut une réception à la salle municipale, à laquelle de nombreux parents et amis participèrent. La salle avait été spécialement décorée et présentait un joli coup d'oeil. Un délicieux goûter fut servi.

Parmi les invités on remarquait deux pionniers, M. Xavier Sarrasin, de St-Jean-Baptiste, grand-père du marié, et Mme Noël Houle, grand'mère de la mariée, tous deux très alertes pour leur âge.

L'heureux couple reçut de nombreux cadeaux. Dans la soirée eut lieu une veillée au même endroit en l'honneur des nouveaux époux; l'assistance était très nombreuse et l'on s'amusa bien.

La Broquerie

Cercle des Fermières

Notre dernière réunion mensuelle eut lieu à la salle paroissiale le mercredi 24 septembre.

Nous étions heureuses de jouir de la présence des membres du comité du cercle de Ste-Anne, accompagnés de leur curé. Quelle belle occasion pour discuter de nos questions d'actualité! Notre dévoué curé ainsi que le R. P. de l'Etoile ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs bons conseils. Nous souhaitons que les dames présentes intéressent leurs familles à ces problèmes afin que ces discussions ne demeurent pas sans fruit.

Nous remarquions en outre plusieurs nouvelles figures, particulièrement quelques dames du district de St-Roch. Merci à Mme Emery Rocan pour avoir bien voulu répéter sa démonstration sur la manière de confectionner les bas de feutre. Félicitations aux membres du district St-Joseph pour leur assiduité, malgré la distance.

Voici le programme de la prochaine assemblée qui aura lieu le mercredi 25 octobre, à 2 h. 30 p.m.:

1.—Evangile: Situation politique de la Palestine. "Faites ça", page 18, faire cette lecture avant l'assemblée.

2.—Etude sociale: Même leçon. Foyer rural, juillet-août, page 4.

Que chacune apporte son bulletin et se prépare à prendre part à la discussion.

3.—Alimentation: Page 39. Conservation des légumes en cave.

4. — Démonstration: Comment exécuter un patron de manche de robe. Cette démonstration est la première d'une série de leçons de coupe et de couture.

Veuillez apporter un crayon, un galon à mesurer, une paire de ciseaux et une feuille de papier 24" x 24".

Non seulement les membres actuels sont invités à nos réunions, mais toutes les personnes qui s'intéressent à notre mouvement.

Saint-Labre

Baptêmes

Joseph-Paul-Robert, né le 25 septembre, enfant d'Henri Grenier et d'Olive Chartier, baptisé le 1er octobre. Parrain et marraine, Léopold Chartier et Thérèse Grenier, oncle et soeur de l'enfant.

Joseph-André-Gérard, né le 4 octobre, enfant de M. et Mme Joseph Adam, baptisé le 15 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Emile-L. Poiron, oncle et tante de l'enfant.

En visite

Le soldat Albert Stordeur, chez ses parents.

• • •

Mlle Angèle Gisiger, en congé chez sa mère.

• • •

Mme Alfred Chartier, chez sa fille, Mme Henri Grenier.

Partie de cartes

Le dimanche 15 octobre nous eûmes notre première partie de cartes de la série. Ce fut un réel succès. Elle était donnée sous le patronage des familles R. André, J. Gérardy, A. Gendron, B. Gisiger. Félicitations et remerciements aux organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Dunrea

Mardi matin, M. Robert Garand, ingénieur dans la marine, nous quittait pour retourner à son poste. M. Garand prit part à l'invasion de la France, le 6 juin.

• • •

M. A. Lavoie, jr., de la marine canadienne, est en congé pour quelque temps dans sa famille. Le navire sur lequel il était en devoir a été torpillé sur les côtes de la Norvège mais on réussit à le ramener à Scapa Flow.

• • •

Notre marchand, M. A. Pinvidic, a vendu son commerce à M. Spalding, de Lowe Farm. Il a acheté un commerce à St-Vital.

• • •

M. J.-A. Paradis a fait l'acquisition d'une propriété au village

Mardi matin a eu lieu le mariage de Mlle Henriette Mondor, fille de Joseph Mondor, avec M. Lagacé, de Wakopa.

• • •

Ont été recommandés aux prières dimanche dernier, Mme McCullough, épouse de notre chef de gare, ainsi que Jos. Maloney, blessé en France.

Tué en France



Le soldat Aurèle-Edmond Barré, fils de M. et Mme Henri Barré, de McCreary, Man., a été tué au combat en France le 27 septembre. Le soldat Barré est né à Hearst, Ont., le 25 mai 1924. Il s'enrôla il y a trois ans et fit du service outre-mer depuis le mois de mai 1943. Lui survivent, outre ses parents, trois soeurs, Mme J. Caumartin, de la section féminine de l'aviation canadienne, en service outre-mer, Vivianne et Bernice, à la maison, à McCreary; trois frères, le soldat Maurice Barré, en service outre-mer, Théodore et Gilbert, à la maison.

St-Jean-Baptiste

La retraite paroissiale du 8 au 15 octobre fut prêchée par les RR. PP. Leduc et Goulet, dominicains. Dimanche, après la cérémonie de clôture de la mission, M. le curé J.-S. Caron a remercié, en son nom et au nom de ses paroissiens, les bons Pères pour leur dévouement.

• • •

Le dimanche 15 octobre, à 3 heures, a eu lieu la représentation du film 'La famille en fleurs'. Ce film intéressant et instructif est montré au profit de la Maison des Retraites fermées de St-Boniface, par M. l'abbé Léo Blais. Un bon Père Franciscain, directeur de l'Institut Familial de Montréal, présente le film tout en l'expliquant d'une façon très intéressante.

• • •

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. et Mme Georges Beaudette et à leurs enfants, à l'occasion de la mort accidentelle de leur petit Georges-Aimé, âgé de 5 ans. Le samedi 7, M. le curé bénissait ce petit cercueil blanc avant de le conduire au cimetière.

• • •

M. le curé et les paroissiens ont appris avec peine la mort de M. l'abbé Martin, ancien curé de St-Joseph.

Fannystelle

Décès

Le lundi 9 octobre, la mort vint subitement nous enlever un paroissien modèle en la personne de M. Eugène Painchaud. Excellent chrétien, à la foi profonde, il était assidu à tous les offices religieux. La communion du premier vendredi du mois semblait, pour lui, de précepte. En tout et partout sa charité était grande. M. Painchaud ne comptait que des amis. Il laisse parmi nous des regrets profonds et un souvenir ineffaçable.

Afin de finir ses jours plus près de l'église, il était à se construire une nouvelle demeure au village. Tout l'avant-midi du 9, il y avait travaillé, aidé de ses fils et d'un de ses gendres. Après le diner, avant de retourner à son travail, il se rendit à l'étable où, peu après, il fut trouvé inconscient, par sa chère épouse. Quelques blessures à la figure font supposer qu'il fut frappé par le boeuf qu'il allait soigner. M. le curé, appelé en hâte, lui administra, sous condition, les derniers sacrements.

Biographie

M. E. Painchaud est né à St-Philippe de Kinsley, P.Q., le 7 mars 1878. Il vint à Fannystelle il y a 53 ans, et épousa en 1902, Maria Arnal. Il eut 9 enfants: Henri, décédé lors de l'influenza en 1918; Marie (Mme Saquet), de Laurier; Marcelle (Mme Gaspard Piché); Thérèse (Mme Gabriel Piché), Madeleine (Mme Théodore Poitras), et MM. Raymond, André, Clément et Gustave, de Fannystelle. 23 petits-enfants lui survivent ainsi que 3 frères: Henri et Albert, de St-Boniface, et Joseph, de Trois-Rivières, P.Q.; 2 soeurs: Mme A. Hamel, de Fannystelle, et Mme Désiré Magnan, de Ste-Anne.

Funérailles

Les funérailles eurent lieu le jeudi 12 octobre. L'église était remplie. Toute la paroisse avait tenu à donner au défunt une dernière marque d'estime. Dans la nombreuse assistance on remarquait plusieurs personnes des paroisses environnantes et de St-Boniface. La Très Révérende Mère Générale des Soeurs Missionnaires Oblates et la Rév. Sr M. St-Charles, supérieure de la Maison-Chapelle, toutes deux anciennes supérieures du couvent, étaient présentes. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Brunet, curé, assisté de MM. les abbés E. Lavoie, curé de la Cathédrale, et M. Messier, de Starbuck.

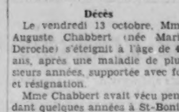
Les porteurs étaient: MM. Marcel, Henri et Almire Arnal, Alfred Hamel, ses beaux-frères, Emile Guyot et Albert Piché.

M. Philippe Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme E. Painchaud et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de marques de sympathie dans leur si cruelle épreuve.

N.-D. de Lourdes



Décès

Le vendredi 13 octobre, Mme Auguste Chabbert (née Marie Deroche) s'éteignit à l'âge de 44 ans, après une maladie de plusieurs années, supportée avec foi et résignation.

Mme Chabbert avait vécu pendant quelques années à St-Boniface, au Sacré-Coeur, à Winnipeg, et à Vivian.

En plus de son époux, la défunte laisse dans le deuil: 2 fils, Joseph et Robert; 2 filles, Berthe et Anne-Marie, tous à la maison, et un bon nombre de neveux et nièces. Une soeur, (Mme Anna Mérel) et 2 frères, Joseph et Jean-Baptiste Deroche.

Les funérailles solennelles eurent lieu samedi. Le deuil était conduit par son mari et son frère aîné, MM. Auguste Chabbert et Joseph Deroche.

Les porteurs furent ses neveux: Henri Geveart, Antoine, Emile et Louis Chabbert, Robert Deroche et Jules Pantel.

Remerciements

Les familles Chabbert et Deroche remercient sincèrement les religieuses du couvent, les amis et paroissiens sympathiques qui sont venus prier près de la défunte et qui leur ont offert des condoléances à l'occasion de cette mort, ainsi que des honoraires de messe et des bouquets spirituels.

• • •

Nos sympathies à la famille Paul Comte éprouvée par la mort accidentelle de leur jeune enfant, Michel, décédé et inhumé au cours de la semaine dernière.

Naissance

M. et Mme René Bazin sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 11 octobre et baptisée le 13 sous les noms de Christiane-Jacqueline - Marie - Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Benoist, de Miami, Floride, représentés par Roland et Eveline Bazin, frère et soeur de l'enfant. Mme Victor Robitaille était porteuse.

Tué au combat



Le soldat Gérard-J. Paillé, fils de M. Antoine Paillé, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., a été tué au combat le 9 septembre. Il naquit à Ste-Anne et y fit ses études. Il s'enrôla dans l'artillerie à Port Arthur au mois d'octobre 1942. On l'envoya outre-mer au mois de mai 1943.

Sainte-Anne-des-Chênes

Décès

Nous apprenons avec regret la mort du soldat Gérard Paillé, survenue en France, le 9 septembre dernier. Né à Ste-Anne, il s'engagea dans l'artillerie en octobre 1942. Il partit pour outre-mer au mois de mai 1944.

Lui survivent: Son père, M. Anthony Paillé; 4 frères: Alphonse, de St-Boniface, Noé, de la Colombie, Joachim, de Ste-Anne, Rodrigue, soldat, en France; 4 soeurs: Mathilde, de Winnipeg, Sr Thérèse Paillé, de Fort Frances, Gertrude et Carmel, toutes deux à St-Boniface.

Une messe de requiem fut chantée dans l'église de Ste-Anne pour l'âme du défunt.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Oak Lake

M. et Mme Joseph Masson (née Emma Bisson) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur deuxième enfant, une fille baptisée sous les noms de Marie-Emma-Louanne. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Potvin, de Bruxelles, Man., oncle et tante de l'enfant.

LE RETOUR A L'HEURE NORMALE

TORONTO — Un télégramme reçu par le *Toronto Board of Control* du premier ministre King dit que le cabinet fédéral se réunira sous peu pour discuter de la politique à suivre relativement au retour à l'heure normale au Canada.

Le télégramme répondait à une requête du *Toronto Board* demandant que l'on opère ce retour à l'heure normale.

Cours de grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le mardi 10 oct.—C.W. No 2 50½, C.W. No 3 50½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49½, Fourrage No 3 47½, Sur voie net 51½.

Le mercredi 11 oct. — C.W. No 2 50½, C.W. No 3 50½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49½, Fourrage No 3 47½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 12 oct.—C.W. No 2 50½, C.W. No 3 50½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49½, Fourrage No 3 47½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 13 oct. — C.W. No 2 50½, C.W. No 3 50½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49½, Fourrage No 3 47½, Sur voie net 51½.

Le samedi 14 oct.—C.W. No 2 50½, C.W. No 3 50½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49½, Fourrage No 3 47½, Sur voie net 51½.

ORGE

Le mardi 10 oct.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 63¾, Fourrage No 3 59¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 11 oct. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¼, Fourrage No 3 60¼, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 12 oct.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 61¼, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 13 oct. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 61½, Sur voie net 64¾.

Le samedi 14 oct. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 62, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le mardi 10 oct.—C.W. No 2 101½, C.W. No 3 96½, C.W. 2 rej. 89½, C.W. No 4 94½, Ergot 87½, Sur voie net 101½.

Le mercredi 11 oct.—C.W. No 2 102⅝, C.W. No 3 97⅝, C.W. 2 rej. 90⅝, C.W. No 4 95⅝, Ergot 88⅝, Sur voie net 102⅝.

Le jeudi 12 oct.—C.W. No 2 102⅞, C.W. No 3 97⅞, C.W. 2 rej. 90⅞, C.W. No 4 95⅞, Ergot 88⅞, Sur voie net 102⅞.

Le vendredi 13 oct.—C.W. No 2 101¾, C.W. No 3 96¾, C.W. 2 rej. 89¾, C.W. No 4 95¼, Ergot 87¾, Sur voie net 101¾.

Le samedi 14 oct.—C.W. No 2 102⅛, C.W. No 3 97⅛, C.W. 2 rej. 90⅛ C.W. No 4 95⅝, Ergot 88⅛, Sur voie net 102⅛.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 9 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mardi 10 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mercredi 11 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le jeudi 12 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le vendredi 13 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le samedi 14 oct.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

ORGE

Le lundi 9 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mardi 10 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mercredi 11 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le jeudi 12 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le vendredi 13 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le samedi 14 oct.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

SEIGLE

Le mardi 10 oct.—Oct. 101½, Déc. 100⅞, Mai 100⅜.

Le mercredi 11 oct.—Oct. 102⅜, Déc. 102, Mai 101¾.

Le jeudi 12 oct.—Oct. 102⅞, Déc. 102⅛, Mai 102

Le vendredi 13 oct.—Oct. 101¾, Déc. 101¼, Mai 101.

Le samedi 14 oct.—Oct. 102⅛, Déc. 101½, Mai 101⅜.

En ONTARIO

Rainy River

Quarante Heures

Les jeudi, vendredi et samedi, 12, 13 et 14 octobre la paroisse de Notre-Dame du Bon Conseil représentait toutes les paroisses du diocèse devant le Très St-Sacrement exposé solennellement pour les Quarante Heures. Les dames sont venues préparer l'église par un bon nettoyage la veille, et la décoration de l'autel était très belle. Un trône d'exposition était garni d'un manteau et d'une couronne royale que recouvrait un bel assemblage de fleurs naturelles et de lampions. Des roses rouges entouraient le trône, des chrysanthèmes jaunes sur un fond de cèdre des bois, et des glaïeuls mauves et blancs sur le bas de l'autel étaient dus à la générosité des paroissiens et du curé.

La grand'messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé G. Couture, curé, assisté de M. l'abbé A. Moreau, comme diacre, et de M. l'abbé Swanson, comme sous-diacre. La chorale chanta du grégorien et de l'harmonisation avec le propre de la messe du S. Sacrement par N. Montani.

Les adorateurs se succédèrent durant toute la journée et une heure sainte fut prêchée par M. le Curé, le soir à 7 h. 30.

Vendredi, la messe pour la paix fut chantée à l'autel de Notre-Dame des Douleurs, à 8 heures, et un grand nombre reçurent la sainte communion. L'adoration s'est continuée toute la journée et la bénédiction fut donnée à 7 h. 30. Elle fut suivie de la Neuvaine perpétuelle à Notre-Dame des Douleurs.

Samedi, à 8 heures, M. l'abbé Swanson célébra une messe basse de communion, et la grand'messe de réposition fut chantée par M. le Curé, à 11 heures.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Victor

Les jeunes Chevaliers de Colomb se rendirent à Willow-Bunch, le dimanche 8 octobre où avait lieu une grande initiation.

• • •

M. et Mme Antonio Chabot, de Ferland, et leurs trois enfants étaient en visite chez leurs parents, M. J.-B. Boutin et M. L. Collin, le dimanche 8 octobre.

• • •

M. J.-D. Lalonde était à Régina, ces jours derniers, pour affaires.

• • •

M. Aubert Chrétien fit un séjour à l'hôpital de Régina, dans la semaine du 1er octobre.

• • •

M. Ludger Cloutier, de Fife Lake, était ici, pour affaires.

• • •

Mlle Cécile Coutu, institutrice à Willow-Bunch, était dans sa famille pour la fin de semaine.

• • •

Mme Adam Lanoie et M. W. O'Reilly sont de retour de l'hôpital de Willow-Bunch, parfaitement rétablis.

Lisieux

Pèlerinage annuel de 1944

Il nous fait plaisir de dire que le pèlerinage annuel de Lisieux, Sask., remporta un véritable succès.

La température n'était pas favorable. Il faisait froid; les autos gelaient; il y avait un peu de neige et le temps couvert décourageait toute sortie d'agrément.

Nos dames en charge des repas, craignaient de perdre une grande partie de leurs vivres. Il n'en fut rien, au contraire.

Nous avons retardé la messe jusqu'à 11 heures afin de donner la chance à ceux qui le désiraient, de se confesser et de communier.

Ce qu'il y a de bien édifiant, aux pèlerinages de Lisieux, c'est la confiance visible des pèlerins en sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Nous avons un beau choix de cantiques à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, spécialement composés pour notre sanctuaire.

Nous avons eu grand'messe solennelle et sermon; à 3 heures, il y eut cérémonie du couronnement de la "Petite Fleur" par des jeunes filles; sermons français, anglais, allemand; bénédiction du Très Saint Sacrement et vénération de la précieuse relique de sainte Thérèse. La procession traditionnelle, n'a pas eu lieu parce qu'il faisait trop froid.

Mais, il y eut une grande nouveauté: ce fut une messe célébrée à 5 heures de l'après-midi. M. l'abbé Boudreau, chapelain du camp d'aviation d'Assiniboia, a ce grand privilège de pouvoir dire ainsi la messe pour ses soldats; et il est venu au pèlerinage avec eux et a célébré la sainte messe à laquelle ils ont tous communié. Le sanctuaire était rempli à capacité. Les cantiques, spécialement pour les soldats, firent verser des larmes.

M. le curé Lussier, de Lisieux, leur a souhaité la bienvenue, leur a dit comment sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avait été la "Petite Soeur des tranchées" durant la grande guerre de 1914-18 et leur a recommandé de suivre l'exemple des combattants de l'autre grande guerre. Puis il a donné un sachet-relique à chacun des soldats présents, ce qui a excité la convoitise d'un grand nombre de personnes qui, après la messe ont demandé aussi des reliques de la "Petite sainte" pour leurs fils ou leurs frères ou leur époux sous les armes.

Le cercle des Chevaliers de Colomb a reçu ces aviateurs et leur a payé leur souper où il y a eu des discours, suivis de chansons populaires.

La journée s'est terminée par la présentation du film religieux "Cloistered", remarquablement beau et instructif, représentant la vie des Soeurs du Bon-Pasteur.

Victoire

Le 24 septembre, le R.P. W. Sicotte, O.M.I., est venu recueillir des abonnements pour "La Liberté et le Patriote", et a clôturé sa visite par une intéressante séance de vues animées.

Va-et-vient

M. Guy Voisin nous quitte pour reprendre ses études au Juniorat St-Jean, d'Edmonton.

• • •

Mlles Thérèse Durette et Gabrielle Voisin sont parties à St-Boniface pour suivre un cours d'enseignement ménager donné par les Rév. Soeurs Oblates.

Naissance

Un fils est né à M. et Mme Jules Lavertu. M. J. Lavertu, en voyage à Edmonton, sera de retour cette semaine avec son épouse et leur nouveau fils, Joseph-Paul-Norbert.

En visite

M. et Mme A. Boudreault, de St-Paul, Alta, chez des parents.

Accident

A la suite d'un accident survenu le 6 octobre dernier, M. Eugène Durette se fractura une jambe et fut transporté à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Zenon Park

Activités paroissiales

Une soirée eut lieu le 17 septembre dans le soubassement de l'école du village. Cette soirée, organisée par le comité des dames de Zenon Park, rapporta la somme de $352.70 qui sera employée au profit de nos soldats outre-mer, à qui des colis ont déjà été envoyés. Trente dollars seront versés à l'église pour faire célébrer des messes.

• • •

Nous remercions MM. les commissaires de Zénon Park qui ont eu la bonté de nous laisser l'usage du soubassement de leur école, et merci à tous ceux qui nous ont aidés.

• • •

Les soldats venus en permission sont, MM. Joseph Carrier, Gaston Hudon, Pierre Chamberland et Léo Larmand.

Décès

Un ancien résident de Zénon Park, M. Henri Geroney, est décédé subitement le samedi 16 septembre.

Depuis 15 ans M. Geroney était agent de l'élévateur du Pool à Zénon Park.

Son corps fut transporté chez ses parents à Chamberlain, Sask.

Son épouse, sa fille, Marilyn, et son père lui survivent.

Nos plus sincères sympathies aux personnes éprouvées par ce deuil.

Coderre

Va-et-vient

M. le curé Vachon a commencé la visite annuelle de la paroisse, le mercredi 11 octobre.

M. et Mme Edgar Gaucher sont en promenade chez des parents à Gravelbourg.

MM. Odilon Lebrun et Robert Vermette sont retournés à Maskinongé, P.Q., après un séjour de deux mois à Coderre.

Mme W. Desnoyers, avec ses deux enfants, Hélène et Marcel, ont fait un voyage à Moose Jaw, jeudi et vendredi derniers.

Mme Ex. Desnoyers, de Gravelbourg, a passé la fin de semaine avec sa fille, Mme Marc-Aurèle.

Après un congé chez ses parents, le sergent de section Armand Beaudet est retourné à Dartmouth, N.-E.

Ont passé le congé de l'Action de Grâces dans leur famille: Mlles Hazel et Nora Casey, de Moose Jaw; Mlles Lucienne et Claire Gaucher, Lucia Desnoyers et Rose-Alma Caouette, du couvent de Jésus-Marie, de Gravelbourg.

Conversion

Le dimanche 1er octobre, immédiatement avant la grand'messe, dans l'église St-Charles, eut lieu une cérémonie imposante, quand Arthur Nelson, fils de M. et Mme Georges Nelson, de Shamrock, abjura le protestantisme et reçut le saint Baptême des mains de M. le curé Vachon.

M. et Mme Reed Macdonald servirent de parrain et de marraine et accompagnèrent M. Nelson pendant la cérémonie. M. Nelson fit sa première communion le même jour et entendit la sainte messe d'un prie-Dieu placé dans l'allée centrale près du sanctuaire; M. et Mme Macdonald étaient à ses côtés.

Mariage

Le 10 octobre, M. le curé Vachon bénissait le mariage de Mlle Simone Brin avec M. John Wirges, de Courval. M. Charles-Emile Brin servait de témoin à sa fille, et M. Wirges, à son fils. M. et Mme John Wirges font leur voyage de noces à Régina.

Promotion

Un message d'outre-mer nous apprend que Lionel Coderre, fils de M. et Mme Coderre, vient d'être promu major dans l'armée canadienne et est actuellement en Belgique. Le major Coderre faisait partie du contingent canadien à Dieppe où il fut décoré et promu capitaine il y a quelques mois.

Vonda

Mariages

Le mardi 12 octobre fut célébré dans notre église le mariage de M. Albert Hamoline avec Mlle Gladys Peters, d'Aberdeen. Mgr A. Pierre officiait.

Le mercredi 27 septembre, M. Antoine Willett, soldat outre-mer, unissait sa destinée à celle de Mlle Peggy Eade, de Sussex, Angleterre.

On annonce le prochain mariage de Mlle Eveline Nobert avec M. J.-A. Perreault, d'Albertville.

Va-et-vient

Mme Philippe Lepage, de St-Hippolyte, était en visite parmi nous dimanche dernier, pour assister à une soirée de famille organisée chez M. Albert Lepage, pour fêter le récent mariage de son frère, M. Yvon Lepage. Mercredi dernier, elle se rendait, ainsi que plusieurs des nôtres, à Prud'homme pour assister aux fêtes d'investiture de Mgr M. Baudoux.

• • •

Dimanche une réunion de famille avait lieu chez M. et Mme Jos. Hamoline à l'occasion du prochain départ de leur fils, le soldat Octave Hamoline en permission chez lui depuis quelque temps. Il doit rejoindre son régiment mardi.

• • •

Le sergent-major Roland Dionne est actuellement en permission chez les siens.

• • •

M. Louis April, de l'Ontario, et autrefois de St-Denis, était de passage chez ses anciens amis de Vonda, en particulier chez M. Omer Gauthier. Il est en route pour la Colombie Britannique, où il séjournera quelque temps avec son frère, Joseph April.

Jack Fish

Mariage

M. Edouard Lacoursière, fils de M. Willie Lacoursière, de cette paroisse, a épousé Mlle Thérèse Lépine, de Marcelin. Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux mariés.

• • •

M. Larochelle est retourné dans l'Est après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme Joseph Dion.

• • •

Mlle Béatrice Carrière, de North Battleford, a passé la semaine chez ses grands-parents.

• • •

Mlle Solange Gareau a eu la visite de son père, de Bellevue, et de sa soeur, Mlle Emma, de Sandall.

• • •

M. J.-N. Carrière est à peinturer son garage et magasin.

• • •

Lionel, fils de Louis Blanchette, est parti pour le Collège de Gravelbourg.

• • •

On a appris qu'Henri L'Heureux, actuellement outre-mer, a été légèrement blessé.

• • •

M. D. Duhaine a loué la terre de M. Conrad L'Heureux.

• • •

Le feu a détruit le tracteur de M. Armand Blanchette le vendredi 13. Heureusement qu'il a pu sauver sa moissonneuse-batteuse et sa remise à grain.

• • •

Nous aurons notre bazar les 22 et 23 prochains. Le souper sera servi sur les lieux. Bienvenue à tous!

Val Marie

M. le curé Roy était de passage à Val Marie, cette semaine.

• • •

Le soldat Massé était en vacance chez M. Wanlin.

• • •

Soeur Ste-Léa, ancienne supérieure au couvent, était en visite à Val Marie, ces jours derniers.

• • •

Mme Neitling, de Gravelbourg, était en visite chez son fils, Kenneth.

• • •

Le soldat Paul Syrenne est venu passer une vacance chez lui.

• • •

M. et Mme P. Bourlon sont partis pour un court voyage.

• • •

Marcel Nadeau, Raoul Nadeau et Léo Deschênes sont allés dans l'Est, ainsi que la famille Duquette.

• • •

M. Georges-A. Duey est parti à l'Université de Saskatoon.

• • •

M. Laurence Toupin ainsi que Lavern Lizée sont au Collège Campion, à Régina, et Paul et Raymond Brodeur et Louis Dunand, au Collège Mathieu de Gravelbourg.

• • •

Mlle Jeanne Dunand est venue passer quelques jours avec ses parents.

• • •

M. et Mme Vadeboncoeur ont reçu des nouvelles de leur fils, Gilbert. Il se porte mieux.

• • •

M. et Mme Dunand ont reçu la nouvelle que leur fils, Marcel, en France, est porté disparu.

Dollard

Nos soldats en congé: Albert Vandaelle, Léopold Poulin et Damien Dufresne.

• • •

Mlle Florence Marchildon est venue enseigner le cours de tissage. Plusieurs dames s'y intéressèrent beaucoup.

• • •

M. David Livingstone, de Detroit, est venu passer quelques jours ici. Sa belle-mère, Mme Hawkins, est repartie avec lui; elle résidera aux Etats-Unis à l'avenir. Tous ses voisins regrettent cette aimable personne qui demeurait ici depuis plus de trente ans.

Laflèche

Service

Lundi dernier, le 9 octobre, un service solennel a été célébré dans notre église pour l'âme de Clarence Bourassa, héroïque soldat tué en France, à la bataille de Caen.

Son épouse, Mme Hazel Bourassa, ses parents, M. et Mme Théo. Bourassa, sa soeur, Mme Alfred Hall, son frère, François, et plusieurs autres parents, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens étaient présents. Le service fut chanté par M. le curé A. Gravel, assisté de MM. les abbés Th. Jérôme, curé de Glentworth, et L. Mondor, vicaire de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Sarto Cantin, et Mme Adrien Belcourt touchait l'orgue. Mme Léo Lizée chanta un beau cantique en solo à la fin de la cérémonie.

Réunion des Congréganistes

Les Enfants de Marie étaient assez nombreuses à leur réunion du lundi 9 octobre chez Mlles Jeannette et Georgette Piché. Désirant aider les Dames de la Ligue, pour leur prochain bazar, nos dévouées congréganistes préparent un beau comptoir d'ouvrages de fantaisie. Elles confectionnent aussi de jolies corbeilles pour la partie de paniers qui clôturera la tombola.

Dames de la Ligue catholique

Mme Edmond Bilodeau recevait chez elle les Dames de la Ligue jeudi dernier, 12 octobre. Il s'agissait de fixer la date du bazar. Il aura lieu les mercredi et jeudi, 25 et 26 octobre prochain. Mme Bilodeau, assistée de Mme Bourke, servit un délicieux goûter à la fin de l'assemblée.

Pour les Missions

Il y avait au couvent jeudi dernier, le 12 octobre, une tombola organisée par les élèves des grades VIII et IX au profit de la Ste-Enfance. Une jolie somme fut recueillie.

Divers

Mme Paul Devrome est revenue le mercredi 11, de Régina où elle a subi une sérieuse opération à l'hôpital des RR.SS. Grises. Elle est en bonne voie de rétablissement.

• • •

M. Emile Belcourt nous a quittés vendredi le 6 pour Régina afin de s'enrôler dans la marine.

• • •

Etaient de passage au presbytère dernièrement, le R.P. Cameron McDonald, C.Ss.R., de Moose Jaw, et MM. les abbés A. Moquin, de Meyronne, et A. Roy, de Billimun.

DEPENSE DE 50 MILLIONS

TORONTO — B. C. Power songerait à dépenser $50,000,000 en améliorations de toutes sortes durant les prochains dix ans, s'il faut en croire certain rapport. Le gros de ces dépenses se fera à Vancouver et Victoria.

Meyronne

Nous apprenons avec plaisir que le mécanicien Adrien Salvail, blessé dernièrement en France, a envoyé à ses parents de meilleures nouvelles de sa santé.

• • •

M. l'abbé A. Moquin, curé de Meyronne, a passé une semaine avec les paroissiens de sa mission de Limerick qui ont suivi une retraite prêchée par le R. P. McDonald, C.SS.R., de Moose Jaw.

• • •

Le banquet annuel de la paroisse, dont la présidente était Mme Léo Brodeur (Cécile Roy), a été un grand succès, grâce au dévouement de toutes les dames et à la coopération de tous. Outre les nombreux travaux de fantaisie vendus, une paire de couvertures et une nappe furent raflées et gagnées respectivement par Mlle Kate Schlageter et Mme Armand Smith. Les dames de la paroisse remercient cordialement les amis et voisins qui sont venus les encourager de leur présence.

• • •

M. l'abbé Georges Thuot, curé de Gull Lake, a rendu visite à ses parents, la semaine dernière.

• • •

M. Paul Bouvier, ainsi que M. Mme Louis Girardin, accompagnaient M. l'abbé D.-M. Dugas, de Maple Creek, aumônier d'aviation, aux fêtes d'investiture de Mgr Maurice Baudoux, prélat domestique de Sa Sainteté, curé de Prud'homme.

Marcelin

Le dimanche 8 octobre, chez Mme Ernest Arsenault, plusieurs amies se réunissaient pour une fête-surprise en l'honneur de la future mariée, Mlle Thérèse Lépine. Plusieurs beaux cadeaux lui ont été offerts.

Mariage

Le lundi 9 octobre en l'église paroissiale fut célébré le mariage de Mlle Thérèse Lépine avec M. Edouard Lacoursière, fermier de Jackfish, Sask. Un bon nombre de paroissiens y assistaient.

Après la cérémonie religieuse, suivit une réception à la demeure de M. et Mme J.-B. Lépine, parents de la mariée, et dans l'après-midi, les époux partirent pour un voyage.

• • •

M. le curé a assisté à l'investiture de Mgr Maurice Baudoux, P.D., à Prud'homme, ainsi que Mme J. Gauthier. Elle y passe quelques jours à visiter ses parents.

• • •

Nous avons appris avec peine que M. Lewis Murray a été blessé outre-mer le 3 octobre et est maintenant sous les soins des médecins.

• • •

M. Laurence Adilman a été appelé il y a deux semaines pour assister à la mort de son père, à Winnipeg.

• • •

Le R.P. A. Joyal fit sa visite d'école récemment.

Willow-Bunch

Le samedi 14 octobre avait lieu au couvent un concours genre "Quizz" sur le 7ème Emprunt de la Victoire dont la campagne vient d'être lancée. Des élèves de l'école du village de St-Victor, de l'école Grace et de notre couvent y prirent part. Les heureux gagnants qui iront à Assiniboia le 21 prendre part à un autre concours questionnaire sont pour les grades III et IV: Thérèse Boisvert; pour les grades V et VI: Denis Dubord, et pour les grades VII et VIII: Irène Préfontaine.

M. Eugène Dubord est parti le dimanche 8 octobre pour suivre un cours de médecine à l'Université de Saskatoon.

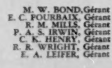
M. Hector Balthazar est également parti pour Saskatoon où il prendra un cours de dentiste.

Mme Henri Campagne est revenue de l'hôpital de Moose Jaw récemment.

M. et Mme Edouard Lemieux sont en visite chez Mme Lemieux pour quelques jours.

Mme Philippe Gaudry est à l'hôpital de Régina.

M. et Mme Siméon Ducharme étaient en visite à Willow-Bunch le dimanche 15 octobre.





JN CENTENAIRE

Les Soeurs du Bon-Pasteur

Les Soeurs du Bon-Pasteur de Montréal ont commémoré récemment par des fêtes imposantes le centenaire de la fondation du premier monastère du Bon-Pasteur au Canada. Des fêtes semblables auront lieu prochainement au Bon-Pasteur de Ouest-Kildonan, dirigé par cette méritante communauté. Nous sommes heureux de publier dans notre journal l'article que le R. P. Richer-M., O.F.M., a écrit à l'occasion du centenaire.

*

Il y dans l'histoire, des dates ereines et lumineuses, qui ont la uissance d'unifier les âmes de out un peuple, dans un souvenir ait de piété, d'héroïsme et de econnaissance. Tel est le centeiaire de la fondation du premier nonastère du Bon-Pasteur à Aontréal, centenaire qui a été élébré par de grandes solennités les 27 et 28 septembre.

Les pages qui suivent voutraient être un tribut d'hommae, de gratitude de la grande fa-aille franciscaine, — spécialetent du couvent de St-Joseph, — l'endroit des Révérendes Soeurs u Bon-Pasteur, et rappeler brièement, à tous nos lecteurs, l'oeure sublime parce qu'éminemment évangélique, accomplie par elles pour le relèvement moral des femmes et des filles tombées.

Les origines

L'Institut des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers fait partie de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, fondé par S. Jean Eudes, en 1641, à Caen, France.

La fondatrice du Monastère d'Angers, sainte Marie-Euphrasie Pelletier, canonisée le 2 mai 1940, érigea sa maison en généralat, l'an 1835, avec l'approbation de Grégoire XVI, et fonda par la suite 110 monastères.

Rayonnement à travers le monde

On dit que l'Eglise n'est la chose d'aucun peuple; il en est de même pour le Bon-Pasteur. Aujourd'hui, sous tous les climats, chez toutes les nations, on voit la religieuse du Bon-Pasteur exercer son apostolat de régénération chrétienne. Son zèle embrasse l'univers entier. Elle ne veut être ni française, ni anglaise, ni allemande, ni canadienne, mais de tous les pays où il y a des âmes à sauver.

Au Canada

Dès le début de 1841, Mgr Bourget, toujours en quête d'oeuvres nouvelles, pour parer aux nécessités croissantes de son vaste diocèse, projette la fondation d'un Bon-Pasteur à Montréal.

Au mois de mai 1844, quatre élues quittent la France pour venir s'établir au *faubourg Québec*, à Montréal, sur la rue Brock, dans une maison, plutôt dans une caserne délabrée.

Bientôt, la divine Povidence des lis des champs et des petits oiseaux suscite, juste au moment où la stituation devenait intenable, une bienfaitrice insigne. Un terrain évalué à $12,000. situé sur la rue Sherbrooke, leur est gracieusement offert par Madame Denis-Benjamin Viger. La petite communauté quitte donc aussitôt les vieux murs de la rue Brock, berceau de l'Institut au Canada, pour occuper sur la rue Sherbrooke cette maison d'aspect monastique que tous peuvent voir encore aujourd'hui.

Au Faubourg Québec, on n'était pas riche, sauf de feu sacré et d'endurance. La même richesse est le partage des Soeurs de la rue Sherbrooke. Au regard de leur coeur généreux, rien n'est trop dur quand il faut sauver les âmes. *Les âmes coûtent cher;* elles le savent.

Le grain de senevé est devenu un grand arbre

C'est le propre du bien de se diffuser, de se répandre.

Dès 1870, l'Asile Ste-Darie, — rue Fullum, Montréal — se présente comme la fille aînée des fondations. Ce monastère est destiné à recevoir, au terme de leur détention, les prisonnières désireuses de revenir au bien et s'y maintenir.

Chez les bonnes religieuses du Bon-Pasteur, les oeuvres de pensionnat, pour être secondaires, n'en demeurent pas moins riches de promesses.

En 1870 et en 1878, deux maisons sont ouvertes à la jeunesse désireuse de s'abreuver de science et de tremper son caractère, avant d'entrer dans l'arène de la vie. Ce sont les Pensionnats St-Hubert et St-Louis de Gonzague. Ce dernier, affilié à l'Université de Montréal témoigne de la valeur de ses cours d'études.

Puis le rayonnement s'étend au delà de la province: la Nouvelle-Ecosse en 1890, le Nouveau-Brunswick en 1993, le Manitoba en 1911, l'Ontario en 1938, le Japon même en 1935 aura son Monastère du Bon-Pasteur!

Le Bon-Pasteur de Montréal est donc bien vivant. La survie de son oeuvre apparait dans toute sa splendeur aux yeux des générations montantes.

Glanures au champ de bataille

Cet aperçu historique, trop sommaire, ne vous a encore pratiquement rien dit de l'oeuvre héroïque poursuivie au Bon-Pasteur.

Posons donc directement la question: Qu'est-ce que le Bon-Pasteur?

Le Bon-Pasteur, c'est cet appel mis en lumière du Christ Jésus: "Misereor super turbam!" J'ai pitié des âmes qui s'égarent faute de bergères!

Le Bon-Pasteur, c'est aussi la réponse généreuse de ces jeunes filles vaillantes, dont le coeur, pour ainsi dire broyé, suffoqué sous le poids écrasant des âmes en voie de perdition, et par la plainte déchirante du divin Maître, n'a pas hésité à sacrifier: parents, amis, jeunesse, beauté, richesse, confort, etc., pour s'enfermer dans un cloitre, trente, quarante ou cinquante ans, avec des femmes ou des filles rejetées par la société à cause de leur déchéance morale.

L'oeuvre de la réhabilitation

Le relèvement de la femme et de la jeune fille tombées sera la fonction unique et essentielle, la raison d'être et de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de l'Institut du Bon-Pasteur.

Par leurs Constitutions, leur formation, leurs méthodes, leur cloitre même, ses religieuses demeureront des spécialistes dans cet apostolat de miséricorde.

"Il faut une âme pour sauver une âme... Quelqu'un doit en payer le prix...". Du choix du recrutement dépend le succès merveilleux de cette oeuvre bénie du ciel.

Or, pour se pencher sur des misères morales si profondes, il faut des âmes rédemptrices, fortes de toute la puissance d'une réputation intacte et d'un passé éprouvé.

L'on comprend pourquoi S. Jean Eudes a dicté dans ses Constitutions: "Cette Communauté ne doit être composée que de filles ou de femmes libres, de naissance légitime, de moeurs honnêtes, de vie irréprochable et hors de tout soupçon..."

A ce trait caractéristique de son Ordre, S. Jean Eudes ajoute la contemplation, et aux trois voeux ordinaires, celui du zèle des âmes.

L'Oeuvre des Consacrées

Souvent, plusieurs de ces brebis errantes, perdues... et retrouvées par le Bon-Pasteur, touchées par l'accueil fait de profonde sympathie et de grande bonté, une fois remises dans le droit chemin, demandent leur agrégation à l'oeuvre qui les a sauvées.

Ce sont les "Consacrées".

Après un certain temps d'épreuve, elles revêtent un costume semi-religieux et, par une promesse annuelle de fidélité, s'engagent à demeurer au bercail.

Ces collaboratrices laïques deviennent, auprès des arrivantes, des grandes soeurs qui s'associent à leurs peines, à leurs joies et se fusionnent pour ainsi dire à leur vie si semblable en plusieurs points!

Elles apprennent encore à gagner honorablement leur existence par un travail lucratif. Selon leurs goûts et aptitudes, elles se succèdent dans les divers emplois de la maison: couture mécanique, cuisine, confection des fleurs, broderie, imprimerie, etc.

L'oeuvre de la préservation

Au Bon-Pasteur, on ne se préoccupe pas seulement de relever les âmes tombées. Pour mieux imiter Jésus portant sur ses épaules la brebis blessée, les bonnes Soeurs du Bon-Pasteur tendent leurs bras vers les agneaux pour les garder du loup ravisseur: c'est l'oeuvre de la préservation.

La Maison Ste-Domitillle, à Laval-des-Rapides, hospitalise actuellement à elle seule 610 de ces jeunes plantes anémiées par une situation irrégulière, l'inconduite ou le mauvais vouloir des parents ou d'autres raisons de famille qui les réduisaient à un déplorable état d'indigence.

Ces fillettes de 6 à 10 ans qui, dépourvues de protection, traînaient des existences de misères morales et physiques, ou subissaient les influences délétères de vagabondages précoces, trouvent, aux bercails du Bon-Pasteur, une famille où se dévouent à leur formation chrétienne, morale et intellectuelle, des soeurs dévouées, compatissantes et charitables.

L'oeuvre des jeunes délinquantes

Il s'agit ici de jeunes filles, âgées de 10 à 16 ans, détenues par la Cour Juvénile pour écarts de conduite.

Dans cette oeuvre de réforme de caractère, de volonté et d'habitudes, on redresse les penchants mauvais, on instille du sérieux dans les têtes, on tâche d'incruster le sentiment de l'honneur dans ces jeunes consciences.

Il faut bien l'avouer, *une réforme n'est jamais agréable*, même pour celles qui en auraient le plus besoin... même, je dirais, quand on s'ingénie à mettre en oeuvre tous les procédés de délicatesse, de douceur, de patience. Toutefois là où échoue la force ou la violence, la bonté triomphe. Un coeur si dur soit-il, s'amollit et parfois se liquéfie au contact d'un autre coeur bon, très bon, excessivement bon, comme il s'en trouve au monastère du Bon-Pasteur.

Comme chez les "Consacrées", les jeunes délinquantes reçoivent une éducation religieuse, morale et intellectuelle complète. La section des jeunes délinquantes est également pourvue de salles d'études, d'amusements, d'ateliers de tous genres. Pendant qu'un certain nombre se livrent aux études, les autres bâtissent leur avenir en se formant au travail manuel.

L'oeuvre de la prison des femmes

Eminemment sociale et méritante, cette oeuvre collabore avec nos magistrats en vue d'assainir la métropole et nos autres cités canadiennes.

Pour la plupart des gens, une prison c'est une longue suite de sombres cachots sur lesquels se détachent d'énormes verrous reliés à des portes et grinçant sur leurs gonds; de grilles écrasantes à travers lesquelles jamais ne s'aventure le moindre rayon de soleil; de sentinelles montant la garde jour et nuit. Bref, triste bastille où viennent réfléchir pendant quelque temps, les inculpées, celles qui ont fait trop mauvais usage de leur autonomie.

Voilà l'aspect d'une prison sans le christianisme: un corps sans âme, un hideux et froid squelette.

Mais dans ces domiciles de peine, la religion, comme partout ailleurs, se montre ineffable dans sa charité, grande dans sa miséricorde.

L'on soupçonne, cependant, quel renoncement quotidien une telle oeuvre exige! Oeuvre difficile, rebutante parfois, oeuvre qui touche au sublime de la foi, du dévouement!

En ces malheureuses reprises de justice, que d'inclinations vicieuses! Que d'instincts grossiers! La physionomie dure et repoussante de ces loques humaines accuse souvent une vieillesse prématurée, flétrie par le vice et le crime...

Que voulez-vous, ces êtres ont battu les chemins, ils ont roulé les qui gardent, prononcées, les allures du loup ravisseur.

A leurs côtés, en contraste, voyez la blanche religieuse du Bon-Pasteur, la bergère qui a du baume pour toutes les douleurs morales, des mots d'accueil pour toutes les brebis, même pour celles qui gradent, prononcées, les allures du lop ravisseur.

Faut-il se surprendre, après cela, des conversions sans nombre opérées dans ces prisons? Miracle de la grâce sans doute, mais aussi triomphe de la charité et du dévouement des bonnes religieuses qui ont mérité ces grâces de conversion.

Comme il a été reconnu impossible de conquérir ces malheureuses à une rénovation de vie sans leur proposer, à l'expiration de leur peine, un asile contre les tentations de rechutes, *la Maison Ste-Hélène*, contiguë à la prison, est le refuge par excellence. Là, le repentir trouve un appui; les bonnes volontés, un soutien.

D'après les dernières statistiques, *la Maison Ste-Hélène* — Montréal — a reçu depuis 1878, 2,600 protégées dont bon nombre parmi elles sont des réchappées de justice. De ces réhabilitées, plusieurs sont devenues *Madeleines* ou *Consacrées*. La plupart des autres, sérieuses converties ont établi des foyers chrétiens dans la société.

L'oeuvre des Madeleines

La création des Madeleines couronne les oeuvres du Bon-Pasteur. Créée et réalisée par sainte Marie-Euphrasie elle-même, cette oeuvre bien consolante a pour but de recevoir à la vie religieuse les anciennes pécheresses qui se sont soustraites à l'emprise du monde, après des efforts longs et constants, et se sont haussées parfois à une éminente sainteté.

Les "Madeleines" ne se mêlent pas aux religieuses de Notre-Dame de Charité; mais, sous leur direction elles habitent, dans l'enceinte même du monastère, un cloitre séparé. Vêtues de bure, elles mènent une vie de pénitence, admirable unification de travail et de prière, prononcent les voeux consécrateurs qui les lient à Dieu comme religieuses.

Qui dira le bien réalisé par cette création? Derrière ces grilles austères, *des âmes qui ont connu parfois toutes les déchéances morales, dépassent, dans les voies de la sainteté, les justes et les fervents.*

Telle est l'oeuvre immense et sublime, accomplie depuis cent ans en notre pays par les Soeurs du Bon-Pasteur! Vous trouverez dans l'album-souvenir de ce glorieux centenaire, dont ces pages ne sont qu'un pâle reflet, beaucoup plus de renseignements. Mais il faudrait vivre leur vie pour apprécier à sa juste valeur le travail, la mission qui leur est confiée.

Puissent ces fêtes du centenaire, éveiller en quelques âmes généreuses de notre jeunesse réaliste, avide d'idéal, des échos du *Misereor super turbam!*



Un geste de reine

Le gouvernement canadien a offert à Mme Churchill un superbe manteau de vison canadien et la femme du Premier de Grande-Bretagne a refusé un cadeau aussi princier. "Vous pensez bien, dit-elle, que je serais fière de porter pareille fourrure mais en Angleterre, actuellement, les femmes ont tant de mal à se vêtir, que j'aurais l'impression d'exagérer en exhibant pareil chef-d'oeuvre de vos maîtres-fourreurs. Après la guerre, je reviendrai sûrement à Québec, et alors peut-être me sera-t-il plus facile d'accepter un pareil cadeau. Aujourd'hui, qu'il me soit permis de refuser".

Cela ne vous semble-t-il pas un de ces gestes de grande dame qui montrent, mieux que n'importe quel autre exemple, qu'actuellement, en Angleterre, on vit solidaires les uns des autres et que chacun comprend les souffrances des autres et les partage?

Il n'y a pas de doute que lorsque Mme Churchill a employé le mot chef-d'oeuvre, elle n'a pas exagéré. Il est dans le tempérament canadien de bien faire les choses et de ne pas lésiner, lorsqu'il s'agit d'un cadeau. Ce manteau devait être une simple merveille.

Seulement, voilà. L'Angleterre depuis tantôt cinq ans connait toutes les horreurs de la guerre, toutes, sans exception. Bombardements, restrictions, obscurcissement, etc. Et malgré tout cela, elle a tenu. Elle n'a pas permis un seul instant que son courage faillisse. Et tous ses citoyens, depuis la famille royale jusqu'au plus humble fermier, a gardé le même état d'esprit.

Les restrictions, cela veut dire quelque chose, là-bas. Pour le vêtement, il y a les coupons et ce n'est pas gros. On a à peine de quoi s'habiller et il est un fait avéré qu'il n'est jamais question d'élégance. On fait, comme en France d'ailleurs, des prodiges d'ingéniosité: on refait, on recoud, on garnit différemment et les vêtements durent tant qu'ils peuvent.

Cet uniforme de guerre doit être fort beau, quand on songe à tout ce qu'il coûte d'efforts. Et Mme Churchill n'ignore rien de tout cela. Elle voit, elle, tous les jours, le courage des femmes anglaises. Elle les voit s'ingénier, trouver quand même le moyen d'être gentilles à voir. Et franchement, elle n'aurait pas pu, toute femme de premier ministre qu'elle est, rentrer à Londres vêtue d'un manteau de millionnaire américaine.

C'aurait manqué de chic vis-à-vis des autres femmes, de toutes les autres. Son geste de refus, qui n'est d'ailleurs qu'un ajournement, est d'une noblesse extrême.

C'est aussi un exemple pour nous. Dès que la guerre sera finie et les communications rétablies, il n'y a pas de doute que nombreux seront les Canadiens qui iront en France, en Angleterre, en Italie. Il sera bon alors de se rappeler que la guerre ne fut pas pour nous comme pour tous ces peuples et qu'il ne serait pas très gentil pour eux de nous voir arriver avec des toilettes mirobolantes et des fourrures à faire rêver, choses que toutes nous pouvons nous procurer, tant la vie est facile et douce ici, au Canada.

Il vaudra mieux ne pas trop apporter de robes chics. La tenue de voyage ne s'en accommode d'ailleurs pas. Evidemment, il ne sera pas question de renoncer à ce que nous avons déjà, et de ne pas porter manteaux et robes déjà en usage, mais il vaudra mieux aller vers ces peuples rendus plus sensibles par les longues années de souffrances, le coeur aussi simple que le vêtement.

En refusant le splendide manteau de vison dont le gouvernement canadien lui faisait présent, Mme Churchill a eu un geste de reine. Comment ne pas tenir et plus serré encore, quand on se sait si bien soutenu par les dirigeants? C'est probablement ce que l'Angleterre a compris. La Victoire se pare de ces renoncements.

Odette OLIGNY.

Courrier de Louise

Q.—Je lisais, récemment, un article dans le magazine Maclean intitulé: "I'm Afraid of my Husband", et je partage l'opinion exprimée par l'auteur. Il s'agit d'une épouse qui redoute le retour de son mari, pilote au front; elle craint qu'il ne soit plus le même, etc. En le lisant, je me disais que ses réflexions étaient bien sensées... Après la guerre, en effet, croyez-vous que les soldats qui sont allés au front seront aussi attachés à leur foyer qu'avant leur départ? Ne le trouveront-ils pas monotone, après avoir voyagé par terre et par mer, après avoir vu une partie du monde; les aviateurs voudront toujours se voir en avion à survoler les mers et les continents...

Que deviendra la vie familiale alors? Les pauvres épouses qui ont attendu avec anxiété le retour de leurs maris, ne seront-elles pas profondément déçues? — EPOUSE INQUIETE.

R.—Peut-être vous faites-vous du mauvais sang inutilement, car il se peut que vous vous imaginiez la situation un peu plus sombre qu'elle ne sera en réalité. Néanmoins, sans se créer des chimères, il est peut-être bon de se représenter ce que sera la vie au foyer après la guerre. En ayant préparé judicieusement cette période critique, celle-ci nous sera moins amère et moins décevante.

Il est certain que les oiseaux habitués à voler ne peuvent plus se contenter de rester stables sur la terre. Il leur faut les vastes espaces des airs. De même, les grands voyageurs ne sont heureux que dans le mouvement d'un train, d'un bateau, d'un aéroplane. Lorsqu'ils atterrissent pour un temps, ils éprouvent une certaine démangeaison de reprendre leurs activités. La guerre donne aussi cette frénésie à nos jeunes. Il ne faut pas les en blâmer: ils ne font qu'en subir inconsciemment l'influence.

L'épouse qui a attendu longtemps le retour de celui qu'elle aime, sera profondément déçue de voir que son mari est devenu un migrateur qui ne se plait plus chez lui. Tous ne seront pas de cette catégorie, mais il y en aura un bon nombre. Que devra-t-elle faire alors? User de beaucoup de tact, de patience, de compréhension. Ce ne sont pas les reproches et les scènes qui guériront son époux, mais plutôt la douceur, l'affection qu'elle lui prodiguera.

Si le nid familial est chaud, il s'y sentira attiré, il l'aimera. A la longue, cette crise de franchir les espaces, s'apaisera; il finira même par se fatiguer de ce mouvement perpétuel. Sans doute, il faudra beaucoup de renoncement de la part de la femme, mais ce n'est qu'ainsi qu'elle réussira à s'attacher celui qui partage sa vie.

Il faudra, de plus, que l'épouse se renseigne sur les choses qui intéressent son mari, par exemple, savoir clairement où se trouvent les endroits où il a combattu, etc. Qu'elle n'oublie pas qu'il parlera un autre langage à son retour du front: celui de son expérience de la guerre. Il lui faudra donc, elle aussi, apprendre ce langage, en se montrant très intéressée aux récits qu'il lui fera.

•

Q. — Pourriez-vous me dire quel jour de la semaine était le 4 octobre 1929, s'il vous plait? Je vous remercie sincèrement.—IRENE.

R.—C'était un vendredi.

•

Q.—J'aimerais connaitre la signification des noms suivants: Laurette, etc. — UNE LECTRICE.

R.—Laurette — couronnée de lauriers.
Thérèse—guerrière.
Pauline—petite.
Liguori—(nom propre, italien, qui n'a aucune signification).
Georgette — qui aime la terre.
Germaine—fermeté de caractère.
Simonne—obéissante, docile.
Albert—éminent, brillant.
Richard—roi entêté.
Bertha—noblesse de sentiments.

LOUISE

Pour Vous, Mesdames



M. et Mme Almire Arnal, de Fannystelle, Man., sont fiers de posséder la famille la plus nombreuse de leur paroisse: leur famille compte 17 enfants vivants, dont 10 filles et 7 garçons. M. Arnal naquit en France, et vint au Manitoba il y a 50 ans. En 1915 il épousa Mlle Bertha Besse, d'Elie, Man. Les enfants que l'on voit dans la deuxième rangée, de gauche à droite, sont: Louis, 12 ans, à la maison; Béatrice, 24 ans (Mme Bruno Piché), Clara, 23 ans, d'Edmonton, Hélène, 25 ans (Mme Roger Piché), Alfred, 18 ans, à la maison, Gertrude, 27 ans (Mme Elmer Obee), d'Edmonton, Léo, 17 ans, à la maison, Denise, 26 ans, employée comme sténographe à Sudbury, Ont., Irène, 16 ans, élève du grade XII à l'Institut St-Joseph, de St-Boniface, Liliane, 21 ans, à la maison. Rangée de devant: Vincent, 11 ans, Jules, 6 ans, Rita, 14 ans, Mme Arnal, 47 ans, René, 10 ans, Richard, 14 ans, M. Almire Arnal, 58 ans, Lorraine, 8 ans, Florence, 20 ans, employée comme sténographe à Winnipeg.



M. et Mme Joseph Champagne, de Ste-Anne des Chênes, Man., sont ici photographiés avec leurs 13 enfants. L'aînée des filles est à la gauche de son père, tandis que Mme Champagne se tient à la gauche de sa fille. Voici le nom des autres enfants: Gérard (22 ans), Bernadette (21 ans), Flora (18 ans), Roland (16 ans), Elauria (15 ans), Bernard (13 ans), Florence (12 ans), Pierrette (10 ans), Albert (9 ans), Roger (7 ans), Rodolphe (6 ans), Guy (5 ans) et Claudette (3 ans). M. et Mme Champagne ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire de mariage le printemps dernier. Ce fut à Ste-Anne qu'il y a 25 ans ils contractèrent mariage. M. Champagne est employé au C.N.R. depuis 29 ans. Les heureux parents de cette belle famille eurent 16 enfants dont 3 sont morts. Leur premier-né, qui est décédé, aurait eu 24 ans en septembre, tandis que le dernier, mort également, aurait atteint l'âge de 2 ans le 7 octobre. Le samedi 28 octobre prochain, sera célébré le mariage de l'aîné des fils, Gérard.

Etre seul

Il y a mille manières d'être seul: il n'est pas sûr qu'on cesse jamais de l'être. On peut étouffer de solitude dans une maison déserte et auprès d'une femme aimée. Le silence n'est pas plus angoissant que le bruit, pour qui a connu le vide profond laissé par un départ. Et, à y bien regarder, l'homme qui chemine dans la vie, avec ou sans compagnon, est-il si différent de l'homme qui meurt, c'est-à-dire irrémédiablement seul?

J'ai grand'peur que la solitude ne soit comme les phénomènes essentiels à l'existence: on la connait mal précisément parce qu'elle est toujours présente. De même, combien de temps a-t-il fallu pour songer au rôle de l'air et tenter son analyse?

Mais qu'importe de bien ou mal définir un mal qu'on ne peut guérir? Il n'existe pas d'être vivant qui, à une heure ou une autre, n'ait souffert désespérément d'être solitaire: voilà le fait.

Il n'existe pas non plus de souffrance aussi impénétrable. Plus elle écrase l'âme, mieux on se tait, et c'est pourquoi, en matière de solitude, faute d'entendre la plainte de nos pareils, nous estimons toujours notre cas exceptionnel.

A de rares intervalles, il m'est arrivé de percevoir l'écho de désespoirs humains. Aussi, avant que j'aie pu creuser les faits, la solitude était chaque fois à sa racine. Je dis: "Aussi avant que j'aie pu creuser les faits", car, en pareille matière, il est rare qu'on aille bien loin. Très vite, l'indiscret qui regarde se heurte à de l'inexprimé. Entre les autres et lui tombe un rideau derrière lequel la tragédie se passe, mais dont l'étoffe lourde ne permet pas de voir: tout au plus laissera-t-il passer les cris.

Croyez que l'une des meilleures charités que vous puissiez faire au prochain, c'est de vous montrer à lui sincèrement joyeux: la joie est un aimant qui attire les âmes et les rapproche de Dieu.

• • •

Il y a ici-bas des âmes charmantes... Ce sont ordinairement les pures et aussi celles que l'amour a profondément touchées.

L'alimentation des vieillards

Il faut d'abord établir que le vieillard a moins de besoins que l'adulte travailleur; que, par conséquent, son alimentation, non seulement **peut** être saine, mais qu'elle **doit** l'être, toute surcharge étant néfaste à son organisme qui digère moins bien et se débarrasse plus difficilement des poisons alimentaires. Le vieillard doit surtout entretenir sa chaleur corporelle, maintenir son équilibre de température. C'est à quoi il utilisera la meilleure partie de sa ration quotidienne, une petite part étant faite à la production d'énergie, une plus petite encore à la réparation des tissus. Le vieillard est un poêle à combustion lente, qui use peu de charbon. Il sera donc sobre.

Que mangera-t-il? Très peu de viande; son usage fréquent est particulièrement nuisible aux personnes âgées, puisque la viande donne lieu à des produits toxiques que l'insuffisance rénale sénile ne permet pas d'éliminer.

Le docteur Pagès préconise les bouillons et les soupes: "Puisque pendant le déclin, dit-il, la digestion devient de plus en plus faible, et l'élimination des résidus (émonction), de plus en plus imparfaite, les aliments doivent être très digestibles et fournir, lors de leur incorporation, peu de déchets. C'est le cas des bouillons et soupes: ce sont les grands aliments des vieillards."

Il faut user modérément des oeufs et les servir surtout en omelette bien cuite, d'après le même hygiéniste qui ne recommande pas les légumes secs et conseille la salade tant qu'on pourra la mâcher. En été, du raisin, en hiver, la pomme cuite, le fromage, par petites quantités.

"Le vin est le lait des vieillards", dit un adage ancien qui ne manque pas de justesse. Une quantité raisonnable de bon vin excite légèrement les cellules nerveuses, réveille l'atonie des organes digestifs, stimule les fonctions vitales et remplit un rôle utile dans la diététique des gens âgés; il en est de même du café.

Les confitures, les laitages, les fromages blancs, les mets sucrés, les biscuits, sont tout indiqués pour varier les menus des personnes âgées.

CORNELIE.

LES LIVRES

Mary Winspear, d'Edmonton, Alta, parlera, durant le mois de novembre, sur tous les postes de Radio-Canada, des livres nouveaux.

Charité

"Bah! Les femmes entre elles? Elles se dévorent!"

Que de fois n'avez-vous pas entendu cette phrase, surtout chez les maris expérimentés qui se réjouissent parfois de cette faiblesse chez nous! Au fond, ils ont peut-être raison. Oh! ils ne peuvent certes pas, eux, se vanter de fraterniser en tout temps. Mais, comme la politique, sujet passionnant pour les hommes, intéresse beaucoup moins les femmes, celles-ci ayant cette question de moins à développer, donnent souvent libre cours à leur imagination et à leur... langue.

Il y en a beaucoup, heureusement, qui savent entretenir une conversation sans potins malveillants. Il faut l'avouer cependant: le cas est fréquent où l'on voit des ménagères qui, après avoir échangé des formules de politesse, adoptent le passe-temps des cancans. Il y a aussi les cinq-à-sept qui sont quelquefois des rendez-vous banals servant à la diffusion de nouvelles non fondées et peu charitables concernant madame Une Telle...

Ce serait tellement bon de faire mentir ce qui est presque devenu proverbe, à savoir: que les femmes se dévorent. C'est facile de parler de mode, cuisine, actualité, éducation, sans blâmer nos voisines. Le champ de conversation est si vaste!

Amies, le monde compte sur chacune de nous pour la magnifique reconstruction d'après-guerre. L'heure est grave. Allons-nous faillir à la tâche? Non. Il faut envisager l'avenir avec foi, avec amour. Il n'y a plus de place pour les propos vilains. La vie, c'est l'amour; c'est surtout la charité. Ne le saviez-vous pas?

THERESE.

RECETTES

POMMES EN CONSERVE

Pelez les pommes, enlevez le coeur, coupez en tranches ou en quartiers. Faites cuire 5 minutes dans le sirop (1 tasse de sucre pour deux tasses d'eau).

Déposez chaud dans des jarres stérilisées et laissez baigner dans l'eau bouillante pendant 30 minutes, à partir du moment où l'ébullition commence, ou déposez au four pendant 50 minutes, à 275 degrés F.

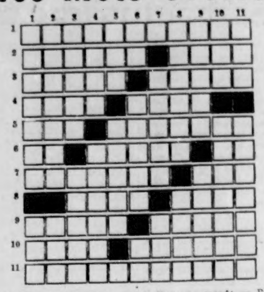
• • •

TARTE A LA CREME SURE

1 tasse de crème sure
½ tasse de raisin épépiné, haché fin
½ cuillerée à thé de cannelle
¼ cuillerée à thé de clou de girofle
1 pincée de muscade râpée
1 tasse de sucre
Le jaune de 3 oeufs
Le blanc d'un oeuf

Faire cuire comme la cossetarde au citron, utilisant le blanc de 2 oeufs pour le dessus. Faire cuire dans une coquille pas cuite à fourneau lent jusqu'à prise de la cossetarde, puis battre le blanc des 2 oeufs jusqu'à ce qu'ils soient durs, ajouter 2 cuillerées à soupe de sucre et étendre sur le dessus une fois la tarte cuite et brunie au fourneau.

Nos Mots Croisés



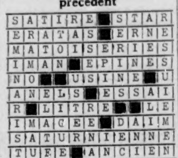
HORIZONTALEMENT

1—Qui sont au dedans.
2—Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes — D'un goût acide.
3—Tendu, allongé — Situées.
4—Action de se ruer — Os des parties latérales de la poitrine.
5—Colère — Couvriras ou mêleras d'iode.
6—Venu au monde — Parée, embellie — Symbole chimique du baryum.
7—Action d'aléser — Qui cède facilement au toucher.
8—De la Médie — Affection hypocrite ou exagérée.
9—Débarrasse les étoffes des noeuds — Poinçon du cordonnier.
10—Légumineuse papilionacée grimpante — Rendue pure.
11—Qui ne peuvent éprouver de sensation.

VERTICALEMENT

1—Plateau de Madagascar ou Emirne — Tête d'une tige de blé.
2—Conforme à l'ordre de la nature — Particule négative.
3—Choisie parmi plusieurs — Emotions, soucis.
4—Exister — Qui ose.
5—Prenne une expression de gaieté — Rescrit du sultan de Constantinople.
6—Préfixe privatif — Permission — En les.
7—Qui contient de la soude — Petite pomme rouge.
8—Qui est en usage — Assemblée politique.
9—Se servir de ruses — Sable marin.
10—Epoque — Qui a pris un abonnement.
11—Pluriel de son, sa — Espace franchi d'un seul saut.

Solution du problème précédent



S	A	T	I	R	E	■	S	T	A	R
E	R	A	T	A	S	■	E	R	N	E
M	A	T	O	I	S	E	R	I	E	S
I	M	A	N	■	E	P	I	N	E	S
N	O	■	■	U	S	I	N	E	■	U
A	N	E	L	S	■	E	S	S	A	I
R	■	L	I	T	R	E	■	■	L	E
I	M	A	G	E	E	■	D	A	I	M
S	A	T	U	R	N	I	E	N	N	E
T	U	E	E	■	A	N	C	I	E	N
E	R	E	S	■	T	O	I	S	A	T

Le choix d'un logement

On s'accorde généralement à dire que le montant affecté au loyer d'un logement, ou l'entretien et le coût d'une maison ne doit pas dépasser 25 pour-cent du salaire gagné. Voici deux règles générales qui sont approuvées par des autorités en la matière: (1) le loyer mensuel d'un logement ne doit pas être plus élevé que le montant gagné en une semaine par le chef de famille. (2) la valeur d'une maison à acheter ne doit pas s'élever à plus du double du revenu annuel. Ainsi, un homme qui a un salaire annuel de $1,200.00 ne doit pas s'acheter une maison valant plus de $2,400. S'il est à loyer, ce dernier ne doit pas s'élever à plus de $25.00 à $27.00 par mois. Certaines familles n'ont pas le choix quand il s'agit de l'endroit où elles doivent aller vivre. Mais si ce choix est possible, il faut considérer chacun des endroits que l'on a en vue sous des angles principaux: voisinage attrayant, conditions hygiéniques, compagnons de jeux pour les enfants.

Communication avec les autres centres

L'endroit est-il assez près de l'école, de l'église, de votre emploi, des magasins, de la bibliothèque, des terrains de jeux, du centre civique, des théâtres, du cinéma?

Il est pratiquement impossible de comparer les avantages qu'il y a de demeurer dans la banlieue ou en plein coeur de ville. Quelquefois, la différence est telle qu'on ne peut la mesurer argent comptant, quand, par exemple, il s'agit de redonner ou de maintenir la santé d'un enfant, en lui procurant l'air pur et du soleil. Peut-être encore la santé du chef de famille serait-elle mise en danger s'il devait entreprendre un long trajet, matin e[t] soir. Il faut étudier soigneuse[-] ment chaque cas et considérer l[a] différence de loyer par rappo[rt] aux dépenses de tramways, l'accès du marché. Dans cett[e] comparaison il faut égalemen[t] faire entrer les facteurs de sant[é] et de bonheur qui sont liés inti[-] mement à toute vie humaine. E[n] discutant du choix d'un logis ave[c] les membres de la famille, un[e] décision unanime sera prise e[t] chacun comprendra qu'il doit sa[-] crifier certains privilèges au pro[-] fit des autres membres de la fa[-] mille.

➡ Fêtes impression-ntes pour l'investiture Mgr M. Baudoux

Suite de la première page]

Banquet

près la messe, la foule se di-ea vers le couvent des RR. les de la Providence où une te salle avait été aménagée r le banquet. Là encore tout it été prévu, donc organisa- parfaite. Les décorations é-nt sobres, mais faites avec t. Le service était expéditif. joie rayonnait sur la figure convives. Les visiteurs étaient pressionnés.

Adresses

la fin du repas, les parois-s de Prud'homme exprimè-t leur bonheur, leurs senti-nts de fidélité et leurs félicita-s à leur nouveau prélat. Le gage simple trahissait la sin-ité des paroissiens envers leur é. Les Hongrois de la mission évangélise avec zèle Mgr M. doux rendirent, eux aussi, un u témoignage à leur pasteur.

Mgr L.-A. Pierre

près la lecture de ces deux a-sses, Mgr L.-A. Pierre, vicaire éral du diocèse, présenta les ers orateurs d'une façon habile charmante. Il souligna briève-nt les divers événements qui marqué les différentes étapes s la vie de la paroisse durant rante ans. Il rappela l'investi-e de Mgr J.-B. Bourdel en 4, le jubilé d'argent de la pa-se qui coïncida avec l'ordina- de MM. les abbés M. Bau-x et J.-A. Grimard, deux vo-ions cultivées par Mgr J.-B. rdel, puis le jubilé d'or sa-dotal de Mgr J.-B. Bourdel en 6. Et aujourd'hui l'investiture Mgr M. Baudoux. En quelques ts, il retraça les activités reli-uses et françaises du nouveau lat. En plus de son apostolat gieux, Mgr M. Baudoux fut cheville ouvrière de l'A.C. ." et l'âme dirigeante de l'or-iisme "Radio française".

fgr L.-A. Pierre présenta en-e à tour de rôle les orateurs.

L'A.C.F.C.

I. St-Arnaud, au nom du Doc-r Roy, président de l'A.C.F.C., , en raison de circonstances révues, ne put faire le voyage Régina à Prud'homme, expri-les regrets du Président, puis it les remerciements sincères membres de l'Exécutif. Il ef-ra le travail accompli par Mgr Baudoux au sein de l'Associa- et mentionna son dévoue-t inlassable au service des ses religieuse et française. nme témoignage de haute ap-ciation, M. St-Arnaud présenta au dignitaire une bourse, fruit d'une cotisation des directeurs de l'A.C.F.C.

Le R. P. L. Sexsmith, C.SS.R.

Le R. P. Leo Sexsmith, rédemptoriste de Saskatoon, continua la tradition, en vigueur à Prud'homme, d'associer le clergé aux événements religieux de la paroisse. Le Père L. Sexsmith présenta habilement les voeux de ses confrères dans le sacerdoce au nouveau prélat. Il eut des paroles heureuses à l'adresse de Mgr M. Baudoux et de Mgr J.-B. Bourdel. Il fit revivre le travail d'apostolat accompli par les pionniers du clergé régulier et séculier dans cette partie de la vigne du Seigneur. Il appuya ensuite sur les qualités de coeur et d'esprit du héros de la fête. Au nom du clergé, il offrit ses voeux de longue vie à Mgr M. Baudoux.

Le curé de Vonda

Mgr L.-A. Pierre fit ensuite la biographie de Mgr Baudoux et parla de ses nombreuses activités religieuses. Il invita le nouveau prélat, "qui ne fait que commencer sa carrière, à marcher toujours dans la voie qu'il a choisie" et l'assura des meilleurs souhaits de ses confrères.

S. Exc. Mgr P. F. Pocock

S. Exc. Mgr P. F. Pocock a parlé de nouveau au banquet. "Plus une personne est élevée en dignité et plus lourdes sont ses responsabilités", dit-il. Il confie au nouveau prélat qu'il placera sur ses larges épaules une partie du fardeau que l'évêque de Saskatoon doit porter. Il demande à Dieu de bénir la paroisse de Prud'homme et Mgr J.-B. Bourdel; il formule le souhait que Mgr M. Baudoux demeure encore longtemps au service du diocèse.

Le héros de ces fêtes remercia tous ceux qui avaient organisé les fêtes d'investiture: clergé, religieuses, paroissiens, parents et amis. Il ne mentionna que quelques noms, ayant soin de dire qu'il ne voulait oublier personne et que sa reconnaissance s'adressait à tous, depuis les supérieurs majeurs jusqu'au plus humble paroissien. Il s'exprima avec aisance dans les deux langues. Quant à l'honneur qu'il a reçu, il déclara que "le bon Dieu avait tout arrangé", qu'il "n'avait rien recherché". Il eut des paroles expressives et touchantes à l'adresse de Mgr J.-B. Bourdel, son père spirituel, de M. l'abbé J.-A. Sabourin, son ancien supérieur, et du R. P. A. Bernier, SJ., son professeur au petit séminaire de St-Boniface, qui ont contribué à sa formation classique. Il remercia chaleureusement l'abbé de Muenster, exprima sa gratitude envers S. Exc. Mgr Pocock et l'assura de son entier dévouement. Il ne voulut non plus oublier ses bienfaiteurs et tous ses amis de l'extérieur. A tous, il dit un grand merci.

• • •

Séance

Le soir, la comédie intitulée "Le Presbytère en Fleurs", par Léopold Houlé, docteur ès Lettres, clôtura dignement la journée.

Liste des invités présents à la fête

S. Exc. Mgr P. F. Pocock, évêque de Saskatoon; T. R. P. Dom Severinus Gertken, O.S.B., abbé-Ordinaire de Muenster, Sask.; Mgr L.-A. Pierre, vicaire général du diocèse de Saskatoon, Vonda, Sask.; Mgr H. Desmarais, P.A., vicaire général du diocèse de Prince-Albert, Sask.; Mgr C.-J.-B. Bourdel, P.D., ancien curé de Prud'homme, Sask.; le Très Rév. W. F. Fuller, recteur de la cathédrale anglicane, Saskatoon; T. R. P. J.-M. Lafrance, O.P., prieur du couvent de Prince-Albert, Sask.; T. R. P. P. Chauvin, P.S.M., provincial, Tisdale, Sask.; M. l'abbé J. O'Leary, V.F., recteur de la cathédrale St-Paul, Saskatoon; M. l'abbé Ronald Rankin, curé de Kindersley, Sask.; M. l'abbé J.-A. Sabourin, D.D., curé de St-Pierre-Jolys, Man.; R. P. A. Bernier, S.J., Collège St-Boniface, Man.; R. P. A. Joyal, O.M.I., visiteur des écoles, Collège Catholique, Gravelbourg; M. l'abbé J.-H. Garnier, curé de Lamoureux, Alta; R. P. L. Sweeney, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph, Saskatoon; R. P. L. Sexsmith, C.SS.R., curé de la paroisse Ste-Marie, Saskatoon; M. l'abbé L. Demers, curé de la paroisse canadienne-française des Saints Martyrs, Saskatoon; M. l'abbé A. Ouellet, D.D., curé de Delisle, Sask.; M. l'abbé M. Mourrey, curé de Dodsland, Sask.; M. l'abbé T. Ash, curé de Meacham, Sask.; M. l'abbé O. Lacroix, curé de Viscount, Sask.; M. l'abbé L. H. Shirley, curé de Young, Sask.; M. l'abbé J. Robinson, cathédrale St-Paul, Saskatoon; R. P. K. Kennedy, C.SS.R., église Ste-Marie, Saskatoon; R. P. N. Corbette, C.SS.R., église Ste-Marie, Saskatoon; R. P. T. Kennedy, O.M.I., église St-Joseph, Saskatoon; R. P. J. Michael, O.M.I., église Ste-Marie, Saskatoon; M. l'abbé J. Le Sann, curé de Carlton, Sask.; M. l'abbé J. Cybart, D.J.C., curé de Fish Creek, Sask.; M. l'abbé C.-E. Arès, curé de Wakaw, Sask.; M. l'abbé A. Houle, curé de Domrémy, Sask.; M. l'abbé A. Coursol, curé de Jackfish Lake, Sask.; M. l'abbé A. Grimard, curé de Léoville, Sask.; M. l'abbé A. Paradis, curé de Victoire, Sask.; M. l'abbé L. Forget, curé de Paradise Hill, Sask.; le capitaine D. Dugas, Maple Creek, Sask.; R. P. Bernard Schaeffer, O.S.B., curé de Bruno, Sask.; R. P. Edward Benning, O.S.B., curé de Cudworth, Sask.; R. P. A. Herriges, O.S.B., Collège St-Pierre, Muenster, Sask.; R. P. L. Larose, O.M.I., curé de North Battleford, Sask.; R. P. J. Valois, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, Prince-Albert, Sask.; R. P. G.-M. Latour, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne, Duck Lake, Sask.; M. l'abbé G.-E. Touchet, Duck Lake, Sask.; R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., curé de St-Front, Sask.; M. W. Tucker, M.P., Rosthern, Sask.; le Dr et Mme J. Schropp, Cudworth, Sask.; le Dr et Mme Ayotte, Spiritwood, Sask.; M. A. de Margerie, chef du Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask.; M. et Mme X. de Lagassy, Saskatoon.

Biographie

Mgr Maurice Baudoux naquit en Belgique le 10 juillet 1902, fils de M. Norbert Baudoux, maintenant âgé de 88 ans et de feu Marie Moreau. Ses parents vinrent au Canada en 1911, s'établirent d'abord à Hague, puis à Rosthern et enfin à Prud'homme en 1922. Il finit ses études primaires au couvent de Prud'homme en 1915 et fit une partie de ses études classiques avec Mgr Bourdel de 1916 à 1918; il se rendit alors au Petit Séminaire et Collège de St-Boniface où il étudia de 1919 à 1923.

L'abbé Baudoux poursuivit ses études de philosophie au Séminaire d'Edmonton de 1923 à 1927; il y fit également 2 ans de théologie. Il termina ses études théologiques au Séminaire de Québec. En 1929, il obtint son Doctorat en Théologie de l'Université Laval.

M. Baudoux fut ordonné prêtre à Prud'homme le 17 juillet 1929 par S. Exc. Mgr Prud'homme, en même temps qu'un autre enfant de la paroisse, M. l'abbé A. Grimard, maintenant curé de Léoville, Sask.

Le 18 juillet 1929, il fut nommé vicaire de Prud'homme et le 25 août 1931, il succéda à Mgr Bourdel comme curé. Il devint membre de la Cour matrimoniale du diocèse de Saskatoon et Prince-Albert le 23 décembre 1932, directeur diocésain de l'Enseignement Catéchistique en 1933, consulteur du diocèse et de la cour matrimoniale de Saskatoon en 1934. Le 14 avril 1944, M. l'abbé Baudoux devint administrateur du diocèse de Saskatoon au départ de S. Exc. Mgr Murray pour Winnipeg.

Le nouveau prélat domestique a toujours déployé beaucoup d'activité dans l'A.C.F.C., l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens et à la Société d'Enseignement Postscolaire. Il fit partie de la délégation des agriculteurs de l'Ouest à Ottawa en 1942; à cette occasion il prononça un discours mémorable.

Sérieusement blessé




L'aviateur Louis-R. Champagne, fils de Mme Irène Champagne, de Fisher Branch, Man., a été sérieusement blessé. L'aviateur Champagne est né à Notre-Dame de Lourdes; depuis 1929 sa famille demeure à Fisher Branch. Il s'enrôla au mois de janvier 1942 et fit son entraînement à Prince Rupert et Alliford. Il se rendit outre-mer en 1943.

➡ Les catholiques de la Saskatchewan et les grandes unités scolaires

[Suite de la première page]

Catholic education its startling force and unity.

French speaking Canadians in Saskatchewan do not wish to impose the learning of the French language on their fellow citizens, but they insist upon having it taught to their children in their local schools. They consider this a right and a duty, both natural and historical. They also believe that through the medium of their tongue, French Canadians can and do contribute a distinctive share in the making of a Canadian Culture.

They have exercised this right from the days when they were, apart from the Indians, the only inhabitants of the West, down to our day. Section 201 of the present School Act has retained a vestige of that right.

French-speaking citizens of Saskatchewan are not exactly satisfied with the present provisions of the Act in regards to the teaching of French because its effectiveness is greatly curtailed:

(I) by the fact that the French language which is the mother tongue of their children and the one spoken almost exclusively in the homes cannot be used as a language of instruction, at least for the primary grades, and

(II) by the fact that the curriculum leaves no room for the daily hour of French.

Yet, while trusting that some day more equitable conditions will be obtained, they are anxious to see that the establishment of the Larger Unit of Administration will not further reduce their rights, and this can be guaranteed effectually to them only if they keep an immediate control and supervision over their teachers.

All Catholics in Saskatchewan support the demands of our French-speaking brothers. French culture cannot harm and must inevitably enrich our national fabric. French Canadians, having constitutional rights as well as rights of prior occupancy, enjoy a special status in Canada. Their position in this regard was admirably stated by Hon. W. M. Martin, now Chief Justice of Saskatchewan, when as Premier of the Province he said, in speaking in the debate on the School Act on December 19th, 1918:

"The French people were here before we were. They were ceded to or conquered by Great Britain in 1759 when the gallant Montcalm was defeated by the chivalrous Wolfe and by the Treaty of Paris France ceded that portion of her domain to Great Britain. They are therefore either a ceded or conquered people. We must be prepared to follow in this regard the British practice in dealing with people of this kind. In 1774 the Quebec Act was passed. This Act sought to satisfy the French in Canada by safeguarding the free use of their religion and the maintenance of their customs.

"It is of interest to note what was being said in the British House of Commons when it was being passed. Thus, Sir Edward Thurlow, attorney general of Great Britain:

"You ought to change those laws only which relate to the French Sovereignty and in their place substitute laws which relate to the new Sovereign but with respect to all other laws, all other customs and institutions whatever, which are indifferent to the state of subjects and Sovereign, humanity, justice and wisdom equally conspire to advise you to leave the people just as they are."

"And one might also quote Edmund Burke as follows:

"I consider the right of conquest so little and the right of human nature so much, that the former has little consideration with me. I look upon the people of Canada as coming by the disposition of God under the British Government. I would have us govern it in the same manner as the all wise disposition of Providence would govern it."

"This gives us some idea of the point of view of the British statesmen of those days in regard to the treatment that should be meted out to the ceded people.

"I do not require to refer to the Act of Union of 1840 except briefly. The Act of Union definitely stated that the proceedings and reports of the legislative Council and the Legislative Assembly should be in the English language only. Translations might be made in French but no such documents were to be kept among the records nor have the force of an original record. This provision, demanding the exclusive use of English, was repealed in 1848.

"The British North America Act, 1867, section 133, provides for the use of both the English and the French language in the Houses of Parliament of Canada, in the Legislature of Quebec, in the courts of Quebec and in the Supreme and Exchequer Courts of Canada.

"That is to say that French and English insofar as the Parliament of Canada is concerned are on an equal basis. All must appreciate the fact that we in Canada are a dual nationality. There is no getting away from the historical position. It occurs to me looking at the question from the standpoint of the whole of Canada that the duty of our citizens and particularly the duty of any one charged with the responsibility of administration is to do all in his power to create a better understanding between the two great branches of our Canadian nationality."

Dr. Ryerson, the founder of the public school system of Ontario, in a letter said as follows:

"In answer to your letter of April 15th. I have the honour to say that as the French language as well as the English, is recognized as one of the languages of our country, it is both expedient and legitimate for trustees to allow both these languages to be taught to school children if parents require it."

The third right which we stress that should not be interfered with is the right now possessed by School Boards to take memberships in any trustees' association organized in the province and the right to send a delegate and have his expenses paid from public funds. This right of association must not be curtailed. Divisional meetings of trustees or an emaciated provincial gathering of delegates from Divisions will never take the place of the present meetings of Trustees from all over the Province. The right of trustees to meet and discuss the educational affairs of the Province and to criticize or applaud the Department of Education and the Minister in charge at any given time should be preserved and encouraged.

It will also be noted that we have demanded that in the allocating of powers between the District and the Division, the residue of power continue in the hands of the Local School Board. The reason for this is that in the future it is inevitable that many unforeseen contingencies will arise. It is only just that since the prior right and obligation to educate belongs to the parents, the power to legislate concerning these contingencies should be left with the Local School Board, the direct representatives of the parents.

In conclusion, Mr. Premier and Honourable Gentlemen, we wish to thank you again for your courtesy in hearing us at this length. It may be remarked that the burden of our representations raises what is known as minority issues or problems. Some there are who might shirk facing these important issues and problems by refusing to recognize minorities as such. That can never be the British nor the Canadian way. Minorities do exist. They possess rights. They should ever be in the mind and contemplation of the legislative authority.

As Lord Acton said: "The most certain test by which we judge whether a country is really free, is the amount of security enjoyed by minorities."

570,000 prisonniers allemands

LONDRES — Les armées alliées ont fait au moins 570,000 prisonniers dans l'ouest de l'Europe depuis le 6 juin. Voici les derniers chiffres officiels: 1ère armée canadienne, 72,392; 2e armée anglaise, 78,681; forces de l'intérieur attachées aux armées britanniques, 18,927; 1ère armée étatsunienne, 194,718; 3e armée étatsunienne, 96,155; 7e armée étatsunienne, 90,000; 9e armée étatsunienne, 19,312; total, 510,185.

Deux autres armées sont actuellement en campagne, mais on n'a pas encore annoncé le nombre des prisonniers qu'elles ont faits: il s'agit de la 1ère armée de parachutistes et de la 1ère armée française qui combat près de la trouée de Belgique.

"POWELL ROUYN GOLD MINES"

TORONTO — Powell Rouyn Gold Mines Ltd. a vu sa production s'élever à 0182,358 durant le trimestre terminé le 30 septembre, en regard de $225,912 durant le trimestre précédent.

➡ Drew cause un tort immense au parti progressiste-conservateur

[Suite de la première page]

et de formation. On dirait que M. Drew est sur le point d'entrevoir la vérité. L'autre jour il a déclaré qu'il n'y aurait pas de session d'automne à Toronto, parce que rien ne serait survenu, depuis la dernière qui commandât d'en tenir une autre. A cela le **Droit** d'Ottawa répond avec raison (12 octobre 1944) qu'il est survenu bien des choses, et des choses qui sont de nature à faire réfléchir le bouillant impérialiste et conscriptionniste qu'est le premier ministre torontois.

Révolte des libéraux

Il est survenu des choses importantes en Ontario depuis quelques semaines. Tout d'abord la rentrée inopinée de M. Mitchell Hepburn dans les rangs du parti libéral et sa réélection possible à la tête du groupe provincial (M. Nixon, le chef actuel irait au Sénat). M. Hepburn est revenu à de meilleurs sentiments à l'adresse des "libéraux réformés", afin de mieux faire la lutte à la menace tory, représentée par M. Drew. Or il ne faut pas oublier que le gouvernement Drew est en minorité à l'Assemblée législative d'Ontario. Il ne s'est maintenu au pouvoir depuis plus d'un an qu'à la faveur de l'appui bénévole, sans entente fixe et officielle, du groupe libéral. Or M. Nixon vient d'annoncer que la trève est terminée. Comment M. Drew pourra-t-il se maintenir? Il ne compte que 38 députés dans une Assemblée législative qui se compose de 90 membres. La C.C.F. en compte 34, les libéraux 16 et les ouvriers-progressistes 2. Grâce à l'appui des libéraux, M. Drew a pu se maintenir au pouvoir. Mais si cet appui lui manque, il tombe du coup. Aussi M. Drew doit-il se préparer immédiatement ou à tenir des élections générales dans sa province ou à passer le pouvoir à la C.C.F. qui se dit capable— peut-être y a-t-il vantardise de sa part—de constituer un gouvernement.

M. Adélard Godbout

Ce qui aggrave le cas du colonel Drew, c'est que les libéraux de toutes les provinces—et, quant à ça, les C.C.F. également—se liguent contre lui. A preuve l'intervention de M. Adélard Godbout, ancien premier ministre du Québec. Au temps où il détenait le pouvoir, M. Godbout était plutôt modéré et gélatineux dans ses interventions politiques. Voici que, de retour dans les froides régions de l'Opposition, il se redresse et hausse le ton. A Québec (12 octobre 1944), M. Godbout a déclaré aux journalistes qui l'interviewaient, qu'il était révolté des propos de M. Drew à l'égard de la population de la province de Québec. "Jamais encore, a-t-il dit, un homme public ne s'est permis d'injurier de la sorte la population de toute une province de la confédération canadienne; et il est inconcevable que le chef civil de la province de Québec n'ait pas encore élevé la voix pour venger les siens". En toute justice pour M. Maurice Duplessis, que vise évidemment M. Godbout, il faut dire que le premier ministre a relevé les attaques de M. Drew, il y a déjà plus d'une semaine. "Je ne puis faire autrement, avait dit M. Duplessis, que de condamner les efforts faits dans certains quartiers pour augmenter l'animosité qui règne entre les provinces sur la question des allocations familiales et sur d'autres. La province de Québec ne demande que le respect du pacte de la Confédération dans toutes ses clauses."

Un bon point

M. Duplessis n'est pas allé jusqu'à désigner nommément M. Drew, mais son allusion était directe. Reconnaissons que M. Godbout s'est exprimé d'une manière à ne laisser aucune équivoque dans l'esprit des lecteurs. Il a nommé M. Drew. "Le colonel Drew, a continué le chef de l'opposition libérale, s'oppose à ce que le peuple de sa province contribue de quelque façon au paiement des allocations familiales en dehors du territoire de l'Ontario **(ce qui est inexact, parce que M. Drew a précisé dernièrement qu'il n'en voulait qu'à la province de Québec, et qu'il était prêt à verser de l'argent aux autres provinces)**. Si la province de Québec avait adopté cette attitude dans le passé, aucune des grandes entreprises nationales n'aurait évidemment pu être réalisée. Le colonel Drew voudrait-il nous dire comment il entend faire fonctionner son fameux plan d'immigration, si ce n'est avec les fonds fédéraux provenant des taxes imposées aux citoyens de toutes et de chacune des provinces de la Confédération?" Ce dernier point était excellent. M. Drew qui veut peupler l'Ontario de Britanniques que l'on ferait venir d'Angleterre à grands frais, est un homme qui ne réfléchit pas avant de parler. Il est facile de retourner ses arguments contre lui.

Progressistes-conservateurs

Inquiets, et non sans raison, de la tournure des événements et de la mauvaise répercussion des propos de M. Drew, les progressistes-conservateurs ont inauguré une manoeuvre tournante. Ainsi le président national du parti progressiste-conservateur, l'ex-juge C. P. McTague, n'a pas hésité à répudier les déclarations du premier ministre ontarien. Devant les membres de l'association progressiste-conservatrice de Saint-Antoine-Westmount (12 octobre 1944), M. McTague a déclaré ceci: "Nous sommes en faveur du principe des allocations familiales qui bénéficieront aux enfants, à tous les enfants du Canada. Et tous ces enfants ont droit au même traitement, qu'ils habitent la province d'Ontario, la province de Québec ou n'importe quelle province." Un peu avant son discours public, M. McTague avait dit aux journalistes: "Les allocations familiales se donnent aux familles et non aux provinces. Ce qu'a dit M. Drew, ce sont des sottises." M. McTague est un homme qui ne mâche pas ses mots. (Il est même possible de lui reprocher parfois de ne pas peser suffisamment ses idées, quand elles ont du poids!) Quoi qu'il en soit, M. Drew est en train de perdre le pouvoir en Ontario et ses propres amis politiques en Ontario. Personne ne pleurera sur sa déconvenue. Plus elle sera humiliante, plus on s'en réjouira. Il faut que la leçon soit dure et retentissante, afin d'enlever aux tories le goût de recommencer.

Bacon canadien

M. J. G. Taggart, président de la Commission canadienne des viandes, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Ottawa (12 octobre 1944) que le Royaume-Uni requerra plus de bacon du Canada que notre pays ne pourra vraisemblablement en livrer en 1945 et 1946. Cette déclaration optimiste a été provoquée par le fait que l'éleveur canadien a tendance de restreindre sa production. Ce que l'éleveur canadien craint par-dessus tout, c'est une diminution des commandes britanniques. D'après des rapports reçus à Ottawa, les cultivateurs sont d'avis que les expéditions de bacon cesseront dès la fin des hostilités. La situation est grave, du point de vue de M. Taggart, dont la tâche consiste à assurer l'approvisionnement en bacon de la population des îles britanniques. "D'après des statistiques dignes de foi, dit une dépêche d'Ottawa, on a présentement lieu de croire que le nombre de porcs à bacon élevés au pays n'est que soixante pour-cent de ce qu'il était avant la guerre." M. Taggart prétend, pour encourager l'éleveur canadien, que le marché britannique nous est assuré pendant 1945 et 1946. Mais après, qu'arrivera-t-il? Le consommateur anglais se remettra-t-il alors à préférer le bacon danois au bacon canadien? C'est là, en définitive, toute la question.

Rôle du Canada

On dit que M. Leighton McCarthy, ambassadeur du Canada à Washington, expose assez fidèlement la pensée de M. Mackenzie King en matière de politique extérieure. De ce point de vue il est intéressant de noter ce qu'il a dit à Pittsburgh (12 octobre 1944), du rôle des petites puissances (et par conséquent du Canada) dans l'organisation mondiale d'après-guerre: "L'autorité, dans le domaine des affaires internationales, a-t-il dit, ne doit pas être concentrée exclusivement entre les mains de grandes puissances, car chaque Etat, si petit soit-il, a droit de participer à toutes les décisions qui le concernent... La puissance nécessaire à la préservation de la paix ne peut pas être seulement militaire. Ce doit être aussi une puissance morale en même temps qu'une puissance économique. Pour cette raison, il est essentiel que les puissances que l'on dit de moindre importance consentent, elles aussi, à collaborer à l'oeuvre pacifique des grandes nations si l'on veut assurer la paix du monde." On a là la thèse que préconisera M. Mackenzie King. Le seul inconvénient pour nous—et il est grave—c'est que le Canada procédera, non pas seulement à titre de nation souveraine, mais à titre de nation du Commonwealth, ce qui affaiblira précisément son caractère de nation souveraine. Nous tournons en rond.



Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

Présentation du programme à la journée d'étude de la J.E.C.

Mes chères amies,

Le programme d'étude en J.E.C. pour cette année, le bien commun intellectuel, est aujourd'hui le sujet de nos préoccupations. Il s'agit de bien comprendre le rôle qu'il joue chez la gent écolière et les moyens d'intéresser la masse à un des grands problèmes qui la travaille.

Vous vous souvenez très bien que l'année dernière la J.E.C. avait pour programme les questions du bien commun physique et du bien commun matériel. Il est tout naturel que cette année nous nous préoccupions du bien commun intellectuel des étudiants. Nous suivons une gradation logique, de façon à couvrir tous les aspects du bien commun de la cité étudiante. Le programme de l'an 1945-46, nous placera vraisemblablement en face du bien commun moral des étudiants. En tout ce programme il faut remarquer que nous ne dévions pas du but de la J.E.C., à savoir: l'instauration de l'ordre social chrétien.

Pour bien saisir la nécessité de la culture intellectuelle il faut d'abord se faire une juste idée de ce qu'est l'étudiant chrétien, et de ce à quoi il est appelé de par sa vocation. Un étudiant, une étudiante... est-ce un type qui part tous les matins avec son sac sur le dos?... est-ce une jeunesse rayonnante qui entre pensionnaire tous les mois de septembre? Non, pour faire ça, pas nécessaire d'être vraiment étudiant. Etre étudiant, ce n'est pas une affaire de tant d'heures de classe, une occupation. C'est un état: on est donc étudiant 24 heures par jour, dans la cour, chez soi, comme à l'école. L'étudiant c'est un type qui apprend... qui travaille... mais qui travaille quoi?... Il se travaille lui-même, aidé de ses éducateurs. Il se travaille tout entier, le corps comme l'esprit.

L'étudiant fait partie d'un groupe, d'une société. Cette société, c'est la classe, l'école, et à la fin tous les étudiants de toutes les écoles qui forment la grande famille étudiante. Ca change quelque chose ça, car l'étudiant n'a plus le droit de se dire: "Moi, je me débrouille, je me mêle de mes affaires... que les autres en fassent autant..." Il ne peut rien faire qui n'aide ou qui ne nuise à la famille étudiante. Toutes ses actions, qu'il en tienne compte ou non, contribuent au progrès de tout le groupe, ou bien retardent ce progrès.

Notre vie d'étudiant n'est donc pas une vie "en attendant". Non, il faut la prendre au sérieux, nous y donner tout entier, non pas seulement pour être "capables" plus tard, mais pour "servir" actuellement la classe, l'école, le milieu où Dieu nous a placés. Notre première idée ne doit pas être: "Je prépare mon avenir", mais "J'accomplis mon *devoir d'état*".

Qu'est-ce en effet que le devoir d'état sinon ce qui engage à fond un être libre. Une décision personnelle, ou un enchaînement de circonstances extérieures, arrêtent une personne, la fixent en permanence à tel endroit, dans telles conditions, tant et si bien, que toute sa vie en est compromise. Nous dirons de cette personne: "C'est son *devoir d'état*", c'est-à-dire, Dieu a manifesté sur elle Sa Volonté.

Or dans tout état, les obligations sont multiples, nuancées à l'infini. Les unes sont transitoires, les autres s'imposent de nécessité à toute heure. La conscience, éclairée de la grâce, distingue entre l'utile et le mieux, le plus urgent ou le plus parfait. Pour un médecin, le secours et l'assistance de tel malade en danger l'emportent sur l'étude médicale en train de l'absorber. Pour la mère de famille, la garde et le soin de ses enfants qui la réclament, ont la priorité sur le devoir de se cultiver elle-même, serait-ce avec l'intention d'en faire bénéficier ses gens.

Pour ce qui concerne l'étudiant, l'étudiante, quelles sont les exigences du devoir d'état? Etudier durant le temps d'étude, écouter attentivement en classe, se reposer aux moments de loisirs, voilà ses devoirs primordiaux. Mais ne perdons jamais de vue que d'autres devoirs secondaires viendront se joindre aux premiers, devoirs qui exigeront le don de soi, l'épanouissement de la vertu de charité, car il s'agit d'étudiant baptisé, i.e. élevé à l'ordre surnaturel qui doit réaliser sa culture intégrale au sens chrétien, pour en faire bénéficier les autres: donc rayonner activement dans la mesure de ses talents et des grâces reçues.

Je me hâte de conclure, car vous savez maintenant ce qu'est le *sens social*. Il nous reste de passer de la notion à l'action. Il faut penser juste pour bien agir. L'action vaut ce que vaut la pensée qui la fait naître, la détermine, l'oriente. Pensons comme le Christ et nous agirons en chrétiens. Pensons comme l'Eglise et nous agirons en catholiques. Pensons comme pensent le Christ et l'Eglise et le sens social nous poussera à travailler au bien de la société où s'opèrent notre salut et celui du prochain.

Amicalement,
LUCILLE.

Syphilis traitée à la pénicilline

WASHINGTON — Le service médical de la marine américaine a annoncé qu'il a adopté la pénicilline comme traitement standard de la syphilis.

Dans les instructions communiquées à tous les postes navals, dit le service médical, "on a accumulé des renseignements suffisants pour recommander d'adopter la thérapeutique à la pénicilline comme une procédure de routine pour traiter la syphilis à ses débuts et à l'état latent".

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Maxime Desaulniers
Rédacteur: Félix Gourbil

XVIIIe ANNEE — 1944-45 — NUMERO 7

NOTES DE LA SEMAINE du 7 au 13 octobre

dédiées à M. Clément Fluet, étudiant, directeur du Coin de 1942-43.

Lendemain de tournoi

Aux jours ordinaires (du moins aux jours de l'an passé), les collégiens descendent les escaliers en cascades. Aujourd'hui le mouvement est ralenti. Ceux qui descendent éprouvent des déchirements par tout le corps. "Ouch! ne pousse pas!" Mais vers midi on est retapé et l'animation reprend.

Avant la sortie

Vendredi matin. Une atmosphère maussade s'abat sur le Collège. Quel vilain temps! Quel congé du mois! "C'est toujours de même..." "Il va pleuvoir". Et la journée se passe dans l'anxiété.

Samedi. Au réveil, personne n'ose regarder par la fenêtre. Avec le temps, c'est le congé qui se couvre. Dehors il pleut, au-dedans quelques jeunes coeurs sanglotent. A 11 h. 15, bénédiction du S. Sacrement. La chapelle est bien éclairée et le chant monte du fond du coeur. L'espérance renait. Il fera beau. Qu'eut-on préféré pour un congé de sortie?

Félix GOURBIL.

Congé du mois

Après un plaidoyer où il ne ménage ni les arguments ni le pathétique, Jean Lagassé réussit à convaincre les autorités du C.O.T.C. qu'il doit quitter l'entrainement à 4 h. 10...

— Quelle est la meilleure façon de commencer son congé?

— Pas par trois heures quarante minutes d'autobus entre St-Boniface et St-Pierre!

Dimanche soir, retour. La seule consolation des collégiens est la compagnie du Père Hardy dans l'autobus de St-Pierre. Le Père: "Vous dormez? vous n'êtes pourtant pas en classe!" Dans la même voiture un élémentaire répond à un plus vieux qui le sermonne: "Je fume parce que je n'ai pas encore l'âge de raison".

Pour Lazare Fouillard, le congé se dénoue platement: un séjour à l'hôpital. Est-ce une nouvelle série d'appendicites? Quant à toi, "Zare", remets-toi vite, tes deux garçons s'ennuient au Collège.

C.O.T.C.

Guy Beaudry et Maurice Bibeau sont promus N.C.O. en puissance. Bibeau n'en croit pas ses oreilles. Il regarde à la ronde, se demandant s'il est bien le seul à porter son nom. Sur un signe de l'officier, il se reconnait, se rassure et retrouve son calme habituel.

Hiver?

Les joueurs de gouret se mettent à l'entrainement. Les uns, par la Crosse, les autres, plus rudes, par le Rugby. On abandonne le ballon-volant à la marmaille criarde et à leur nouveau modérateur, le P. J. Gendron.

Maxime DESAULNIERS.

• • •

Le chroniqueur visite les classes

Versification

Nos élections discrètes, sans cabale, bâclées en quinze minutes décelèrent dans nos rangs trois hommes de haut mérite: Roland Bélanger, Armand Dureault, et notre consciencieux junioriste, Denys Ruest. On en fit un président, un vice-président et un secrétaire de classe.

Le Père Samaan remet au programme de la classe les petits discours anglais. "C'est un excellent exercice", nous explique le Père...

En géométrie, la science acquise et accumulée de Monsieur Lambert lui nuit plus qu'elle ne l'aide. C'est du moins l'avis de notre professeur.

A la recommandation plutôt impérative que suggestive du Père Le Grand, nous nous sommes procuré un chansonnier du Collège.

Notre devise de l'année: "Nous travaillons dans la joie" et j'ajoute: *usque ad mortem...*

Roland BELANGER.

• • •

La nouvelle du congé du mois énerve les esprits. Lucien Landry manifeste un peu trop. "On" l'envoie chercher un sédatif à la... préfecture. De nouveau un religieux silence règne dans la classe.

"Eh! Georges, recevras-tu des prix ce soir?" — Peut-être, et vous, mon ami? — Non. — Toi, Marcel?"... Arrive enfin la distribution des prix. A. Dureault, F. Savoie, O. Valcourt en rapportent le gros lot. Resteront-ils premiers en Versification? On y verra.

Classe de diction. Lambert imite Mussolini sur la scène. Une imitation qui dépasse le modèle. A preuv[e] la table qui s'écroule sous un éloquent coup de poing.

Georges BOCKSTAEL.

Belles-Lettres

Les Rhétoriciens suivent leurs cours d'anglais et d'histoire de l'Eglise dans la classe de Belles-Lettres. Aveu implicite qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Les exploits de Roland (le neveu de Charlemagne) éblouissent Carel. Comme ils étaient éveillés ces chevaliers! Louis rêve: "Il faudra m'initier aux Chevaliers de Colomb". Et le voilà emballé dans une nouvelle chevauchée.

Me rencontrant avec mes paperasses de chroniqueur, Bernard me suggère de parler de son prestige sur la classe. (Il fallait s'y attendre). En effet, président, Bernard nous sermonne d'aise, réussissant quand même à nous enjôler: "Nous nous sommes abonnés à Relations, à l'Action nationale, au Messager... Gagné 'collectera'!"

V: victoire. Mais sur le front du Père Gingras ce V signifie: Venez-y pas... Quoique ce V n'ait pas encore pris une forme bien précise...

Félix GOURBIL.

Courrier

Quelque part à Winnipeg,
ce premier mois de mon exil.

Le Coin du Collège,
St-Boniface-chéri.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous remercier d'avoir publié ma lettre, il y a quelques semaines. Vous en avez fait votre chronique, la "chronique auto-graphe", lui donnant toute la place de votre Coin. Ce n'était pas trop. Mais aujourd'hui que les valeurs sont changées, que la publicité fuit le mérite et que le mérite n'a plus besoin, et pour cause, de fuir la publicité, aujourd'hui votre geste de justice revêt tout le charme de la générosité. Merci donc de ne pas m'avoir tourné le dos, ni fermé le Coin.

Pour être franc, les deux colonnes du Coin, c'était très peu. Il y en aurait tant à dire. J'espère encore que mon maître (mon ancien maître, hélas!) écrira bientôt ses mémoires, mêlés aux miens. J'entends dire qu'il n'a plus rien à faire, lui que j'ai tant occupé. Qu'il s'occupe donc de ma gloire, comme je me suis occupé de la sienne.

S'il le fait, vous le verrez souvent ému, ça et là les réminiscences humecteront sa copie. Il est retourné au Collège, où sans doute il est, cette année encore, meneur d'hommes. Comme il doit regretter mon application, mon obéissance aux moindres gestes, quelque nombreux et saccadés qu'ils aient été! Comme je ne me suis pas fait tirer, moi, (ou très peu) pour marcher et le voiturer partout! Quant à son avenir, je n'ai crainte. Comme il m'a mené, il en mènera bien d'autres, et à bonne fin.

Pour moi, fidèle serviteur de mon nouveau maître, je sers toujours. Et je me souviens. Et je reviens parfois. Un jour, au coin du Collège (Aulneau et de la Cathédrale), comme nostalgiquement je me détournais un peu, tout a failli mal tourner... Tenez, rien qu'à me penser un moment dans ce Coin du Collège, la tête commence à me tourner. Je la tourne juste assez pour envoyer un regard mélancolique.

Et je vous tourne un dernier merci. Et je m'en retourne, vous priant de saluer affectueusement mon maître pour

son fidèle et glorieux
"V-8"
FORDSKI.

Blessé en France



Le soldat J.-E. Paquette, fils de M. et Mme A. Paquette, de Selkirk, Man., a été blessé au combat en France récemment. Né et éduqué à Selkirk, le soldat Paquette était au service de la Manitoba Rolling Mills avant son enrôlement au mois de janvier 1943. Il fut envoyé outre-mer au mois de juillet 1943. Son frère, le soldat B.-F. Paquette, fait partie du corps motorisé et est en service en Hollande; sa soeur, Isabelle, conduit une ambulance en Angleterre.

Maison Saint-Joseph d'Otterburn

Orphelinat agricole

Admission au Majorat. — La Communauté des Clercs de St-Viateur est une monarchie tempérée. Elle est régie par les statuts que le Saint-Siège a approuvés, par les lois canoniques et par les règlements que dresse le Chapitre généralement.

Les statuts sont la base de toute l'organisation et généralement on leur donne le nom de constitutions. Les lois canoniques sont exposées dans le Droit canon et s'adressent à toutes les communautés religieuses.

Le Chapitre général est la réunion d'un certain nombre de catéchistes majeurs assemblés pour traiter des affaires importantes de l'Institut. Il se tient ordinairement tous les cinq ans.

Le nom de **Catéchiste** désigne ceux des Clercs de St-Viateur, prêtres ou non, qui sont voués à l'enseignement et les distingue des autres particulièrement appliqués aux travaux manuels et qui portent le nom d'Aides-temporels ou Frères convers.

Le titre de majeur est réservé et s'accorde aux Catéchistes qui se distinguent par un ensemble de qualités et de vertus qui les rendent plus aptes à la direction et à l'administration. Les majeurs forment un ensemble d'hommes supérieurs que l'on pourrait comparer aux Conseillers législatifs et même aux Sénateurs, à cette différence près que la partisanerie n'intervient guère dans l'élection de nos Majeurs.

En résumé donc, le Supérieur général des Clercs de St-Viateur est assisté, dans le gouvernement de notre Institut, par quelques confrères choisis parmi les catéchistes majeurs. De même aussi les Supérieurs provinciaux ont leur conseil pour leur propre province religieuse.

On comprendra mieux, d'après ces notes brèves, l'honneur décerné à la Maison St-Joseph d'Otterburne dans la personne du Frère Joseph Desrosiers, procureur actuel.

Appelé au majorat en mars 1943, le Frère Desrosiers a d'abord consacré 30 jours à une retraite spéciale et ensuite toute l'année 1943 - 1944 à se préparer plus immédiatement à recevoir sa croix. En effet, au chapelet que tous les Clercs de St-Viateur portent suspendu à leur ceinture une médaille est attachée. Cette médaille est remplacée par une croix afin de mieux exprimer que le Majeur se trouve désormais chargé d'une plus grande responsabilité.

Lundi 2 octobre, en la fête des SS. Anges, la Maison St-Joseph a célébré cette grande fête de l'admission du Frère Desrosiers au majorat. M. l'abbé A. Laurin, curé de Letellier et cousin du Frère Desrosiers, avait accepté de célébrer la messe au cours de la cérémonie. Il en fût empêché par un grand acte de charité dont il ne voulut point se dispenser à l'endroit de sa paroisse. Le Père Maurice Lalonde, curé de St-Viateur d'Otterburne, l'a remplacé. Monsieur l'abbé Hébert, curé de St-Adolphe, a prononcé le sermon de circonstance. Une quinzaine de parents du Frère Desrosiers passèrent la journée avec nous. Ils prirent le diner à notre table de fête et se réjouirent grandement de la réception faite à leur cousin par les petits, sous la direction du Père E. Côté.

La journée avait été grave et fructueuse, il pouvait être bon de la terminer par une veillée où l'utile et l'agréable continueraient leur union très harmonieuse et qui pourrait fournir un peu plus que de coutume l'occasion de franc rire. La soirée couronna avec grand succès cette journée d'action de grâces. Relevant la boutade sans malice qui, depuis juillet 1943, lui a été souvent adressée, le Frère Desrosiers répondit très heureusement aux hommages qui lui avaient été offerts. "On a prétendu, dit-il, que j'aspire au majorat depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis que je suis entré dans la Communauté des Clercs de St-Viateur. Permettez-moi de rectifier: j'aspire au majorat depuis ma naissance et donc depuis bien plus longtemps qu'on ne dit. Il me semble en effet que, dès mon âge, je me suis préoccupé, [sous] l'oeil vigilant et la main fe[rme] de mes parents, de me bien [con]duire. Tout petit j'aspira[is à] être grand. Devenu gran[d] j'aspirais à devenir savant. [J'a]vais bien 17 ou 18 ans e[t] n'avais pas encore terminé [mes] grosses lettres. Mon père [fut] bien surpris de ma dema[nde] mais après m'avoir bien [fait] comprendre que si j'y allai[s ce] serait pour y rester, il m'env[oya] au collège. Du collège, j'aspi[rai] au Juvénat; je voulais vivre [avec] ces jeunes que l'on entra[îne] avec des soins tendrement [ma]ternels, à la vie religieuse [via]torienne. Du juvénat, j'aspi[rai] au noviciat; du noviciat j'a[spi]rais au scolasticat. Et pen[dant] mes études à l'école norm[ale] j'aspirais à devenir profess[eur;] j'avais hâte de me trouver [au] milieu d'un groupe d'enfant[s; il] me semblait que je les ai[me]rais et que je me dévouera[is à] leur bénéfice. J'aspirais à l'a[pos]tolat; je désirais bien faire [la] classe, bien former mes élè[ves]. Et, en tout cela, j'ai le droi[t de] dire que je ne me préoccu[pais] pas de moi-même. Comme [mes] vieux parents, je voulais [faire] du bien à ceux qui m'ento[u]raient, aux âmes que l'on [me] confierait. J'aspirais à se[rvir]. Alors que je croyais passer t[oute] ma vie à faire la classe, [on] m'appela sans que j'y aie as[piré] à la direction d'écoles et de [col]lèges.

LES MARCHÉ[S]

aux Abattoirs de St-Boniface

18 octobre

De choix	$11.25—
Bons	$10.50—
Moyens	$ 9.00—
Ordinaires	$ 7.50—
Bouvillons- au-dessus de 1,050 l[iv.]	
De choix	$11.25—
Bons	$10.50—
Moyens	$ 9.00—
Genisses—	
De choix	$10.25—
Bonnes	$ 9.25—
Moyennes	$ 8.00—
Ordinaires	$ 7.00—
Veaux engraisses—	
De choix	$11.75—
Bons	$11.00—
Moyens	$10.00—
Vaches—	
Bonnes	$7.25—
Moyennes	$6.00—
Pour conserves	$3.00—
Taureaux—	
Bons	$6.75—
Moyens	$5.00—
Vaches et génisses à engraisser	
Bonnes	$7.50—
Ordinaires	$6.00—
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$6.50—
Ordinaires	$5.00—
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—
Ordinaires et moyens	$ 6.00—
Agneaux	
Bons du printemps	$10.00—
Ordinaires	$ 5.00—
Moutons—	
Pesants	$1.50—
Ordinaires	$1.00—

Sask. Co-Op. Livestock Producers
Régina

17 octobre

Bouvillons jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—
Bons	$10.00—
Moyens	$ 9.00—
Ordinaires	$ 8.00—
Bouvillons- au-dessus de 1,050 l[iv.]	
De choix	$11.00—
Bons	$10.00—
Moyens	$ 9.00—
Ordinaires	$ 8.00—
Génisses—	
De choix	$10.00—
Bonnes	$ 9.00—
Moyennes	$ 8.00—
Ordinaires	$ 7.00—
Veaux engraissés—	
De choix	$10.50—
Bons	$ 9.50—
Moyens	$ 8.50—
Vaches—	
Bonnes	$7.00—
Moyennes	$5.50—
Taureaux—	
Bons	$6.00—
Ordinaires	$4.00—
Vaches et génisses à engraisser	
Bonnes	$7.00—
Moyennes	$6.00—
Ordinaires	$4.00—
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$6.50—
Ordinaires	$4.00—
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$4.50—
Ordinaires	$3.50—
Veaux de boucherie—	
Ordinaires et moyens	$11.00—
Nourris à l'herbe	$ 6.00—
Agneaux—	
Bons	$9.00—
Pesants	$8.00—
Ordinaires	$5.00—
Moutons—	
Pesants	$1.50—
Bons	$2.00—
Ordinaires	$ .50—

PRODUITS DU MANITO[BA]

Beurre de crémerie	
Oeufs—	
Grade A, larges, la douz.	
Grade A, moyens, la douz.	
Grade B, la douz.	
Grade C, la douz.	

VOLAILLES

Poules—	
5 liv. et plus, la liv.	
4 à 5 liv., la liv.	
Au-dessous de 4 liv., la liv.	
Vieux coqs, la liv.	
Poulet, la liv.	

Notre Feuilleton

Solange de Morthone

par Clément d'Othe

NUMERO 26

oël, debout, écoute distrait les banalités de conversation; sa pensée doit voler haut et en d'inaccessibles régions.

olange, un peu à l'écart, le regarde avec une aine curiosité. Jamais il ne lui a paru aussi u. Sur son front, un calme angélique reflète ureté de la méditation qui l'absorbe. Toute sa onne resplendit d'une pieuse gravité, d'une parfaite et inaltérable. L'orpheline, prise tement d'un véritable respect, ne peut se er de contempler ce visage radieux.

ais le jeune homme redescend sur terre et inctivement il cherche sa cousine. Il la voit, sourit et ne parait nullement troublé de ce lle ait pu surprendre sa rêverie. De nouveau, prête à la conversation.

osé vient de quitter sa place, il se rapproche Solange.

elle-ci ne semble pas remarquer cette petite oeuvre et se montre très attentive à écouter jeune fille qui, à côté de Mercédès, parle ondance et disserte en ce moment sur le sujet vaste de la sentimentalité.

Une femme, dit-elle, ne se trompe jamais les sentiments qu'elle inspire.

ardon, reprend ingénument Thérèse, il peut-être parmi vous, Mesdemoiselles, de es personnes qui n'ont jamais suscité aucun timent, soit d'admiration, de haine ou d'affec-; celles-là ne peuvent se prononcer avec ant d'assurance que vous, ma belle amie.

andis que le bois répercutait les rires joyeux oqués par cette repartie, une voix très basse ande à Solange:

Mademoiselle, qu'en pensez-vous?

Moi, je n'ai jamais suscité aucune sympa- et ne veux pas en faire naitre.

oël a entendu la réponse de sa cousine à ; il la regarde longuement. Sous ce regard, nge se trouble, elle se rappelle Patrice.

Non, je ne veux pas en faire naitre, répète-e.

jeune Espagnol veut parler, mais cette nse très froide arrête son expansion. Du reste, e peut plus se reprendre; toute la jeunesse ose une promenade aux ruines, et déjà les pes se forment.

olange a profité de cette occasion pour s'éloi-r du jeune homme. Elle a laissé partir les pressés, et maintenant elle ferme la marche, e avec Thérèse.

ar une habile tactique, Mercédès se trouve té de José, bien en avant sur la route. Elle ait aimable, charmante; mais l'étranger sem-perdu dans un songe sans fin. Elle ne parvient à captiver son attention.

Décidément, c'est un rêveur, pense-t-elle, udra que je lui fasse perdre cette mauvaise tude.

oël avait laissé s'échelonner les promeneurs, allant de l'un à l'autre groupe, il avait réussi attarder auprès de Thérèse et de sa cousine.

Quelle belle journée, Nol! Mais vous parais-soucieux, mon frère. Est-ce le discours de e amie qui vous fait ainsi réfléchir sur les iments que vous avez bien pu inspirer?

jeune homme sourit.

Il faudrait beaucoup de paroles comme s-là pour gagner une âme à Dieu.

Vous sentiriez-vous une vocation aposto-e?

Je souffre en songeant aux heures précieuses nous perdons en frivoles dissipations! Quel pte aurons-nous à rendre plus tard! Tandis nous gaspillons notre jeunesse, que nous pillons au vent du hasard ou du caprice des tions qui toutes devraient retourner à Dieu, tres âmes s'en vont, dans le silence des res, prier la nuit, alors que nous passons nos es en amusements profanes.

s jeunes filles écoutaient ces paroles sérieuses ant des lèvres de Noël. Toutes deux étaient ment impressionnées par son air grave, que mystique, par le rayonnement de son rd.

étaient arrivés au pied de la tour branlante. etrouvèrent là toute la jeunesse qui, après r visité les ruines, s'était assise à l'ombre. lange, qui souvent les avait prises pour but romenade, n'avait jamais pénétré à l'inté-. Un mystère semblait planer sur ces pierres intes, et une secrète terreur l'envahissait, à la ée de franchir la façade croulante. Aujour-i, elle ne craignait rien. Les promeneurs nt là, se reposant par groupes. Alors elle se e seule, furtivement, sous le vieux portail. le monte un escalier de pierre, aux marches s, branlantes, et se trouve dans une vaste où le roman se mêle presque au gothique. admire en véritable amateur d'art, suivant udiant avec intérêt les travaux faits à des ues différentes. Elle est captivée par ces mer-es, quand un bruit de pas la fait se retourner. se croyait seule! Les touristes ne sont donc encore tous descendus! Devant elle se tient

Mademoiselle, je vous demande pardon de bre ainsi le charme de votre solitude; mais, ne vous, je me suis attardé à examiner en l ces beautés que notre compagnie ne parait e pas soupçonner.

En effet, Monsieur, ces travaux sont rquables.

L'amie de Mlle Mercédès ne doit pas avoir onnaissances aussi étendues en architecture sentimentalité!

tte légère moquerie rendit l'orpheline sou-e. Elle se rappela la question presque indis- qui lui avait été posée toute à l'heure, et elle urit pas de la remarque de José.

lui-ci, redevenu subitement très sérieux, s'in-it profondément devant Solange, et, d'une mal assurée:

Là-bas, au parc, avec une touchante mo-e, vous m'avez dit, Mademoiselle, n'avoir is suscité aucune sympathie, et je ne veux ir que cette première partie de votre réponse.

Laissez-moi donc vous avouer que ces sentiments d'admiration dont parlait tout à l'heure l'élégante jeune fille, je les éprouve pour vous, et vous avez devant vous un homme sincèrement respectueux...

La jeune fille l'interrompit vivement, et, avec un sourire légèrement railleur.

— J'admire, Monsieur, votre excessive politesse, vous me jugez avec une richesse d'illusions très charitable!

José s'était relevé, et l'orpheline trembla en voyant passer dans le regard levé sur elle plus que de la sympathie, une sorte de tendresse mêlée de respect; sans un mot de plus, elle salua, puis descendit.

Une émotion violente faisait palpiter son coeur. Elle souffrait étrangement, et ses lèvres murmuraient:

— O mon Dieu, ne permettez pas cela!

Elle arriva sous le portail presque en même temps que José. Noël venait à eux.

— Je vous cherchais, dit-il en riant; on vous croyait enlevés par les revenants.

Et devant Solange, pâle encore:

— En auriez-vous vu réellement? Vous-même José, paraissez troublé?

Celui-ci, reprenant vite possession de lui-même:

— Oui, j'ai trouvé ces ruines hantées agréablement, dit-il.

Nol allait questionner de nouveau, mais les groupes se rapprochaient, il se tut.

* * *

Quelques jours plus tard, l'orpheline, seule dans sa chambre, s'habille pour un bal. Le baron a donné rendez-vous à la noblesse des environs, et il a instamment prié sa petite-fille de vouloir bien assister à cette fête. Elle a vainement supplié! Son grand-père a pris un ton presque autoritaire auquel elle n'a pu résister et elle obéit.

Une crainte vague, un sentiment qu'elle ne peut s'expliquer l'agite, l'oppresse; elle éprouve un certain effroi qui endeuille son âme; elle appréhende quelque chose de pénible qu'elle ne saurait définir; en un mot, elle est à une de ces heures douloureuses où notre pauvre nature, toute de misères, de faiblesses, souffre involontairement et réellement de tribulations à venir qu'elle pressent et ne peut préciser.

La jeune fille fait des efforts héroïques pour secouer cette tristesse qui l'envahit, mais ses efforts restent vains. Ah! depuis la promenade aux ruines elle se sent angoissée! Elle a remarqué la prévenance, la discrète sollicitude dont l'entoure l'étranger, et elle redoute l'avenir.

Oh! qu'elle aurait donc préféré une autre solution au plan de sa tante, aux coquetteries de Mercédès! Courage, cependant, quelques jours encore, et l'Espagnol va quitter Morthone pour visiter le midi de la France. Il est vrai que cette absence sera de courte durée, car il doit revenir passer une ou deux semaines au château avant son départ définitif.

Avec quel soupir de soulagement elle le verra s'élosisgner. Alors seulement elle n'aura plus rien à craindre, et le calme pourra renaitre en son âme troublée.

En attendant cet heureux dénouement, elle se réfugie en Dieu, place en lui seul son espérance et de lui seul attend le secours.

C'est dans cet état d'âme qu'elle parut à la soirée. Les salons étaient remplis d'invités lorsqu'elle entra.

Mercédès semblait vraiment la reine de cette fête. Vêtue avec une riche élégance, elle était entourée d'une cour d'admirateurs, et, avec cette assurance que donne la fortune et la beauté, elle répondait, charmante ou dédaigneuse, suivant le caprice du moment, aux vaines louanges dont on l'encensait.

L'arrivée de l'orpheline ne détourna nullement l'attention. Les jeunes gens continuèrent, aimables et flatteurs, leurs compliments futiles, leurs frivoles adulations auprès de Mercédès. Plus d'un convoitait en elle la fortune immense qu'elle apporterait à son époux. De là ces basses courbettes, cet empressement à gagner les bonnes grâces de la jeune fille; tout cela, afin de capter un coeur, peut-être; une dot certainement.

Noël vit sa cousine entrer, il alla près d'elle.

— Solange, désirez-vous prendre part à ces conversations et vous mêler à ce groupe joyeux?

— Non, je vous remercie, Nol! Je vous en prie, ne vous occupez pas de moi! faites les honneurs de votre "home" à vos amis.

— Mes amis? ces jeunes gens légers, mondains. Oh! non. Pour établir une amitié véritable, il faut une âme répondant à une âme. Il faut les mêmes aspirations, suivre la même voie vers un but unique qui est Dieu!

En parlant, le jeune homme avait offert son bras à sa cousine. Ils se promenaient ainsi au milieu de l'affluence des salons.

— Je vous trouve en de singulières dispositions d'esprit pour assister à cette fête. Vous avez votre figure grave des jours d'études sérieuses. Cependant, ce soir, tout est à la frivolité; regardez plutôt autour de vous.

— Aimez-vous le monde, Solange?

— Je le déteste! et si grand-père avait voulu m'être agréable, je ne serais pas descendue. Ce bal m'effraye!

Il la regarda avec une expression étrange et continua:

— Ne vous effrayez pas; si vous voulez bien me le permettre, je serai votre cavalier.

— Je n'ose accepter, je crains de m'attirer des désagréments avec les amies de vos soeurs. Voyez donc comme déjà elles vous regardent avec inquiétude!

— Ces jeunes filles se préparent de bien grandes déceptions si vraiment elles s'intéressent à ce point à mon pauvre individu, car, ce soir... c'est mon dernier bal. Je subis cette corvée encore une fois, une seule fois! et si je danse, ce sera avec vous, Solange!

(à suivre)

SUR LA FERME

La situation des animaux de ferme dans certains pays européens

Dans ses commentaires sur la situation agricole européenne, la "Revue de la Situation agricole au Canada" déclare qu'en ce qui concerne les bestiaux et leurs produits, il a été nécessaire d'intensifier les abatages pendant les premières années de la guerre pour ramener le cheptel à la proportion des approvisionnements de fourrages existants. En 1943, l'augmentation de production de fourrages a permis de restaurer le cheptel et cette restauration s'est continuée en 1944. Par exemple, au Danemark, la population porcine qui était tombée à 1,267,000 têtes en 1942 est remontée à 2,291,000 têtes en 1944. Elle se chiffrait par 2,705,000 en 1937-38. Dans le même pays, le nombre des bêtes bovines, qui était tombé à 2,824,000 en 1943 est remonté à 3,033,000 têtes en 1944, c'est-à-dire à deux pour-cent au dessous de la moyenne pour la période décennale 1928-37.

En Allemagne et dans le bassin du Danube, on dit que la production animale est supérieure au niveau d'avant-guerre. Il y a par contre une grave détérioration en Irlande ainsi que dans la plupart des pays de l'Europe occidentale et méridionale, c'est-à-dire ceux qui manquent généralement de fourrages. Sur l'ensemble de l'Europe on estime que le nombre d'animaux dans l'Europe continentale en 1943 est de 10 p.c. inférieur à 1939 en ce qui concerne les bovins, d'environ 30 p.c. pour les porcs et le pourcentage est encore plus élevé pour les volailles. Le nombre de moutons peut aussi avoir augmenté.

Dans la Russie européenne, dont une partie vient d'être libérée de l'occupattion ennemie, la situation n'est pas aussi favorable. Il n'est resté qu'un quart des troupeaux d'avant-guerre lorsque l'ennemi s'est retiré. Toutefois, un grand nombre de bestiaux qui avaient été évacués avant l'invasion allemande reviennent maintenant au pays De même, les fermes collectives d'Etat dans les territoires qui ont échappé à l'invasion, fournissent la plupart des sujets de souche nécessaires pour un prompt retour au nombre normal.

Au 1er juillet 1944 le reliquat de conserves de légumes au Canada était de 3.3 millions de douzaines de boites contre 2.8 millions de douzaines l'année précédente. L'augmentation notée se compose principalement de fèves cuites, pour lesquelles il était impossible de se procurer des boites en 1943.

A TORONTO

Ernest Morgan, autrefois attaché au poste CBR, de Vancouver, devient directeur du service d'échange des programmes internationaux.

De la viande de boeuf pour la Grande-Bretagne

On expédie le plus possible du boeuf canadien qui doit aller en Grande-Bretagne sous forme désossée, pour économiser les cales et la place dans les entrepôts. L'accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis pour l'année 1944-45 stipule des livraisons de 100 millions de livres de boeuf; les achats se montent déjà à 60 millions de livres et à en juger par ce chiffre les expéditions devraient largement dépasser le minimum prévu.

Il est difficile d'apprécier quelle sera la demande mondiale de blé, mais l'on croit que le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine pourront subvenir aisément à cette demande quelle qu'elle soit.

Les vaches satisfaites donnent plus de lait

Les vaches satisfaites donnent plus de lait que celles qui ne le sont pas. Elles sont comparables aux ouvriers des fabriques. Si les conditions sont mauvaises, les ouvriers sont mécontents et la production diminue. Les recommandations que voici, fidèlement suivies, vous aideront à obtenir plus de lait de vos vaches. 1) En automne et en hiver, protégez vos bêtes contre les vents, les pluies froides et la neige. Ne les forcez pas à rester dehors plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Mettez à leur disposition une cour sèche, bien égouttée. Si la cour est boueuse, elles ne peuvent s'y étendre sans être mal à l'aise. 2) Une vache qui a mal aux pieds ne peut faire un bon travail. Examinez les pieds de chaque vache, traitez les plaies s'il y en a et rognez les sabots si c'est nécessaire pour qu'elle puisse marcher à son aise. 3) Si les vaches passent leur temps à se frotter et à se gratter il ne leur en reste plus pour la production du lait. Examinez-les pour voir si elles ont des parasites et traitez-les si elles en ont.

Pendant les premiers six mois de 1944, la production du lait au Canada a atteint le total de 8,343 millions de livres contre 8,186 millions de livres pendant la période correspondante de 1943 Pendant les six premiers mois de 1944 les ventes de lait frais ont été de 8.3 p.c. plus fortes que celles des mois correspondants de 1943.

Les vaches ont besoin de gros fourrages

Des essais récents ont fourni de nouvelles preuves du fait que les vaches nourries exclusivement d'aliments finement broyés se portent mal et qu'elles ne peuvent se passer de quantités régulières de gros fourrages. Les gros fourrages stimulent les nerfs du rumen de la vache. En leur absence, la rumination normale qui fait partie du procédé de la digestion chez la vache, est suspendue, les vaches perdent leur appétit, elles se mettent même à mâcher du bois, ce qui montre qu'elles ne peuvent se passer du genre de matériaux qu'elles se procurent à l'état naturel.

Il y avait au Canada en 1943, 34,250 apiculteurs enregistrés ayant un total de près d'un demi million de ruches d'abeilles. Il est probable que ces chiffres seront encore plus élevés en 1944.

Remisez avec soin vos machines agricoles

Deux choses sont nécessaires pour la conservation en bon etat des machines agricoles: les examiner avant de les remiser pour la saison et les protéger contre les intempéries vers la fin de l'automne et en l'hiver. La durée d'une machine sale et non protégée est souvent raccourcie par la rouille et par l'exposition aux intempéries, plus que par les gros travaux. La plupart des fermes ont bien assez de place pour remiser les machines, mais il y a cependant de grosses machines pour lesquelles on trouvera difficilement de la place dans les conditions actuelles. On peut allonger de plusieurs années la durée de ces machines en prenant des précautions spéciales pour les protéger contre les intempéries. La première précaution est de les nettoyer parfaitement avant de les mettre de côté.

L'examen d'une machine consiste à démontrer et à examiner attentivement tous les coussinots, les axes et les parties qui sont exposées à s'user. On remplacera autant que possible toutes les parties qui ne paraissent pas devoir fonctionner une autre saison et l'on nettoiera parfaitement celles qui restent en s'assurant que les parties lubrifiantes fonctionnent bien. On examinera également avec soin les parties qui travaillent dans la terre comme les dents, les disques et l'on remplacera toutes celles qui sont fendues ou très usées. Il y a aussi d'autres parties qui peuvent avoir besoin d'être aiguisées, si l'on veut qu'elles donnent de bons résultats la saison suivante.

Lorsque les travaux d'automne sont terminés, beaucoup de cultivateurs se font une règle de dresser une liste des parties à remplacer ou à réparer. Dans les conditions actuelles, qui doivent se continuer jusqu'à la fin de la guerre totale, c'est-à-dire jusqu'après la défaite du Japon, ce sera une sage précaution que de commander les parties que l'on peut se procurer bien avant l'époque où elles seront nécessaires afin qu'on puisse compter les avoir quand on en aura besoin, au cas où des délais inévitables se produiraient.

Les "Jeeps" ne peuvent être utilisées sur la ferme

Le Conseil national du génie agricole qui s'est réuni à Ottawa sur la recommandation du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa déclare que s'il est vrai que les épées peuvent être converties en socs de charrue, bien peu de véhicules militaires peuvent être adaptés à l'emploi sur la ferme.

MM. E. A. Hardy et R. P. Frey, de l'Université de Saskatchewan, Saskatoon, disent que les essais auxquels le "jeep" vient d'être soumis récemment ont montré que la transmission de ce véhicule ne résiste pas lorsqu'il porte une charge de plus de quatre chevaux. La traction du "jeep" varie avec la charge et le terrain, mais il est peu probable qu'elle puisse remplacer celle du tracteur. Le "jeep" est trop rapide pour les travaux de la ferme, et même lorsque la commande des gaz est réglée, il n'a pas une puissance suffisante. En outre sa transmission laisse à désirer, de même que celle de la plupart des véhicules de guerre qui sont destinés à l'emploi militaire et qui ne peuvent marcher continuellement au premier levier de commande.

L'idée que les chars d'assaut pourraient être utilisés comme "refouloirs" ou "bulldozers" a été rejetée car les ingénieurs agricoles sont d'avis que les chars d'assauts sont faits pour porter leur propre charge et non pas pour faire les travaux d'un refouloir. De même le transporteur universel ne peut être adapté pour servir de tracteurs.

Un ingénieur agricole a insisté sur le fait qu'il serait peut-être impossible de se procurer des pièces de rechange pour les véhicules militaires. A l'heure actuelle, a-t-il dit, les manufactures ne sont pas propriétaires des véhicules militaires ni de leurs parties, car tous ces véhicules deviennent la propriété du gouvernement lorsqu'ils sortent de la manufacture.

Quant aux camions militaires du modèle régulier, à commande à deux roues, le Comité est d'avis que tous les genres de remorques, les parties qui s'y rattachent et les roues de rechange seraient très utiles pour l'agriculture.

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) — Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

No 53



Quelque temps plus tard, Robertson se leva. Bien que faible encore, il fut très fier d'aller à travers les pièces, s'aidant des meubles pour ne pas perdre l'équilibre. Il se dirigeait lentement vers la cuisine pour voir la petite Germaine, la dernière née de Thérese.



Quand vint le printemps, le fermier était à peu près lui-même, mais n'avait pas la permission de travailler. Il pouvait fumer, pourvu qu'il fût raisonnable, et muser à travers les champs. Partout, c'était le renouveau ... le réveil de la nature dont était témoin le promeneur.



Heureux tout de même, Robertson contemplait ces choses connues depuis trente ans et qu'il allait peut-être quitter pour placer Robert dans un milieu anglais. Sous le soleil chaud et le vent tiède, il songeait à Kingston. En contemplant la Ferme des Pins, il eut voulu comme ces arbres robustes, ne pas se séparer de ce sol qu'il foulait.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Ménagère parlant français, honnête, catholique, pour faire cuisine dans magasin de campagne, près de l'église. S'adresser à **M. Gabriel du Mérac, Mutrie, Sask.**

VEUF de 46 ans, ayant garçon de 13 ans, fille de 4 ans, un vieillard demeurant avec lui, sur ferme, désire une ménagère d'âge mûr, préférablement seule ou avec un enfant. S'adresser àM. **Evariste Aeck, Carlton, Sask.** 27P.

CORSETIERE représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrooke, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

A VENDRE—Une maison (24x30), et un poulailler moderne (55x16) avec équipement pour le maintien de 350 volailles. Situés sur 2 acres de terrain. Pour tout renseignement, s'adresser à **M. J. Emond, La Broquerie, Man.** 26P.

A LOUER—Deux chambres meublées, à 206, rue Aubert, St-Boniface, derrière la Modern Dairies. 27P.

A VENDRE — Nappe blanche, neuve, 42" carré avec large dentelle frivolité; a obtenu un prix à l'exposition de Régina. Bon marché. Aussi brûleur à l'huile, de seconde main. Peut être installé dans poêle ou fournaise. S'adresser à **M. A. Gaucher, Coderre, Sask.** 26P.

A VENDRE—Cottage de 6 chambres et "sunroom", situé sur la rue Dumoulin, St-Boniface. Planchers de bois dur; chauffage à l'eau chaude. $500.00 comptant. Balance par paiements mensuels, 4% d'intérêt. S'adresser à **Mme Cortvriendt, 300, rue Hamel, St-Boniface.** C.

A VENDRE—Un poêle électrique McClary's, en excellente condition. 4 "burners". $60.00. S'adresser à **Mme Cortvriendt, 300, rue Hamel, St-Boniface.** C.

FERME A VENDRE—Située à 1 mille du village de Ste-Rose. 122½ acres, toutes en culture. Maison en stucco, de 7 chambres, confortable. Grande cave (full basement), avec grande citerne, eau douce à l'année. Chauffage à air chaud. Puits, eau pompée avec moulin à vent. Etable pour 40 têtes. Stock sera vendu avec la terre, si désiré. Haute école à ½ mille, où se donne le cours d'études complet jusqu'au grade XII. Rason de vente: âge avancé. Pour plus de renseignements, écrire à **Boite Postale 300, Ste-Rose, Man.** 27P.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A. J. Bruyère, 408½, avenue Notre-Dame, Winnipeg.** T.F.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La première partie de cartes de la saison eut lieu dimanche. Elle était organisée par les enfants d'école, sous la direction de la Révérende Soeur Supérieure. Un grand nombre de billets furent vendus.

1er prix et "pool": M. Zieck (152 points);

2ème prix: M. J.-A. Rhéaume (151 points);

Prix d'entrée: Mme O. Bourbonnais.

Le programme des enfants précéda la partie de cartes, afin de permettre aux petits de se retirer plus tôt.

Fête du R. P. Curé

Les enfants de l'école ont voulu, selon la tradition déjà vieille, fêter le R. P. Curé à l'occasion de la S. Denys. La fête patronale du Révérend Père tombait le 9 octobre. Les enfants en ont retardé la célébration au 15 au soir où ils profitèrent de leur partie de cartes pour présenter leurs souhaits au R. P. Curé, dans un joyeux chant de fête. Un deuxième chant rappela l'intérêt du R. P. Jubinville. O.M.I., pour l'école du Sacré-Coeur. Mme G. Léveillé était au piano.

Deux grandes filles présentèrent les voeux de bonne fête des écoliers, tout en disant leur reconnaissance pour la sollicitude du Révérend Père envers l'oeuvre qui lui tient tant à coeur.

La plus petite fille et le plus petit garçon présentèrent au héros de la fête, l'une un joli bouquet spirituel et l'autre un magnifique cadeau.

Le R. P. Jubinville, O.M.I., tout ému, dit sa reconnaissance envers les Religieuses et les enfants. Il les remercia bien cordialement des prières faites pour lui et du précieux cadeau qu'ils lui ont offert.

Il souligna l'importance de l'école catholique et française pour les nôtres et remercia de nouveau les religieuses de leur dévouement sans bornes envers l'oeuvre par excellence de la paroisse. Comme souvenir bien tangible de ce jour, il accorda aux enfants un congé qui, d'ailleurs, fut très apprécié.

VICTIMES DE LA GUERRE



Gérard Remillard



Nil Remillard

Les soldats Gérard Remillard et Nil Remillard, fils de Mme A. Remillard, 572, rue de la Morénie, St-Boniface, Man., ont tous deux été victimes de la guerre récemment. Le soldat Gérard a été tué au combat le 23 septembre et le soldat Nil a été blessé. Nés à Ste-Anne-des-Chênes, ils firent tous deux leurs études à l'Ecole Provencher, à St-Boniface. Ils étaient au service de la Keewatin Box Factory avant leur enrôlement. Trois de leurs frères servent dans les forces armées.

WINNIPEG

Au Cercle Molière

La réunion mensuelle aura lieu le samedi soir 21 octobre, à 9 heures précises, dans l'immeuble Music & Arts, à l'angle de la rue Hargrave et de l'avenue Broadway, à Winnipeg.

M. Henry Caron a aimablement accepté de faire une conférence sur "l'influence civilisatrice du théâtre français". Comme c'est l'habitude, des artistes de choix participeront au programme musical qui agrémentera la soirée.

Tous les membres et amis du Cercle Molière sont cordialement invités à cette assemblée et conférence-concert.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mercredi dernier avait lieu dans la salle du Waldorf notre réunion mensuelle. Nous avions une assistance très nombreuse. Un très bon travail s'est accompli.

Mme la présidente a remercié d'une manière spéciale, Mme De Gagné et ses aides qui se sont dévouées pour la collecte du "Community Chest".

Après l'assemblée nous eûmes une bonne partie de cartes. Le premier prix du whist fut gagné par Mme Crossland et celui du bridge par Mme J.-B. Poitras.

(Communiqué)

SERVICE POSTAL POUR LA FRANCE

OTTAWA — Le maître de poste, M. Mullock, a annoncé que le service postal civil limité à destination de la France libérée est maintenant à la disposition des Canadiens, sauf pour douze départements. Ces départements non encore organisés sont les suivants: le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Charente-Inférieure, la Meuse, les Vosges, la Meurthe et Moselle, la Haute-Saône, le Doubs, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et le territoire de Belfort.

Secrétaire du Comité exécutif de France Combattante

Le Comité exécutif régional de la France Combattante désire porter à la connaissance de ses membres et de ses amis qu'il vient de s'assurer les services d'une secrétaire compétente et bilingue, en la personne de Mme C. Ste-Marie. Notre bureau au numéro 308, édifice Great West Permanent, 356, rue Main, Winnipeg, sera dorénavant ouvert tous les jours (excepté les samedis) de 2 h. à 5 h. p.m.

Afin d'éviter toute confusion quant à la bonne adresse pour l'envoi de toutes correspondances, ainsi que centre d'information de la France Combattante, et chose très importante, lieu de centralisation de tous les envois de colis, etc., à destination de la France, nous prions nos membres, Sous-Comités et amis de bien noter que le Comité de la France Combattante à Winnipeg n'a d'autre adresse officielle que celle qui est mentionnée plus haut, soit: 308, édifice Great West Permanent.

A noter aussi, que le Comité exécutif a seul autorité pour la centralisation au Manitoba des envois pour la France. Nous prions nos membres et nos amis de nous envoyer toutes leurs donations, petites ou grandes. Nous paierons les frais de transport si cela est nécessaire.

(Communiqué)

Union Nationale Française

Partie de cartes

L'Union Nationale Française donnera une grande partie de cartes le vendredi 27 octobre, à 8 h. 30, dans la salle du Cercle Ouvrier.

Cette partie de cartes est donnée au profit des oeuvres de guerre. La Société envoie deux fois par an des cigarettes à ses membres et à leurs fils en service outre-mer. Dernièrement, elle a fait parvenir à Mme Raoul-Duval, déléguée au Canada du comité de coordination des Croix-Rouges françaises, une somme substantielle, afin d'acheter des matières alimentaires aux enfants de France. Depuis 5 ans la Société travaille sans relâche pour soutenir les Oeuvres de guerre des Français de la Prairie.

Venez donc nombreux à cette partie de cartes. L'entrain des joueurs sera stimulé par de beaux et nombreux prix. La cause est noble, les besoins pressants et les oboles de chacun, si minimes soient-elles, seront très appréciés par les organisateurs.

(Communiqué)

Martial Singher au "Celebrity Concert"

La série des concerts "Celebrity" commencera à l'Auditorium de Winnipeg lundi soir prochain le 23 octobre, lorsque Martial Singher, baryton français de la Metropolitan Opera Co., et Maria Kurenko, soprano russe, chanteront tous deux dans un récital.

Martial Singher fit sensation lorsqu'il débuta à New-York l'année dernière.

Voici le programme que les artistes exécuteront à Winnipeg:

En venant de Lyon ..... XVe siècle français
L'amour de moi ..... XVe siècle français
Aria de Caron tiré de "Alceste" ..... Lully
Hymne de soleil ..... Rameau
Where'ere You Walk ..... Handel
M. Singher

Let Me Wander not Unseen ..... Handel
O Let the Merry Bells Ring Out ..... Handel
Allelujah ..... Mozart
O del mio dolce ardor ..... Gluck
Aria tiré de l'Opéra "Semiramis" ..... Rossini
Mme Kurenko

Duo—Là ci darem la mano, de "Don Giovanni" ..... Mozart
Mme Kurenko et M. Singher

The Vagabond
Bright is the Ring of Words ..... Vaughan Williams
The Roadside Fire
Chanson romanesque
Chanson épique ..... Ravel
Chanson à boire
M. Singher

In the Luxembourg Gardens ..... Manning
Claire de lune
Miranda ..... Hageman
Evening Prayer ..... Moussorgsky
Aria de Oxana, tiré de "Christmas Eve" ..... Rimsky-Korsakoff
Mme Kurenko

Duo tiré de "Thais" ..... Massenet
Mme Kurenko et M. Singher

Appel de McNaughton

OTTAWA — Le général A. G. L. McNaughton, parlant en faveur de la campagne de donneurs de sang de la Croix-Rouge a déclaré qu'il n'y a actuellement aucune raison qui pourrait motiver une vague de complaisance de la part des citoyens en regard des événements militaires qui se déroulent aujourd'hui.

Au Club du Sacré-Coeur



LIGUE DE DIX QUILLES

Position des équipes

	G.	P.
Western Paint	10	2
Club du Sacré-Coeur	7	5
Hôtel Roblin	7	5
Mousseau	6	6
Soc. St-J.-Baptiste	6	6
Provencher	5	7
Les Jeunes	4	8
Banque Can. Nationale	3	9

Haute partie simple—A. Bouchard, 226.

Hautes 3 parties individuelles—E. Fry, 632.

LIGUE DES DAMES

Position des équipes

Les Coquettes	3	1
Les Tisseuses	2	2
Les Suffragettes	2	2
Les Bridgeuses	1	3

Haute partie simple — Mme Gorman, 209.

Hautes 3 parties individuelles—Mme Gorman, 397.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous avions une belle assistance à notre première assemblée d'octobre et il convient ici de féliciter ceux de nos membres qui prennent un intérêt toujours croissant à nos délibérations. On traita de plusieurs questions importantes à cette assemblée et l'une d'elles surtout suscita un intérêt tout spécial et une série de questions et de réponses. Il s'agissait d'une lettre du Comité Radio-St-Boniface, section de la paroisse du Sacré-Coeur, nous demandant notre appui financier pour cette oeuvre. Il faut signaler que le frère Hervé Lacroix est secrétaire du comité de perception pour le Sacré-Coeur et semble accomplir un excellent travail. Il est entendu qu'en principe l'oeuvre de Radio-St-Boniface est endossée unanimement par tous nos membres et nous lui souhaitons tous le succès qu'elle mérite. Mais, tel que nous le faisions remarquer, il y a quelques semaines, au point de vue d'administration du poste projeté, les détails semblent inconnus. Notre Conseil compte tout près de 800 membres répartis dans les villes et campagnes environnantes qui profiteront de ce poste et parmi ces membres se trouvent quantité de gens d'affaires, riches et influents dans leur milieu respectif. A beaucoup d'entre eux il semble que ces détails devraient être connus d'avance et publiés dans ce journal. Un membre croyait que ce serait peut-être fournir des armes à l'ennemi que de rendre publiques nos intentions et notre organisation. Nous n'en croyons rien, car si nous voulons mener la chose à bonne fin nous devons au moins connaître nos propres plans. En attendant nous sommes dans l'indécision et l'incertitude. Pour le plus grand bien de l'oeuvre pourra-t-on nous renseigner sous peu?

* * *

La cérémonie de l'installation des officiers aura lieu définitivement à l'assemblée du 26 courant.

* * *

Il ne reste plus qu'une semaine pour la retraite fermée des Chevaliers qui commencera le 27 au soir et se terminera le 30 au matin. Faites une décision au plus vite et envoyez-nous vos noms.

* * *

Roger est encore fier des épinettes qu'il plante à chaque fois qu'il rencontre les frères de Gravelbourg et il y a de quoi. Rester à Brandon ou Régina? Que ferai-je dans cette galère? On s'amuse bien mieux chez Albert.

* * *

L'initiation s'en vient. Préparons bien le bouc. Auriez-vous une tondeuse électrique, quelqu'un?

* * *

Gus croyait que le Grand Manitou, tel que le célèbre Achille, boudait sous sa tente. Il n'en est rien. Ce n'était qu'une indigestion de chiffres et de montres.

BISTOURI.

PROCUREUR GENERAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

FREDERICTON — Le premier ministre J. B. McNair annonce la nomination de M. E. B. MacLatchey au poste de député procureur général. Il succède à M. J. Bacon Dickson qui fut nommé juge d'une cour de comté récemment.

MINISTRE D'AUSTRALIE A WASHINGTON

CANBERRA, Australie — Frederick Eggleston, ancien ministre à Tchoungking, a été nommé ministre plénipotentiaire d'Australie aux Etats-Unis. Il remplira la vacance causée par le départ de sir Owen Dixon qui avait été nommé en 1942.